



Rapport d'Analyse Situationnelle Annuelle sur le Marché du Travail – RASAMT 2023–

décembre
2024

Equipe d'élaboration du rapport

Coordination technique

M. Boubacar DIALLO	Directeur Général, ONEF
Mme Aoua dite Saran DEMBELE	Directrice Générale Adjointe, ONEF

Comité de rédaction

M. Boubacar DIALLO	Directeur Général, ONEF
Mme Aoua dite Saran DEMBELE	Directrice Générale Adjointe, ONEF
M. Makan SISSOKO	Chef Département études d'évaluation des incidences des politiques et programmes publics sur l'emploi et la formation, ONEF
M. N'Faly SIAMAN	Chef Département études sur les qualifications et l'emploi, ONEF
M. Ousmane A DIALLO	Chef Département études conjoncturelles et prospectives du marché du travail, ONEF
M. Adama Andé TOGO	Chef de service études conjoncturelles du marché du travail, ONEF
Mme Kadia Bagayoko	Chef de Service études prospectives du marché du travail, ONEF
Sidy Boly	Chef de Division des Statistiques de la Conjoncture, INSTAT

Administration et Gestion

M. Ibrahima Yala DIALLO	Agent Comptable, ONEF
Mme Sohayata Attaher MAIGA	Chef Service Administration et Gestion des Ressources Humaines, ONEF
M. Bandiougou KEITA	Chef Cellule de Communication et des Relations Publiques, ONEF
M. Siaka KONATE	Chef Département Administratif et Financier, ONEF
M. Oumar OUOLOGUEM	Chef Cellule Contrôle Interne et Suivi Evaluation, ONEF
Mme Oumou KEITA	Chef Section Comptabilité Matières, ONEF
Mme Sétou DOUMBIA	Secrétaire de Direction, ONEF

Comité Scientifique

Président

Dr. François KONE	Directeur Général du Centre d'Etude et de Renforcement des Capacités d'Analyse et de Plaidoyer, CERCAP
-------------------	--

Membres

Pr. Mamadou KOUMARE	Recteur, USSGB
Pr. Alou Ag AGOUSOUM	Directeur Général, IPU
Pr. Mamadou SAMAKE	Directeur Général par Intérim, CNRST
Pr. Ibrahima GUINDO	Directeur Général, INSP
Dr. Issa BOUARE	Directeur Général Adjoint, INSTAT
Dr. Kalifa TRAORE	Directeur Général, IER
M. Bamoussa KONE	Directeur National, DNP
M. Diakariadia DEMBELE	Coordonnateur Technique, CSLP

Comité de lecture

Cheick Fanta Mady TRAORE	Expert Formation
--------------------------	------------------

Observatoire National de l'Emploi et de la Formation (ONEF) sis à Baco-Djikoroni-ACI à côté du Lycée Soundiata KEITA, BP. 1923- Bamako (Mali)/ Tél :(+223) 20 28 61 09

Table des matières

Liste des tableaux	5
Liste des graphiques	6
Résumé analytique	9
Introduction	13
Méthodologie.....	14
1. Définitions des concepts.....	15
1.1. Population en emploi.....	15
1.2. Travail	15
1.3. Population en âge de travailler	15
1.4. Chômeur	15
1.5. Chômage combiné à la main-d'œuvre potentielle.....	15
1.6. Main d'œuvre	16
1.7. Taux d'emploi	16
1.8. Taux d'emploi informel.....	16
2. Situation économique, financière, sociale et démographique	17
2.1. Situation économique	17
2.2. Situation financière.....	19
2.3. Situation éducative	20
2.4. Situation démographique.....	23
3. Enseignements et formation professionnelle.....	26
3.1. Enseignement technique et professionnel	26
3.2. Enseignement supérieur.....	27
3.2.1. Universités et Instituts	27
3.2.2. Grandes écoles et Instituts	37
3.3. Ressources humaines formées à l'extérieur du Mali en 2022	54
3.3.1. Profil des ressources humaines formées à l'extérieur.....	54
3.3.2. Financement des formations à l'extérieur.....	56
3.3.3. Evaluation des coûts de formation des diplômes étrangers non reconnus.....	57
3.4. Formation professionnelle	59
3.4.1. Indicateurs globaux de Formation professionnelle	59
3.4.2. FAFPA.....	61
3.5. Flux des nouveaux diplômés entrants potentiels sur le marché du travail en 2023.....	62
3.5.1. Flux des nouveaux diplômés de l'Enseignement Secondaire technique et Professionnel entrants potentiels sur le marché du travail	62
3.5.2. Flux des nouveaux certifiés de la formation professionnelle entrants potentiels sur le marché du travail	63
3.5.3. Flux des nouveaux diplômés des Universités publiques entrants potentiels sur le marché du travail.....	63
3.5.4. Flux des nouveaux diplômés des Instituts et grandes écoles publiques entrants potentiels sur le marché du travail	64
3.5.5. Flux des nouveaux diplômés formés à l'extérieur du Pays entrants potentiels sur le marché du travail	64
4. Marché du travail.....	66
4.1. Situation de l'emploi et du chômage	66
4.1.1. Population active et taux d'activités	66
4.1.2. Taux d'emploi informel.....	68
4.1.3. Emploi selon le secteur institutionnel.....	69
4.1.4. Chômage.....	70
4.1.5. Sous-emploi lié à la durée du travail	70
4.1.6. Inactivité	72
4.2. Intermédiation	74
4.2.1. Demandes d'emplois	74
4.2.2. Offres d'emplois.....	76
4.2.3. Placements.....	77

4.3.	Créations d'emplois et employabilité.....	79
4.3.1.	Création d'emploi.....	79
4.3.2.	Employabilité.....	81
5.	Sécurité sociale.....	85
5.1.	Direction Nationale de la Protection Sociale et de l'Economie Solidaire	85
5.2.	Caisse Malienne de Sécurité Sociale	85
5.3.	Agence Malienne de Mutualité Sociale.....	86
5.4.	Agence Nationale d'Assistance Médicale (ANAM)	90
5.5.	Institut National de Prévoyance Sociale.....	91
5.5.1.	Les cotisations	91
5.5.2.	Les prestations	92
5.5.3.	Les prestations des structures socio-sanitaires	94
5.5.4.	Les conventions internationales de sécurité sociale	96
6.	Dialogue social	97
6.1.	Gestion des conflits collectifs.....	97
6.2.	Visas de contrats de travail.....	99
6.3.	Règlement des litiges individuels.....	101
6.4.	Accidents de travail et maladies professionnelles	101
6.5.	Licenciements des travailleurs par branche d'activités et par motif de licenciement	102
7.	Migration.....	104
	Conclusion et Recommandations	106
	Bibliographie	108
	ANNEXE :	109

Liste des tableaux

Tableau 1: Croissance du PIB réel, de la consommation des ménages et de l'investissement (en %).....	18
Tableau 2: Evolution de la part des secteurs dans le PIB (en %)	19
Tableau 3 : Résumé de la situation d'exécution du budget général au 31 décembre 2023.....	19
Tableau 4 : Evolution du Taux Brut de Scolarisation (TBS) par sexe (en %).....	21
Tableau 5: Evolution du taux d'achèvement (TA) par sexe (en %)	23
Tableau 6 : Répartition de la population résidente par région selon le sexe.....	24
Tableau 7 : Résultat des examens par niveau de diplôme	27
Tableau 8 : Répartition des étudiants des Universités du Mali selon le sexe (en effectif et en %).....	28
Tableau 9: Répartition des étudiants de l'Université de Ségou par sexe selon le niveau d'étude et la faculté	29
Tableau 10: Répartition des étudiants de l'Université de Ségou par niveau d'étude selon la filière de chaque faculté/institut.....	30
Tableau 11: Répartition des étudiants de l'ULSHB par faculté/institut, par classe et par sexe	31
Tableau 12: Répartition des étudiants de l'ULSHB par faculté/institut et par sexe selon la filière	32
Tableau 13: Répartition des étudiants de l'USJPB par année et par sexe	33
Tableau 14: Répartition des étudiants de l'USSGB par sexe selon la faculté et le niveau d'étude.....	34
Tableau 15: Effectif et répartition (en%) des étudiants de l'USSGB par niveau et selon la filière.....	34
Tableau 16: Répartition des étudiants de l'USTTB par faculté/institut et le niveau d'étude selon le sexe	35
Tableau 17 : Effectif et Répartition (en%) des étudiants de l'USTTB par filière selon le sexe.....	36
Tableau 18 : Répartition des étudiants des grandes écoles par sexe.....	37
Tableau 19 : Répartition des étudiants du CERFITEX (année scolaire 2021/2022) par filière et sexe.....	38
Tableau 20 : Répartition des étudiants du CERFITEX par filière selon le niveau	39
Tableau 21 : Répartition des étudiants de l'ENETP par sexe selon le niveau d'étude et la classe	39
Tableau 22 : Effectif et répartition (en%) des étudiants de l'ENETP par filière et selon le niveau d'étude	40
Tableau 23 : Effectif et répartition(en%) des étudiants de l'ENETP par sexe selon la filière.....	40
Tableau 24 : Effectif et répartition (en%) des étudiants de l'ENI par sexe et par niveau d'études.....	41
Tableau 25 : Répartition des étudiants de l'ENI par filière et par sexe.....	42
Tableau 26 : Répartition des étudiants de l'ENSUP par sexe selon le niveau d'étude.....	43
Tableau 27 : Effectif et répartition (%) des étudiants de l'ENSUP par sexe et selon la filière	43
Tableau 28 : Effectif et répartition(en%) des étudiants inscrits de l'ESJSC par sexe, selon le niveau d'étude.....	44
Tableau 29 : Répartition des étudiants de l'IHERI-AB de Tombouctou au métier du livre par sexe selon la classe	44
Tableau 30: Effectifs des étudiants de l'INFSS par sexe selon le niveau d'étude	45
Tableau 31 : Effectif et répartition (en%) des étudiants de l'INFSS par niveau d'étude, selon la filière	45
Tableau 32: Répartition des étudiants de l'INFTS par sexe selon le niveau d'étude et la classe	46
Tableau 33 : Répartition des étudiants de l'INFTS par niveau d'étude selon la filière	46
Tableau 34 : Répartition des étudiants de l'INJS par sexe selon le cycle et le niveau d'étude	47
Tableau 35 : Répartition des étudiants de l'INJS par filière selon le cycle et le niveau d'étude.....	47
Tableau 36: Répartition des étudiants de l'IPR/IFRA par sexe selon le niveau d'étude et la classe	48
Tableau 37: Répartition des étudiants de l'IPR/IFRA par sexe selon la filière	49
Tableau 38 : Effectif des étudiants de l'IPR/IFRA par niveau d'étude, selon la filière	51
Tableau 39 : Répartition des étudiants de l'IZSEJB par filière et sexe	53
Tableau 40: Effectif et répartition (en%) des étudiants par type de diplôme obtenu en 2023	54
Tableau 41: Indicateurs de la formation professionnelle.....	59
Tableau 42: Répartition des apprenants par CFP public	59
Tableau 43: Répartition du nombre de formateurs selon la localité en 2023	59
Tableau 44: Filières de formation dans les CFP publics par localité.....	60
Tableau 45: Formation de la population active en 2023 selon le secteur (en millions FCFA et %)......	61
Tableau 46: Répartition des nouveaux diplômés de l'Enseignement secondaire technique et professionnel	62
Tableau 47: Répartition des sortants de la formation professionnelle	63
Tableau 48: Répartition des diplômés potentiels selon les Universités par sexe.....	63
Tableau 49: Répartition des diplômés potentiels selon les Instituts ou grandes écoles par sexe	64
Tableau 50: Répartition des diplômés formés à l'étranger selon le type de diplôme par sexe	65
Tableau 51 : Répartition de la population en âge de travailler par sexe selon le statut vis-à-vis de la main-d'œuvre	66
Tableau 52: Répartition de la population active ou main d'œuvre	67
Tableau 53 : Taux d'activités par caractéristique sociodémographique (en %)	68
Tableau 54 : Taux d'emploi informel selon le sexe (en %).....	69
Tableau 55: Répartition des actifs occupés par milieu et par sexe selon le secteur institutionnel	69
Tableau 56: Evolution du taux de chômage de la population 15 ans et plus de 2013 à 2023.....	70

Tableau 57: Taux de sous-emploi (en %)	71
Tableau 58: Répartition (en %) des inactifs par raison d'inactivité	72
Tableau 59: Répartition (en %) des inactifs selon les moyens utilisés pour survivre	73
Tableau 60: Demandes d'emploi enregistrées par caractéristique sociodémographique	74
Tableau 61: Demandes d'emploi enregistrées par qualification et métier demandé	75
Tableau 62: Offres d'emploi enregistrées par Bureaux caractéristique sociodémographique	76
Tableau 63: Offres d'emploi enregistrées par qualification et métier offert	77
Tableau 64: Placements effectués par sexe selon la structure de placement et la région	78
Tableau 65: Placements effectués par sexe selon la qualification et le métier	78
Tableau 66 : Evolution des emplois créés de 2019 à 2023	79
Tableau 67: Répartition du nombre d'emplois créés par trimestre et par branche d'activités du secteur privé	80
Tableau 68 : Répartition du nombre d'emplois publics créés par département ministériel	81
Tableau 69. Nombre de jeunes inscrits au programme de stage de formation professionnelle par région	82
Tableau 70. Nombre de jeunes sélectionnés et placés au programme de stage de formation professionnelle	82
Tableau 71: Répartition des stagiaires par Dispositif de formation et de qualification 2023 selon le sexe	83
Tableau 72 : Répartition de jeunes placés en stage de qualification professionnelle	83
Tableau 73: Répartition des demandes de formation enregistrées en CREE, GERME et autres modules par région et sexe	84
Tableau 74 : Répartition des plans d'affaire financés par l'APEJ en 2023 par région et par sexe	84
Tableau 75: Indicateurs de la protection sociale	85
Tableau 76: Situation des pensionnés de la CMSS par région au 31 décembre 2023	86
Tableau 77: Statistiques des mutuelles au titre de l'année 2023	87
Tableau 78: Situation des ressources (entrées en FCFA) en 2023	88
Tableau 79: Situation des prestations par les mutuelles en 2023	89
Tableau 80: Taux de couverture du risque maladie par les mutuelles de santé en 2022	90
Tableau 81: Taux de couverture nationale des indigents	91
Tableau 82: Répartition des cotisations par structure (en fcfa)	92
Tableau 83: Répartition des nouveaux dossiers d'assurés et de prestations reçus en 2022 et 2023	92
Tableau 84: Répartition des bénéficiaires par catégorie d'assurés et par sexe	92
Tableau 85: Croissance annuelle et répartition des montants de prestations par type de pension entre 2022 et 2023	93
Tableau 86: Répartition des bénéficiaires de pensions par type de pension et par sexe	94
Tableau 87: Nombre de prestations en faveur des accidentés de travail	94
Tableau 88: Activités de prévention des accidents de travail et maladies professionnelles	95
Tableau 89: Activités médicales curatives	95
Tableau 90: Situation des prestations payées aux travailleurs maliens de l'extérieur	96
Tableau 91: Situation des pensions et rentes maliennes payées à l'extérieur du Mali	96
Tableau 92: Répartition des conflits collectifs par région	97
Tableau 93: Visa de contrats de travail	100
Tableau 94: Visa des contrats des travailleurs expatriés	100
Tableau 95: Litiges individuels selon le règlement et par région	101
Tableau 96: Accident de travail et maladies professionnelles par région	102
Tableau 97: Licenciement des travailleurs par région et par motif	103
Tableau 98: Evolution des effectifs des maliens reconduits par continent de 2017 à 2023	104
Tableau 99: Evolution des indicateurs clés de la migration de 2019 à 2023	105
Tableau 100. Répartition des inactifs par sources de revenus	109

Liste des graphiques

Graphique 1 : Pyramide des âges du Mali en 2023 (en milliers de personnes)	25
Graphique 2: Répartition des diplômés par domaine de formation	55
Graphique 3: Répartition des étudiants par pays d'accueil	56
Graphique 4 : Nouveaux diplômés entrants potentiels sur le marché du travail par type d'enseignement	62
Graphique 5: Situation du cofinancement en 2023 (en fcfa)	87
Graphique 6: Evolution du transfert de fonds des migrants en milliards de F CFA de 2013 à 2023	105

Sigles et abréviations

ABF	Assurance Banque Finance
AMAMUS	Agence Malienne de la Mutualité Sociale
AMO	Assurance Maladie Obligatoire
ANAM	Agence Nationale d'Assistance Médicale
ANPE	Agence Nationale Pour l'Emploi
APEJ	Agence pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes
ASACO	Associations de santé communautaire
AVD	Agriculture Vivrière et Durable
BAC	Baccalauréat
BIT	Bureau international du Travail
BPP	Bureau Privé de Placement
BT	Brevet de Technicien
BTP	Bâtiment Travaux Publics
CAP	Certificat d'Aptitude Professionnelle
CDD	Contrat à Durée Déterminée
CDI	Contrat à Durée Indéterminée
CEDEAO	Communautaire Economique des Etats de L'Afrique de L'Ouest
CERFITEX	Centre de Recherche et de Formation pour L'industrie Textile
CFA	Comptabilité Finance Audit
CFP	Centre de Formation Professionnelle
CGE	Création et Gestion des Entreprises
CIC	Carte d'Identité Consulaire
CL	Candidat Libre
CMSS	Caisse Malienne de Sécurité Sociale
CNECE	Centre National d'Examen et de Concours de l'Éducation
Covid-19	La Maladie à coronavirus 2019
CREDD	Cadre stratégique pour la Relance économique et le Développement durable
CREE	Créer votre Entreprise
DEA	Diplôme d'Etude Approfondie
DEF	Diplôme d'Etude Fondamentale
DEUG	Diplôme d'Etude Universitaire Générale
DNFP	Direction Nationale de la Formation Professionnelle
DNP	Direction Nationale de la Population
DNPD	Direction Nationale de la Planification du Développement
DNPSES	Direction Nationale de la Protection Sociale et de l'Economie Solidaire
DNT	Direction Nationale du Travail
EJOM	Emploi des Jeunes Crée les Opportunités au Mali
EMOP	Enquête Modulaire et Permanente auprès des Ménages
ENETP	Ecole Nationale d'Enseignement Technique et Professionnel
ENI-ABT	École Nationale d'Ingénieurs Abderrahmane Baba Touré
ENSUP	École Normale Supérieure
ESJSC	Ecole Supérieure de Journalisme et des Sciences de la Communication
ETP	Ecole des Travaux Publics
ETT	Entreprises des Travaux Temporaires
FAFPA	Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage
FAGES	Faculté du Génie et des Sciences
FAMA	Faculté d'Agronomie et de Médecine Animale
FAPH	Faculté de Pharmacie
FASSO	Faculté des sciences sociales
FBCF	Formation Brute du Capital Fixe
FCFA	Franc de la Communauté financière africaine
FDPRI	Faculté de Droit Privé

FDP	Faculté de Droit Public
FHG	Faculté d'Histoire et de Géographie
FLSL	Faculté des Lettres, Langues et Sciences du Langage
FMOS	Faculté de Médecine et d'Odonto Stomatologie
FSAP	Faculté des Sciences Administratives et Politique
FSEG	Faculté des Sciences Economiques et de Gestion
FSHSE	Faculté des Sciences Humaines et des Sciences de l'Education
FST	Faculté des Sciences et Techniques
GERME	Gérer Mieux votre Entreprise
Hist. Arch	Histoire-Archéologie
HIMO	Haute Intensité de la Main d'Œuvre
IC	Institut Confucius
IFM	Institut de Formation des Maîtres
IFP	Institut de Formation Professionnelle
IHERI-ABT	L'Institut des Hautes Etudes et des Recherches Islamiques Ahmed Baba de Tombouctou
INFSS	Institut National de formation en Sciences de la Santé
INFTS	Institut National de Formation en Travail Social
INJS	Institut National de la Jeunesse et des Sports
INPS	Institut National de Prévoyance Sociale
INSTAT	Institut National de la Statistique
IPR/IFRA	Institut Polytechnique Rural de formation et de Recherche Appliquée
IPU	Institut de Pédagogie Universitaire
ISA	Institut des Sciences Appliquées
IUFP	Institut Universitaire de Formation Professionnelle
IUG	Institut Universitaire de Gestion
IUT	Institut Universitaire de Technologie
IZSEJB	Institut Zayed des Sciences Economiques et Juridiques de Bamako
LMD	Licence Master Doctorat
LuxDev	Agence Luxembourgeoise pour la Coopération et le Développement
MDC	Missions diplomatiques et consulaire
MEFP	Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
MER	Micro Entreprise Rurale
OGO	Organisation et Gestion des Organisations
OI	Organisme International
ONEF	Observatoire National de l'Emploi et de la Formation
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONMOE	Office National de la Main-d'œuvre et de l'Emploi
PIB	Produit Intérieur Brut
PSA	Production et Santé Animale
PTI	Plan Triennal d'Investissement
RAMED	Régime d'Assistance Médicale
RASAMT	Rapport d'Analyse Situationnelle Annuelle sur le Marché du Travail
RAVEC	Recensement Administratif à Vocation d'Etat Civil
STC	Sciences et Techniques de Communication
SCN	Système de Comptabilité Nationale
SU3	le taux combiné du chômage et de la main-d'œuvre potentielle
UEMOA	Union Economique Monétaire Ouest Africain
USA	United States of America (les Etats-Unis d'Amérique)
ULSHB	Université des Lettres et Sciences Humaines de Bamako
USJPB	Université des Sciences Juridique et Politique de Bamako
USSGB	Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako
USTTB	Université des Sciences, des Techniques et des Technologies de Bamako
VA	Vulgarisation Agricole

Résumé analytique

Le Rapport d'Analyse Situationnelle Annuelle sur le Marché du Travail (RASAMT) est une production phare de l'Observatoire National de l'Emploi et de la Formation (ONEF). Il donne des informations importantes relatives au marché du travail sur la base de l'année précédente (2023). Il est destiné à tous les utilisateurs et lecteurs des informations statistiques du marché du travail.

Les informations contenues dans ce document proviennent des structures publiques et parapubliques du Mali. Ces structures se retrouvent principalement dans les ministères en charge de l'emploi, du travail, de la formation professionnelle, de l'économie et des finances, de l'éducation nationale, de l'enseignement technique, de l'enseignement supérieur, du développement social, du dialogue social et de la migration.

Les différentes parties du RASAMT 2023 sont : (i) définitions des concepts, (ii) situation économique, financière, sociale et démographique, (iii) enseignement et formation professionnelle, (iv) marché du travail, (v) sécurité sociale, (vi) dialogue social et (vii) migration. Dans un premier temps, le rapport débute par un résumé analytique, puis une introduction, des objectifs, la méthodologie et se termine par une conclusion et des recommandations.

☛ Situation économique, financière, éducative et démographique

L'année 2023 marque un tournant positif pour l'économie malienne après plusieurs années de difficultés liées à la pandémie et aux crises politiques. Le PIB a connu une croissance modeste de 4,7 %, soutenue principalement par les secteurs secondaire (2,4 %) et tertiaire (6,8 %), qui ont enregistré une reprise significative. Cette amélioration reflète un retour à la croissance dans l'industrie et les services, avec une forte contribution des secteurs liés au numérique et aux services essentiels.

En outre, il faut noter que l'inflation est passé de 9,7% en 2022 à 2,2% en 2023 (AFDB, 2024). La consommation des ménages, bien que modérée, a montré une résilience continue, se maintenant autour de 3 %, ce qui témoigne de la résilience des populations maliennes face aux conditions économiques difficiles. Malgré l'incertitude persistante, la consommation semble avoir stabilisé ses niveaux après les chocs des années précédentes.

En termes d'investissement (FBCF), l'année 2023 a également marqué une reprise timide, avec une croissance de 3,0 %, après des années de contraction. Cette légère amélioration suggère une stabilisation des conditions économiques, peut-être favorisée par des mesures gouvernementales visant à encourager les investissements et une certaine normalisation de la situation politique et sociale. Cependant, cette reprise reste modeste et insuffisante pour rattraper le retard accumulé durant les années précédentes, mettant en évidence la fragilité de l'environnement d'investissement et la nécessité d'un soutien accru pour stimuler pleinement le secteur économique.

Entre 2020 et 2023, le Mali a observé une progression modeste du Taux Brut de Scolarisation (TBS) et du Taux Brut de Préscolarisation (TBP), avec des disparités notables entre les sexes.

Le taux brut de préscolarisation a augmenté de 6,94 % en 2020-2021 à 7,53 % en 2022-2023, avec une participation plus importante des filles (7,70 %) par rapport aux garçons (7,38 %). Dans le premier cycle fondamental, le TBS a atteint 81,7 % en 2022-2023, avec une amélioration pour les garçons (83,8 %) et les filles (79,6 %), bien que l'écart persiste. En revanche, pour le second cycle fondamental, la progression a été plus lente, atteignant 51,4 % en 2022-2023, et les garçons (52,2 %) restent largement avant les filles (50,5 %). Le secondaire général a connu une légère baisse, de 27,7 % en 2020-2021 à 28,67 % en 2022-2023, et dans le secteur technique, le TBS est resté faible, atteignant seulement 0,46 % en 2022-2023. Les inégalités persistantes, surtout en milieu rural et dans les zones affectées par l'insécurité, témoignent des défis structurels pour l'égalité d'accès à l'éducation.

Le Mali est confronté à un important défi de croissance démographique rapide, les données de la pyramide des âges du Mali en 2023 révèlent une population majoritairement jeune, avec près de 45 % de la population totale composée d'enfants et d'adolescents de 0 à 14 ans. Les jeunes adultes (15-24 ans) représentent également plus de 20 % de la population, soulignant les défis liés à l'emploi et à la formation professionnelle. La population malienne est assez équilibrée en considérant le sexe, avec une légère prédominance des femmes, dans les tranches d'âge plus âgées. Bien que la population vieillissante reste relativement faible (3,4 % ont plus de 60 ans), elle pourrait croître avec l'amélioration de l'espérance de vie. Face à cette dynamique, le Mali doit investir dans l'éducation, la santé, et l'emploi, en particulier pour sa jeunesse, tout en anticipant les besoins croissants des personnes âgées.

☛ Enseignements et formation professionnelle

En 2023, sur 526 797 inscrits aux examens nationaux au Mali, 483 522 se sont présentés et 140 501 ont été admis. Le DEF a enregistré 74 375 admis, dont 39 950 garçons contre 34 425 filles. Pour le Bac Général, sur 200 678 inscrits, 24,3 % ont été admis, mais les garçons ont une plus grande portion d'admis, soit 25 291 contre 18 243 filles. Le CAP, avec 24 227 inscrits, affiche un taux de réussite élevé, bien que les filles restent moins nombreuses parmi les admis. Les résultats du BT montrent des différences, avec une performance plus équilibrée en BT2 qui a enregistré 5 074 admis, dont 2 645 garçons contre 2 429 filles. Ces résultats soulignent les disparités entre sexes et la nécessité de politiques pour améliorer l'égalité d'accès et de réussite.

☛ Marché du travail

En 2023, la population en âge de travailler au Mali est estimée à 11,1 millions de personnes, dont 53,6 % de femmes. La main d'œuvre (ou population active), comprenant les personnes en emploi et les chômeurs, représente 63,7 % de cette population. Sur les 7,06 millions de personnes actives, 41,1% sont des femmes. La majorité de la main-d'œuvre (76,8 %) vit en milieu rural, avec des concentrations notables dans les régions de Sikasso, Kayes, Ségou et Mopti. Les jeunes de moins de 35 ans constituent plus de la moitié (52,5%) de la main-d'œuvre, avec une forte proportion de jeunes de 15-24 ans (21,8 %). En termes de niveau d'éducation, seulement 8,8 % de la main-d'œuvre a atteint le niveau secondaire ou plus, et près de deux tiers (65,3 %) n'ont aucun niveau d'éducation, une situation plus marquée chez les femmes.

En outre, le taux d'activité est passé à 63,7 %, avec une grande disparité entre les sexes : 80,8 % pour les hommes et 48,8 % pour les femmes. Il est plus élevé en milieu rural (66 %) qu'en milieu urbain (57 %), et varie considérablement selon les régions, atteignant 80,3 % à Tombouctou et 43,6 % à Gao. Le taux d'activité est plus faible chez les personnes ayant un

niveau d'éducation secondaire (45,7 %) et plus élevé chez celles ayant un niveau fondamental (67,2 %). Les femmes les plus actives se trouvent à Sikasso, Kayes et Tombouctou, tandis que les hommes le sont à Kidal, Tombouctou et Taoudéni.

☛ Sécurité sociale

En 2023, le montant total du cofinancement a connu une hausse significative, passant de 379 633 555 FCFA en 2022 à 574 899 330 FCFA. Les mutuelles sont principalement cofinancées, avec des localités comme le district de Bamako recevant jusqu'à 79 056 850 FCFA, alors que certaines régions comme Kidal, Ménaka et Taoudéni n'ont bénéficié d'aucuns financements externes. Les femmes constituent la majorité des bénéficiaires, soit 71 355 femmes bénéficiaires contre 51 213 hommes. Toutefois, le taux de couverture reste très faible, nationalement il est de 2,58%. Les régions du nord et du centre du pays affichent un taux encore plus faible que, reflétant des défis dans l'immatriculation et l'accès aux soins. Le régime RAMED, qui soutient les populations les plus vulnérables, a montré de bons résultats dans certaines régions comme Sikasso et Mopti, mais d'autres comme Ségou et Kidal nécessitent une intervention ciblée. En outre, bien que les cotisations et prestations aient globalement atteint les prévisions, la baisse du taux de croissance annuel suggère une nécessité de réévaluation des stratégies à adopter. La sécurité sociale contribue directement à l'atteinte des ODD, notamment en assurant une protection contre les risques sociaux tels que la maladie, l'accident du travail, la maternité, la vieillesse et le chômage. Le Pacte de stabilité sociale et de croissance, signé en 2023 entre le gouvernement et les partenaires sociaux, comprend des chapitres dédiés à la rémunération, à la formation professionnelle, à la sécurité sociale et à la santé au travail. Ce pacte vise à instaurer un climat social apaisé propice à l'émergence économique et à la réalisation des ODD.

☛ Dialogue social

En 2023, un total de 66 conflits collectifs a été enregistré, avec la région de Kayes en tête, qui a comptabilisé 19 conflits, suivie par la région de Gao avec 9 conflits. La région de Sikasso a, quant à elle, enregistré le plus faible nombre, avec seulement 3 conflits, ce qui pourrait être dû au nouveau découpage administratif transférant une grande part d'activités à la région de Bougouni. Aucun cas de grève illimitée n'a été observé durant l'année. En ce qui concerne les litiges individuels, la Direction Nationale du Travail (DNT) a traité 1 235 cas, dont 711 ont été résolus par conciliation, 430 ont été transmis au tribunal et 94 ont été classés en instance. Bamako a enregistré le plus grand nombre de soumissions (611 cas), tandis que la région de Ménaka en a vu seulement deux. Dans certaines régions comme Koulikoro et Sikasso, les litiges sont souvent transmis au tribunal plutôt que réglés par conciliation, avec un total de 45 cas transmis contre 34 conciliations. D'une manière générale, le Mali a essayé de relever de nombreux défis dans ce domaine et beaucoup de retard a été rattrapé en témoigne la création en aout 2023 du Conseil national du développement social, avec pour mission d'assurer la concertation permanente entre l'état et les partenaires sociaux.

☛ Migration

En 2023, le nombre de Maliens reconduits à la frontière a atteint 5 643, marquant une légère baisse par rapport à 2022. Bien que la tendance générale ait augmenté entre 2017 et 2023, 2023 se distingue par cette diminution par rapport à l'année précédente. En termes de répartition géographique, l'Afrique reste le continent où le plus grand nombre de reconduites a eu lieu,

avec un total de 34 337 reconduites depuis 2017, et un pic particulièrement élevé observé en 2018. En 2023, l'Asie-Océanie a également connu un nombre notable de reconduites, bien que beaucoup plus faible comparé à l'Afrique. Cette dynamique en 2023 s'inscrit dans un contexte de tensions sécuritaires nationales, influençant les déplacements et reconduites. Les transferts de fond des migrants connaissent également une augmentation de 28,5 % et s'établissent à 652,5 milliards de FCFA en 2023.

Introduction

Le Rapport d'Analyse Situationnelle Annuelle sur le Marché du Travail (RASAMT-2023) constitue un outil stratégique de référence, regroupant un ensemble d'informations susceptibles de refléter ou d'influencer directement les dynamiques du marché de l'emploi au Mali. Élaboré en réponse à une demande croissante des utilisateurs – notamment les décideurs publics, les institutions partenaires et les chercheurs – ce rapport répond à un besoin pressant en matière d'accès à des données statistiques fiables, actualisées et représentatives.

Ainsi, le RASAMT s'inscrit pleinement dans la mission fondamentale de l'Observatoire National de l'Emploi et de la Formation (ONEF), qui consiste à produire des analyses et des études rigoureuses sur le marché du travail, à l'échelle nationale et régionale, afin d'outiller les acteurs pour une meilleure régulation et anticipation des évolutions socio-économiques.

Dans cette perspective, l'ONEF a mis en place un dispositif permanent de collecte et de traitement des données, visant à combler les lacunes structurelles des systèmes d'information sur le travail dans les pays d'Afrique francophone. En effet, face aux insuffisances observées en matière de production statistique, la nécessité d'un rapport structuré, fiable et récurrent devient impérative.

Ce rapport ne se limite pas à une analyse descriptive : il intègre également des données conjoncturelles et annuelles relatives à la situation socio-économique nationale, en mettant à disposition des indicateurs essentiels tels que l'intermédiation, le dialogue social ou les tendances de l'emploi. Il s'adresse ainsi à un large éventail d'utilisateurs, qu'il s'agisse de décideurs politiques, de partenaires techniques et financiers, de praticiens de terrain ou de citoyens intéressés.

Enfin, le RASAMT-2023 s'inscrit dans la continuité des publications antérieures de l'ONEF, consolidant son rôle en tant qu'instrument de suivi, de veille et d'orientation des politiques en matière d'emploi et de formation au Mali.

Objectifs

L'objectif général de cette étude est de produire un ensemble d'informations sur le marché du travail portant sur les données de l'année 2023. De façon spécifique, cette étude vise à :

- fournir des données relatives à la situation économique, financière, éducative et démographique ;
- donner des informations sur l'enseignement et la formation professionnelle ;
- analyser les données relatives à l'emploi et à l'information sur le marché du travail ;
- fournir les données sur le dialogue social et la sécurité sociale ;
- donner un état de la migration au Mali.

Méthodologie

La réalisation du rapport repose sur une démarche méthodologique rigoureuse articulée autour de plusieurs étapes complémentaires. Elle débute par une revue documentaire approfondie, visant à recenser les principales sources d'informations pertinentes sur le marché du travail.

Ensuite, la collecte des données constitue une phase clé du processus. Elle a été menée sur l'ensemble du territoire national, incluant également quelques éléments relatifs aux Maliens établis à l'extérieur. Bien que programmée initialement sur une période de dix (10) jours, du 7 au 18 août 2024, cette opération a nécessité une prolongation jusqu'à 35 jours en raison de contraintes logistiques et de retards rencontrés dans certaines structures. Face à ces défis, les agents de l'ONEF ont dû assumer directement le rôle d'enquêteurs sur le terrain, assurant ainsi une qualité et une fiabilité optimales dans la collecte.

Par ailleurs, pour structurer l'information statistique à obtenir, une correspondance officielle accompagnée d'un canevas de renseignement spécifique à chaque organisme a été transmise aux structures productrices. Cette démarche a permis de standardiser les données reçues et d'assurer leur cohérence pour l'analyse.

Une fois les données recueillies, elles ont été centralisées et consolidées par le département des études conjoncturelles et prospectives du marché du travail de l'ONEF. Ce travail de mise en cohérence, réalisé principalement à l'aide de logiciels comme Excel, a consisté à harmoniser les totaux, corriger où calculer les pourcentages (à un chiffre après la virgule) et valider la qualité des informations, notamment pour les tableaux provenant d'autres sources que l'ONEF.

Enfin, les données sur les créations d'emplois ainsi que celles issues de l'Enquête Modulaire et Permanente auprès des Ménages (EMOP) ont été intégrées au rapport. L'analyse de l'ensemble des éléments a été assurée par une équipe technique multidisciplinaire, composée d'agents de l'ONEF et de personnes ressources qualifiées, garantissant ainsi une lecture globale et pertinente de la situation du marché du travail.

1. Définitions des concepts

Ce chapitre vise à définir les principaux concepts relatifs au marché du travail, afin d'en faciliter la compréhension et d'en assurer une utilisation cohérente dans l'ensemble du rapport. Ces notions constituent des indicateurs essentiels qui permettent d'appréhender la réalité du marché du travail sous différents angles.

1.1. Population en emploi

La population en emploi comprend toutes les personnes en âge de travailler qui, durant une courte période de référence (7 derniers jours), étaient engagées dans une activité visant à produire des biens ou à fournir des services en échange d'une rémunération ou d'un profit.

1.2. Travail

Le travail comprend toutes les activités effectuées par des personnes de tout sexe et tout âge afin de produire des biens ou fournir des services destinés à la consommation par des tiers ou à leur consommation personnelle. Il exclut les activités qui n'impliquent pas la production de biens ou de services (par exemple, la mendicité et le vol), le fait de prendre soin de soi (par exemple, la toilette personnelle et l'hygiène) et les activités qui ne peuvent pas être réalisées par une autre personne que soi-même (par exemple, dormir, apprendre et les activités de loisirs)¹.

1.3. Population en âge de travailler

La population en âge de travailler comprend toutes les personnes des deux sexes ayant atteint l'âge légal du travail. La limite inférieure suggérée par le BIT est de 15 ans, âge révolu. Les pays ont cependant la possibilité de l'adapter à leur propre contexte. Il ne doit en aucun cas être inférieur à 13 ans, âge révolu. Au Mali, la limite est de 15 ans.

1.4. Chômeur

Le chômeur est défini comme toute personne en âge de travailler qui n'était pas en emploi, qui avait effectué des activités de recherche d'emploi durant une période récente spécifiée, et était actuellement disponible pour l'emploi si la possibilité d'occuper un poste de travail existait.

1.5. Chômage combiné à la main-d'œuvre potentielle

Il comprend toutes les personnes sans emploi, n'ayant pas travaillé (ne serait-ce qu'une heure) lors de la semaine précédant le passage de l'agent enquêteur, ayant recherché ou non un emploi au cours du mois précédant le passage de l'agent enquêteur et disponibles pour travailler immédiatement si l'on leur offrait un emploi.

1 Source : Résolution de la dix-neuvième Conférence internationale des statisticiens du travail : https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---stat/documents/normativeinstrument/wcms_233215.pdf

1.6. Main d'œuvre

La main d'œuvre fait référence à l'offre de travail du moment pour la production de biens et de services en échange d'une rémunération ou d'un profit. Les personnes hors de la main-d'œuvre sont les personnes en âge de travailler qui ne sont ni en emploi, ni au chômage durant la courte période de référence.

1.7. Taux d'emploi

C'est le pourcentage de la population âgée de 15 ans et plus qui est en emploi par rapport à la population totale âgée de 15 ans et plus.

1.8. Taux d'emploi informel

Le taux d'emploi informel est défini comme étant le pourcentage des personnes en emploi informel par rapport à la population totale en emploi.

2. Situation économique, financière, sociale et démographique

La reprise économique s'est renforcée en 2022 en dépit des effets collatéraux de l'application de l'embargo décrété par la CEDEAO contre le Mali durant près de sept mois, de même que les implications de la guerre en Ukraine. En effet, malgré la contraction de la production cotonnière, le taux de croissance de l'activité économique est estimé à 3,7% contre 3,1% en 2021, traduisant la résilience de l'économie malienne.

2.1. Situation économique

L'analyse des données présentées dans le tableau 1, sur la croissance du PIB réel, la consommation des ménages, et l'investissement (FBCF) au Mali de 2019 à 2023, permet de cerner les effets des différents chocs sur l'économie du pays.

En 2019, le PIB a enregistré une croissance de 5 %, signe d'une économie relativement stable avant la pandémie de COVID-19. Les secteurs primaire, secondaire et tertiaire ont contribué positivement à cette croissance. En revanche, une récession économique est observée avec une contraction du PIB de -1,2 % en 2020, principalement due aux effets de la pandémie. Le secteur primaire a été particulièrement touché avec une baisse de -2,7 %, reflétant les perturbations dans l'agriculture et d'autres activités rurales. Le secteur secondaire, plus résilient, a connu une légère baisse de -0,2 %, tandis que le secteur tertiaire a montré une croissance positive de 1 %, probablement soutenu par des services essentiels et des innovations dans le commerce numérique.

En 2023 la croissance du PIB s'est accélérée à 4,7 %, signalant une reprise plus solide de l'économie malienne. Le secteur primaire a ralenti (2,8 %), mais les secteurs secondaire (2,4 %) et tertiaire (6,8 %) ont montré une amélioration significative, indiquant une reprise dans l'industrie et les services. La consommation des ménages a affiché une résilience relative face aux crises. Après un ralentissement en 2020, où la croissance est passée de 5,1 % à 3,5 % en raison des effets combinés de la pandémie et des crises sociopolitiques, elle a maintenu une croissance stable autour de 3 % jusqu'en 2023. Ceci reflète une adaptation des ménages maliens à la situation économique difficile, bien que la consommation reste probablement freinée par l'incertitude et la diminution des revenus disponibles.

L'investissement (FBCF) a fortement chuté en 2020 (-0,7 %), après une forte croissance en 2019 (11,4 %). Cette chute est attribuable à l'incertitude économique liée à la pandémie et aux crises politiques, qui ont freiné les projets d'investissement. La reprise de l'investissement a été lente et inégale. Après un rebond en 2021 (4,8 %), il y a eu une nouvelle contraction en 2022 (-0,2 %), indiquant des difficultés persistantes dans l'environnement d'investissement. Cependant, une légère reprise en 2023 (3,0 %) suggère une amélioration des perspectives économiques ou des mesures gouvernementales favorisant les investissements.

En outre, les données montrent que l'économie malienne a été profondément affectée par la pandémie de COVID-19, les crises politiques et sécuritaires, mais aussi par des défis structurels. Si la reprise est en cours, elle reste fragile et inégale. Le secteur tertiaire semble le plus dynamique, tandis que le secteur secondaire reste vulnérable. La consommation des ménages se montre relativement résiliente, mais l'investissement reste volatile, ce qui peut limiter les perspectives de croissance à long terme. Pour renforcer cette reprise, il serait crucial de stabiliser l'environnement sociopolitique et d'attirer davantage d'investissements, tout en soutenant les secteurs clés tels que l'agriculture et les services.

Tableau 1: Croissance du PIB réel, de la consommation des ménages et de l'investissement (en %)

	2019	2020	2021	2022	2023
PIB	5,0	-1,2	3,1	3,5	4,7
Primaire	2,1	-2,7	-1,2	6,0	2,8
Secondaire	4,7	-0,2	1,7	-0,3	2,4
Tertiaire	5,2	1,0	7,7	5,3	6,8
Consommation finale des ménages	5,1	3,5	3,0	3,5	3,8
FBCF	11,4	-0,7	4,8	-0,2	3,0

Source : INSTAT, Comptes nationaux, nouvelle série, 2023

L'analyse des données du tableau 2, indique que la part du secteur primaire dans le PIB est restée relativement stable au cours de la période 2019-2023, oscillant entre 31,0 % et 31,8 %. Cette stabilité suggère que malgré les crises, notamment la pandémie de COVID-19 et les tensions sociopolitiques, le secteur primaire (principalement l'agriculture, l'élevage et la pêche) a continué de jouer un rôle clé dans l'économie malienne. Cela peut être attribué à la nature résiliente de l'agriculture dans des économies en développement, où une grande partie de la population dépend directement des activités rurales pour sa subsistance. Cependant, la légère baisse en 2021 pourrait refléter les effets combinés de la pandémie et de mauvaises conditions climatiques.

Le secteur secondaire, qui comprend l'industrie, la construction et l'extraction minière, a connu une évolution plus volatile. En 2019 et 2020, sa part dans le PIB était stable autour de 23,2 % et 23,3 %. Cependant, une augmentation significative est observée en 2021, avec une part atteignant 26,4 %. Cette hausse pourrait être liée à une reprise post pandémie dans certains sous-secteurs industriels ou miniers. Toutefois, la baisse subséquente en 2022 (25,3 %) et 2023 (24,8 %) suggère que cette reprise a été partiellement freinée par des défis persistants, tels que les crises sécuritaires, les interruptions des chaînes d'approvisionnement, et peut-être la revue des accords-cadres dans le domaine minier.

Le secteur tertiaire, qui regroupe les services, a légèrement augmenté sa part dans le PIB, passant de 37,8 % en 2019 à 38,1 % en 2023. La montée en puissance des services pourrait être due à une diversification croissante de l'économie malienne, avec un développement des secteurs comme les télécommunications, les services financiers, et le commerce. Cependant, la baisse observée en 2021 (36,8 %) pourrait être liée aux perturbations causées par la pandémie, qui ont affecté les services non essentiels et le tourisme. La reprise du secteur en 2022 et 2023 indique que le tertiaire reste un moteur important de l'économie malienne, en particulier avec la résilience de certaines activités comme le commerce et les services publics.

La part des taxes indirectes dans le PIB a diminué de 7,5 % en 2019 à 5,8 % en 2023. Cette réduction pourrait indiquer une baisse des revenus fiscaux due à un ralentissement économique ou à une réduction des taxes pour stimuler l'économie. Cela pourrait également refléter une baisse des importations, qui sont souvent une source importante de taxes indirectes. La légère reprise en 2023 pourrait indiquer une tentative de rétablir la collecte fiscale dans un contexte de reprise économique.

L'évolution de la structure sectorielle du PIB malien de 2019 à 2023 révèle un certain degré de résilience, mais aussi des vulnérabilités importantes face aux crises. Le secteur primaire reste une base solide de l'économie malgré des fluctuations mineures. Le secteur secondaire, bien qu'il ait montré des signes de reprise, reste volatil, probablement en raison de sa sensibilité aux

chocs externes et internes. Le secteur tertiaire semble être en croissance, mais il a également été affecté par la pandémie et d'autres crises.

Tableau 2: Evolution de la part des secteurs dans le PIB (en %)

	2019	2020	2021	2022	2023
Secteur primaire	31,6	31,8	31,0	31,7	31,3
Secteur secondaire	23,2	23,3	26,4	25,3	24,8
Secteur tertiaire	37,8	38,1	36,8	37,4	38,1
Taxes indirectes (moins subventions)	7,5	6,8	5,8	5,5	5,8
Total (PIB aux prix du marché)	100	100	100	100	100

Source : INSTAT, Comptes nationaux, nouvelle série, 2023

2.2. Situation financière

En 2023, les recettes étaient établies à 2 304,475 milliards de FCFA, dont 2 077,27 milliards de recettes nettes (Ministère de l'économie et des finances | Direction Générale du Budget, 2023). Il y'a eu ainsi une hausse de 19,3 % comparativement à 2022. Le retour progressif à la sécurité et à la stabilisation du pays a contribué à soufflé une bouffée de confiance dont a bénéficié les recouvrements budgétaires. En 2023, les recettes nettes (hors crédits de TVA) ont atteint 2 077,27 millions d'euros, soit une augmentation de 336 millions d'euros par rapport à l'année précédente (1 741,27 millions d'euros en 2022). Cette hausse des recettes est un signe positif, indiquant une amélioration des revenus générés, pouvant être attribué à des facteurs tels que la croissance économique, des mesures fiscales ou l'amélioration de la collecte des impôts. Au niveau des dépenses, on observe une augmentation de 212,713 millions d'euros, passant de 2 250,85 millions d'euros en 2022 à 2 463,56 millions d'euros en 2023. Cette hausse des dépenses pourrait être liée à des investissements accrus, des augmentations des coûts administratifs, ou à des réponses aux besoins économiques et sociaux dans le contexte de l'année 2023.

En ce qui concerne le solde du budget général, il est négatif pour les trois années, mais la situation s'améliore. En 2023, le déficit a diminué de 123,287 millions d'euros par rapport à 2022, passant de -509,584 millions d'euros à -386,297 millions d'euros. Cette amélioration indique que, bien que les dépenses aient augmenté, l'augmentation des recettes a permis de réduire l'écart entre les revenus et les dépenses, indiquant ainsi un signe de gestion budgétaire plus équilibrée.

Tableau 3 : Résumé de la situation d'exécution du budget général au 31 décembre 2023

	2021	2022	2023	Variation 2022/2023
Recettes nettes (hors crédits TVA)	1 820,07	1 741,27	2 077,27	336
Dépenses	2 360,61	2 250,85	2 463,56	212,713
Solde du budget général	-540,539	-509,584	-386,297	123,287

Source : Ministère de l'économie et des finances | Direction générale du Budget | Loi de finance 2023

En ce qui concerne le besoin de financement pour l'année 2023, il a été estimé à 1 480,629 millions d'euros, mais la situation au 31 décembre 2023 montre que ce besoin a été réduit à 1 129,562 millions d'euros, soit une couverture de 76,29%. Parallèlement, le déficit budgétaire à financer a diminué de manière significative, passant de 689,995 millions d'euros en prévision à 386,297 millions d'euros dans la réalité, soit un taux de couverture de 55,99%. L'État a réussi à émettre de la dette à hauteur de 1 012,660 millions d'euros, soit 74,86% des prévisions initiales. Cependant, les produits provenant de la cession des actifs ont été bien inférieurs aux attentes, atteignant seulement 1,717 millions d'euros contre une prévision de 15 millions d'euros, soit un taux de réalisation de 11,45%.

En conclusion, le constat est que dans le budget de l'État pour l'année 2023, l'exécution des recettes et des dépenses du budget général au 31 décembre 2023 dépasse nettement celle de l'année précédente, 2022. Avec une gestion plus efficace des finances publiques et une réduction du déficit. Cette amélioration est en partie due à un contexte économique et financier différent, marqué par les mesures de régulation budgétaire mises en place à la suite des sanctions économiques et financières imposées par la CEDEAO et l'UEMOA en 2022, nécessitant une gestion plus rigoureuse des finances publiques. Par contre, le contexte national reste toujours impacté par les conséquences de la crise en Ukraine, qui a affecté les économies mondiales, entraînant des hausses de prix et des perturbations des chaînes d'approvisionnement. La maîtrise du budget malgré ces contraintes internationales et malgré une faiblesse dans les revenus provenant des ventes d'actifs, démontre le succès de l'état dans la recherche de son équilibre financier.

2.3. Situation éducative

Les données du tableau 4, montrent l'évolution du Taux Brut de Scolarisation (TBS) et de Préscolarisation (TBP) au Mali de 2020 à 2023, avec des variations par sexe et par cycle éducatif. Le taux de préscolarisation a légèrement augmenté, passant de 6,94 % en 2020-2021 à 7,53 % en 2022-2023. Cette progression, bien que modeste, est encourageante dans un contexte difficile. Les filles ont constamment un taux supérieur à celui des garçons, allant de 7,17 % à 7,70 % entre 2020 et 2023, contre une hausse de 6,71 % à 7,38 % pour les garçons. Ce constat peut être attribué à une sensibilisation accrue à l'éducation des filles dans les zones urbaines, bien que ce secteur reste peu développé.

Le TBS pour le premier cycle fondamental a enregistré une augmentation régulière, atteignant 81,7 % en 2022-2023. Ce cycle est crucial puisqu'il couvre les six premières années d'éducation obligatoire. Les garçons continuent de montrer des taux plus élevés, progressant de 81,0 % à 83,8 %. Les filles, malgré une augmentation (de 76,0 % à 79,6 %), restent en dessous des garçons, ce qui reflète les écarts d'accès à l'éducation, particulièrement en milieu rural, où les normes sociales peuvent limiter l'instruction des filles. Pour le second cycle fondamental, le TBS a progressé plus lentement, atteignant 51,4 % en 2022-2023. L'écart entre les sexes persiste, avec les garçons qui vont de 49,7 % à 52,2 %, tandis que les filles passent de 46,0 % à 50,5 %. Malgré une amélioration, l'insécurité et les normes socioculturelles continuent d'impacter la scolarisation des filles, notamment dans les zones rurales et de conflit.

Le TBS pour le secondaire général a connu une légère baisse après une hausse initiale, passant de 27,7 % en 2020-2021 à 28,67 % en 2022-2023. Cette baisse peut refléter les défis liés à la transition entre les cycles fondamental et secondaire, amplifiés par des obstacles logistiques et économiques. Les garçons maintiennent des taux plus élevés (29,91 % en 2022-2023), tandis que les filles stagnent autour de 27,37 %. Cela peut s'expliquer par des pressions économiques plus fortes sur les filles, notamment pour contribuer aux tâches domestiques ou en raison de mariages précoces. Dans le secondaire technique, les taux de scolarisation, bien que faibles, sont en légère hausse, atteignant 0,46 % en 2022-2023. Les filles restent sous-représentées dans ce domaine, avec seulement 0,41 %, contre 0,50 % pour les garçons. Ce déséquilibre persistant entrave l'accès à la formation technique, pourtant cruciale pour l'employabilité des jeunes.

Concernant le CAP (Certificat d'Aptitude Professionnelle), après une forte augmentation en 2021-2022, le TBS a chuté en 2022-2023, passant de 3,33 % à 1,91 %, probablement en raison

de la baisse des financements ou de l'accès restreint dans les zones d'insécurité. Les garçons (2,44 %) sont toujours plus nombreux que les filles (1,34 %).

Le TBS pour le BT (Brevet de Technicien) montre une légère progression, atteignant 6,90 % en 2022-2023. Cependant, l'écart entre les sexes persiste : 8,03 % pour les garçons contre 5,71 % pour les filles. Ce secteur, bien qu'en croissance, reste sous-exploité malgré son potentiel à améliorer l'employabilité des jeunes. Entre 2020 et 2023, l'évolution du TBS montre une tendance générale à l'augmentation, avec des fluctuations selon les cycles. Les taux de scolarisation restent inégaux entre les sexes, les garçons étant généralement plus nombreux, surtout dans les cycles techniques et secondaires. Toutefois, les filles montrent des signes de progrès, notamment au préscolaire et au premier cycle fondamental. Les défis structurels, tels que l'insécurité, les pressions économiques, les normes sociales et les inégalités d'accès, continuent de freiner les avancées, en particulier dans les zones rurales.

Malgré ces obstacles, il est essentiel que les politiques publiques continuent de promouvoir l'égalité des chances entre les sexes et d'améliorer l'accès à l'éducation dans les zones difficiles. Une attention particulière doit être portée au développement de l'enseignement technique et professionnel, afin de renforcer l'employabilité des jeunes dans un marché du travail en mutation.

Tableau 4 : Evolution du Taux Brut de Scolarisation (TBS) par sexe (en %)

	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Le Taux Brut de Préscolarisation (TBP)	6,94	6,92	7,53
Garçon	6,71	6,62	7,38
Fille	7,17	7,23	7,70
Evolution du TBS au Fondamental I	79,00	79,60	81,7
Garçon	81,00	81,80	83,8
Fille	76,00	77,40	79,6
Evolution du TBS au Fondamental II	47,9	50,8	51,4
Garçon	49,7	51,7	52,2
Fille	46,0	49,8	50,5
Evolution du TBS au secondaire général	27,70	29,37	28,67
Garçon	30,40	31,26	29,91
Fille	24,90	27,39	27,37
Evolution du TBS au secondaire technique	0,58	0,40	0,46
Garçon	0,63	0,43	0,50
Fille	0,52	0,36	0,41
Evolution du TBS niveau CAP	1,73	3,33	1,91
Garçon	1,91	3,54	2,44
Fille	1,54	3,11	1,34
TBS niveau BT	5,56	6,81	6,90
Garçon	6,01	7,63	8,03
Fille	5,09	5,95	5,71

Source : CPS/Education, Rapport d'analyse des indicateurs, 2023

Les données du tableau 5 sur l'évolution du Taux d'Achèvement (TA) de 2020 à 2023, réparties par sexe et par niveau d'enseignement au Mali, révèlent plusieurs dynamiques intéressantes. Le TA du premier cycle fondamental (Fondamental I) a enregistré une progression significative, passant de 43,0 % en 2020-2021 à 54,0 % en 2022-2023. Cette augmentation montre une amélioration de la capacité des élèves à terminer les six premières années de leur scolarité. En termes de variation par sexe, les garçons ont légèrement mieux progressé, leur taux passant de 41,0 % à 54,8 %, tandis que celui des filles a évolué de 45,0 % à 53,2 %. Cet écart modéré entre les sexes démontre que les garçons ont rattrapé puis légèrement dépasser les filles dans ce cycle.

Cette augmentation générale peut être liée aux efforts du gouvernement pour maintenir l'éducation malgré les défis socio-économiques et sécuritaires. Cependant, l'accès reste inégal, surtout pour les filles en milieu rural, bien que cet écart semble se réduire.

Le TA du second cycle fondamental (Fondamental II) présente une tendance préoccupante. Après une légère hausse de 36,2 % en 2020-2021 à 37,1 % en 2021-2022, il a chuté à 32,9 % en 2022-2023. Cette diminution pourrait être attribuée aux défis structurels, l'insécurité et les interruptions scolaires dans certaines régions. Les garçons ont vu leur TA diminuer de 39,0 % en 2020-2021 à 33,2 % en 2022-2023. De même, les filles ont connu une baisse, leur taux passant de 33,3 % à 32,6 % sur la même période. Cette régression du taux chez les filles peut être imputée à de facteurs tels que l'insécurité, les difficultés économiques et les mariages précoces qui affectent plus particulièrement les filles.

Le TA du secondaire général a suivi une fluctuation, augmentant de 19,8 % en 2020-2021 à 22,07 % en 2021-2022 avant de redescendre à 19,46 % en 2022-2023. Les garçons continuent d'afficher des taux d'achèvement plus élevés que les filles, mais l'écart reste relativement faible (21,12 % pour les garçons contre 17,71 % pour les filles en 2022-2023). Cette baisse peut être liée aux difficultés rencontrées lors de la transition entre le fondamental et le secondaire, ainsi qu'à l'impact des crises qui affectent la motivation et les ressources nécessaires à la poursuite des études.

Le TA dans le secondaire technique, bien que toujours faible, connaît une légère augmentation, allant de 0,28 % en 2020-2021 à 0,53 % en 2022-2023. Cette progression, bien que modeste, est encourageante pour un secteur où la demande pourrait croître, notamment en raison de son potentiel d'amélioration de l'employabilité. Les garçons continuent d'afficher des taux légèrement plus élevés (0,61 % en 2022-2023 contre 0,44 % pour les filles), ce qui reflète les obstacles supplémentaires auxquels les filles sont confrontées pour accéder à l'enseignement technique.

Le TA pour le CAP présente une évolution favorable, passant de 1,70 % en 2020-2021 à 2,85 % en 2022-2023. Cependant, cette hausse est principalement constatée chez les garçons, dont le taux a grimpé de 2,20 % à 3,69 %, tandis que celui des filles, après avoir progressé en 2021-2022 (2,26 %), a chuté à 1,97 % en 2022-2023. Cette disparité suggère que les politiques d'accès au CAP bénéficient davantage aux garçons, tandis que les filles continuent de faire face à des obstacles, notamment culturels et économiques, qui freinent l'achèvement de ce cycle. Le TA pour le BT a connu des fluctuations, passant de 12,05 % en 2020-2021 à 7,76 % en 2021-2022, avant de remonter à 8,9 % en 2022-2023. Les garçons affichent des taux d'achèvement plus élevés (9,14 % contre 8,64 % pour les filles en 2022-2023). Cette instabilité peut être attribuée à des interruptions de financement ou à des difficultés dans la continuité des études en raison des conditions socio-économiques et sécuritaires difficiles.

Les taux d'achèvement montrent une progression irrégulière. Bien que certaines améliorations notables soient observées au niveau du premier cycle fondamental, des baisses préoccupantes affectent le second cycle fondamental et le secondaire général. L'enseignement technique et professionnel demeure sous-développé, même si des signes de progression commencent à émerger. Les disparités entre les sexes persistent, les garçons affichant généralement de meilleurs taux d'achèvement que les filles, notamment dans les cycles secondaires et techniques.

Il est essentiel de renforcer les politiques d'accompagnement, en particulier pour les filles, et d'investir davantage dans l'enseignement technique et professionnel afin de favoriser une meilleure transition vers l'emploi pour les jeunes diplômés. Par ailleurs, il est crucial de continuer à adapter les stratégies éducatives en prenant en compte les difficultés structurelles telles que l'insécurité et les pressions socio-économiques, qui influencent considérablement l'achèvement des cycles éducatifs au Mali.

Tableau 5: Evolution du taux d'achèvement (TA) par sexe (en %)

	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Evolution du TA au Fondamental I	43,0	51,6	54,0
Garçon	41,0	53,4	54,8
Fille	45,0	49,7	53,2
Evolution du TA au Fondamental II	36,2	37,1	32,9
Garçon	39,0	37,3	33,2
Fille	33,3	36,8	32,6
Evolution du TA du secondaire général	19,80	22,07	19,46
Garçon	22,00	24,16	21,12
Fille	17,60	19,87	17,71
Evolution du TA au secondaire technique	0,28	0,26	0,53
Garçon	0,33	0,29	0,61
Fille	0,24	0,22	0,44
TA au secondaire professionnel niveau CAP	1,70	2,25	2,85
Garçon	2,20	2,23	3,69
Fille	1,10	2,26	1,97
TA au secondaire professionnel niveau BT	12,05	7,76	8,9
Garçon	12,20	8,33	9,14
Fille	11,90	7,17	8,64

Source : CPS/Education, Rapport d'analyse des indicateurs, 2023

2.4. Situation démographique

Le tableau 6 présente une répartition démographique détaillée par région et sexe au Mali, issue des données du Cinquième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH5) (Institut National de la Statistique (INSTAT), 2023). L'analyse de ces données révèle plusieurs dynamiques en considérant la répartition par sexe, le rapport de masculinité et la proportion des femmes dans les différentes régions.

Le Mali compte une population totale de 22 395 489 personnes, dont 11 256 555 hommes et 11 138 934 femmes, montrant ainsi une répartition relativement équilibrée entre les sexes à l'échelle nationale. Cependant, certaines disparités régionales se distinguent. Bamako, la capitale, est de loin la région la plus peuplée avec 4 227 569 habitants, soit près de 19 % de la population nationale. Cette forte concentration démographique s'explique par l'attractivité économique de la ville, attirant de nombreuses personnes en quête d'emploi et d'opportunités.

Les régions de Ségou et de Koulikoro affichent également des populations importantes avec respectivement 2 455 263 et 2 255 157 habitants, reflétant leur rôle économique et agricole majeur, qui permet de maintenir une population significative. En revanche, des régions comme Kidal (83 192 habitants) et Taoudenni (100 358 habitants) sont bien moins peuplées, en raison de leur éloignement géographique, de leur climat aride et des défis sécuritaires persistants.

Le rapport de masculinité (nombre d'hommes pour 100 femmes) est un indicateur clé de cette répartition. Bien que la parité entre hommes et femmes soit globalement respectée au niveau national, certaines régions montrent un déséquilibre. Par exemple, les régions de Ménaka (170

205 hommes pour 148 671 femmes) et Taoudenni (55 284 hommes pour 45 074 femmes) présentent des rapports de masculinité élevés, indiquant une proportion plus importante d'hommes que de femmes. Cela pourrait être dû à des facteurs tels que les migrations de travail ou les déplacements liés aux conflits.

À l'inverse, des régions comme Sikasso (760 239 hommes pour 772 884 femmes) et Koutiala (573 069 hommes pour 596 813 femmes) ont un rapport de masculinité favorable aux femmes. Cette situation pourrait s'expliquer par la migration des hommes vers d'autres régions pour des raisons économiques, tandis que les femmes restent principalement dans les zones rurales pour gérer les foyers et travailler dans l'agriculture.

Globalement, la proportion des femmes au niveau national est légèrement inférieure à celle des hommes, soit environ 49,7 %. Toutefois, la répartition varie d'une région à l'autre. Bamako, la région la plus peuplée, enregistre un léger excès de femmes avec 2 132 269 femmes pour 2 095 300 hommes. Cette légère prédominance féminine pourrait être liée à l'urbanisation et aux dynamiques migratoires, où les hommes partent souvent pour le travail tandis que les femmes demeurent dans les foyers ou sont employées dans des secteurs de services urbains. Dans certaines régions comme Nioro, Kita, et Dioïla, la proportion des sexes est presque égale, reflétant une certaine stabilité démographique dans ces zones.

Tableau 6 : Répartition de la population résidente par région selon le sexe

Région	Masculin	Féminin	Ensemble	%	RM
Kayes	921 044	919 285	1 840 329	8,2	100,2
Koulikoro	1 142 015	1 113 142	2 255 157	10,1	102,6
Sikasso	760 239	772 884	1 533 123	6,8	98,4
Ségou	1 231 931	1 223 332	2 455 263	11,0	100,7
Mopti	483 089	452 490	935 579	4,2	106,8
Tombouctou	504 864	469 414	974 278	4,4	107,6
Gao	373 996	353 521	727 517	3,2	105,8
Kidal	45 229	37 963	83 192	0,4	119,1
Taoudenni	55 284	45 074	100 358	0,4	122,7
Ménaka	170 205	148 671	318 876	1,4	114,5
Nioro	333 731	344 330	678 061	3,0	96,9
Kita	340 853	340 818	681 671	3,0	100,0
Dioïla	338 396	337 569	675 965	3,0	100,2
Nara	154 080	153 697	307 777	1,4	100,2
Bougouni	794 189	776 790	1 570 979	7,0	102,2
Koutiala	573 069	596 813	1 169 882	5,2	96,0
San	418 353	402 454	820 807	3,7	104,0
Douentza	87 186	83 003	170 189	0,8	105,0
Bandiagara	433 502	435 414	868 916	3,9	99,6
Bamako	2 095 300	2 132 269	4 227 569	18,9	98,3
Ensemble	11 256 555	11 138 934	22 395 489	100,0	101,1

Source : INSTAT | Cinquième Recensement Général de la Population et de l'Habitat, 2022

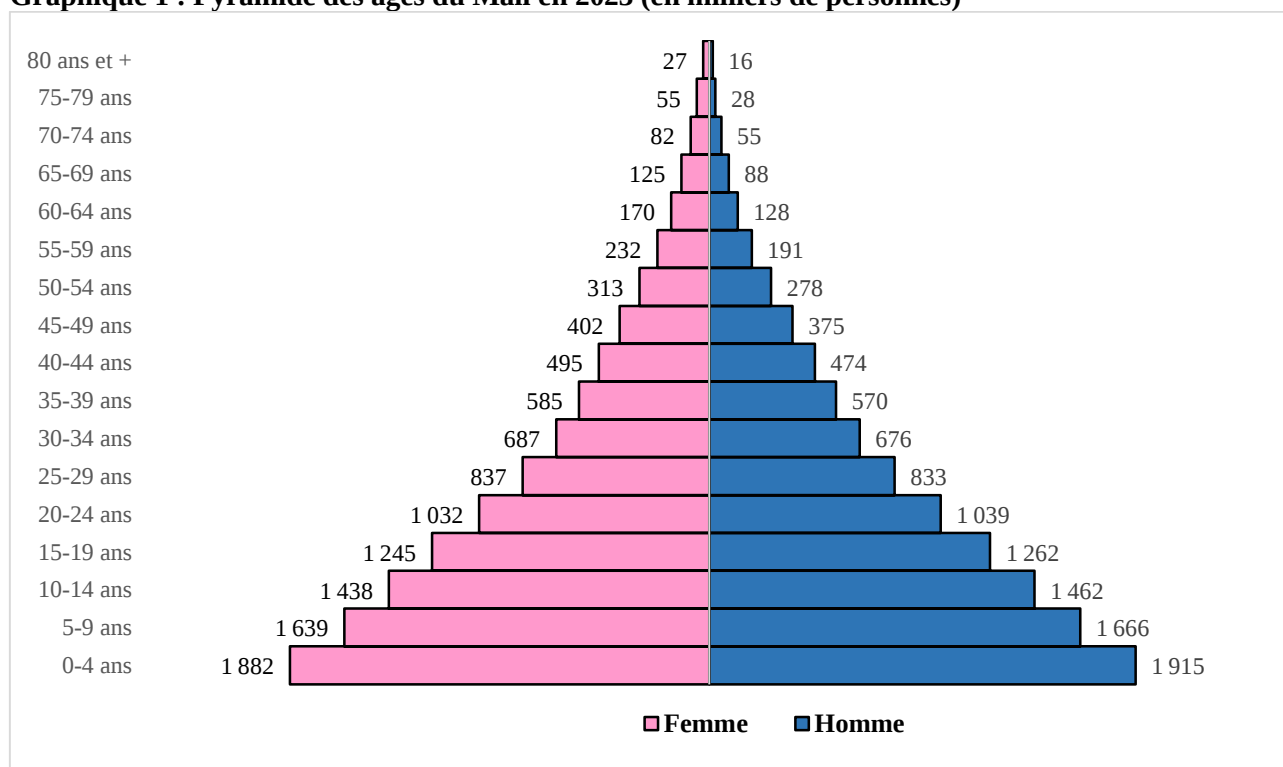
Les données de la pyramide des âges du Mali en 2023 révèlent des dynamiques démographiques clés qui reflètent la structure de la population du pays (graphique 1). Ainsi, la population malienne est majoritairement jeune, avec une forte proportion de personnes dans les tranches d'âge inférieures, témoignant d'un taux de natalité élevé et d'une fécondité importante. Les enfants de 0 à 4 ans représentent environ 3,8 millions de personnes, soit 17 % de la population totale. Si l'on considère l'ensemble des jeunes de 0 à 14 ans, ce groupe atteint 10 millions de personnes, soit 45 % de la population. Près de la moitié de la population malienne est donc constituée d'enfants et d'adolescents, ce qui aura un impact majeur sur les besoins en matière d'éducation, de santé et de services sociaux dans les années à venir.

Les jeunes adultes âgés de 15 à 24 ans représentent également une part importante de la population avec environ 4,6 millions de personnes, soit plus de 20 % du total. Cette tranche d'âge se trouve à un tournant décisif pour l'entrée sur le marché du travail ou la poursuite d'études supérieures, mettant en lumière les défis liés à la création d'emplois, à la formation professionnelle et à l'insertion professionnelle des jeunes. Les personnes âgées de 25 à 39 ans, qui sont généralement dans la phase la plus active de leur vie économique et familiale, comptent environ 4,2 millions de personnes, soit 19 % de la population. Cela souligne l'importance de soutenir cette catégorie d'âge par des opportunités d'emploi et des initiatives économiques.

Les données montrent également une répartition par sexe assez équilibrée dans presque toutes les tranches d'âge. Les femmes représentent 50,4 % de la population totale, avec une légère prédominance, surtout dans les tranches d'âge supérieures. Ce phénomène est courant dans les sociétés où l'espérance de vie des femmes dépasse celle des hommes. Bien que la population malienne soit globalement jeune, les données révèlent une augmentation progressive des personnes âgées. Celles âgées de 60 ans et plus représentent 763 409 personnes, soit environ 3,4 % de la population totale. Bien que ce groupe soit relativement peu nombreux, il pourrait croître à mesure que l'espérance de vie s'allonge.

Face à cette population jeune, le Mali devra maintenir des investissements continus dans son système éducatif pour répondre aux besoins croissants de l'éducation primaire, secondaire et supérieure. De plus, l'importante proportion de jeunes adultes met en évidence la nécessité de politiques visant à favoriser la création d'emplois et à améliorer l'accès aux formations professionnelles, adaptées aux besoins du marché du travail. Enfin, une population jeune nécessite également des investissements dans les soins de santé maternelle et infantile, ainsi qu'une planification à long terme pour les soins aux personnes âgées, un groupe actuellement réduit, mais susceptible de croître avec l'amélioration des conditions de vie et de santé.

Graphique 1 : Pyramide des âges du Mali en 2023 (en milliers de personnes)



3. Enseignements et formation professionnelle

Ce chapitre explore la situation de l'enseignement et de la formation dans plusieurs domaines, y compris l'enseignement technique et professionnel, l'enseignement supérieur, la formation professionnelle et les ressources humaines formées à l'extérieur. Ces différents dispositifs de formation visent à renforcer les compétences des jeunes, en leur permettant d'acquérir les savoir-faire nécessaires pour exercer un métier de manière efficace et durable.

3.1. Enseignement technique et professionnel

L'analyse de cette section est basée sur les données du tableau 7 qui résume les résultats des examens nationaux conduisant à l'obtention des diplômes du DEF ; CAP ; BT1 ; BT2 ; BAC (général et technique) ; IFM et Agro pastoral (BT et BT2). Ces résultats sont ensuite désagrégés par nombre d'inscrits ; présents ; admis et par sexe. Ainsi sur les 526 797 inscrits aux examens nationaux en 2023 au total, l'analyse révèle que 483 522 candidats se sont présentés, au nombre desquels 140 501 ont été admis.

L'analyse selon le diplôme montre que le Diplôme d'Etude Fondamentale (DEF), examen national essentiel qui permet l'accès aux formations de l'enseignement technique et professionnel, a enregistré 245 288 candidats présents en 2023, dont 74 375 ont été admis. Il y'a également 5 525 plus de garçons admis que de filles.

Le Bac Général représente une part significative des résultats d'examen, avec un total de 200 678 inscrits, dont 179 426 présents. Le taux de réussite global pour cette catégorie est notable, avec 43 534 admis (soit environ 24,3% du total des inscrits). Parmi les présents, la répartition entre les sexes montre un nombre moins élevé de filles admises par rapport aux garçons, soit 18 243 contre 25 291. On observe également que parmi les inscrits, une grande majorité est présente aux examens, mais un nombre non négligeable de candidats ne sont pas présents aux examens soit 21 252.

Le Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP), qui propose des formations à forte vocation professionnelle, a enregistré 24 227 inscrits dont 20 931 se sont effectivement présentés, et parmi eux, 8 122 ont été admis, dont 2 654 filles, illustrant un taux de réussite élevé dans cette catégorie.

Les résultats des BT sont divisés en deux séries : BT1 et BT2. Le total des inscrits est de 31 079 candidats au BT1 et 8 059 au BT2. La différence entre BT1 et BT2 est notable en termes de nombre d'inscrits, mais aussi de répartition des résultats. En BT1, les garçons sont légèrement plus nombreux à s'inscrire et à réussir, tandis qu'en BT2, la différence entre les sexes est plus équilibrée.

Tableau 7 : Résultat des examens par niveau de diplôme

Examen	Statut	INSCRITS			PRESENTS			ADMIS		
		Fille	Garçon	Total	Fille	Garçon	Total	Fille	Garçon	Total
DEF	REG	120 682	124 792	245 474	115 862	119 152	235 014	33 402	38 605	72 007
	CL	5 580	6 425	12 005	4 884	5 390	10 274	1 023	1 345	2 368
	TOTAL	126 262	131 217	257 479	120 746	124 542	245 288	34 425	39 950	74 375
CAP	REG	2 876	3 983	6 859	2 377	3 518	5 895	824	1 807	2 631
	CL	7 698	9 670	17 368	6 733	8 303	15 036	1830	3 661	5 491
	TOTAL	10 574	13 653	24 227	9 110	11 821	20 931	2 654	5 468	8 122
BT1	REG	12 242	12 819	25 061	10 000	10 676	20 676	2 493	2 550	5 043
	CL	2 756	3 262	6 018	2 184	2 540	4 724	363	511	874
	TOTAL	14 998	16 081	31 079	12 184	13 216	25 400	2 856	3 061	5 917
BT2	REG	2922	2 487	5 409	2676	2345	5 021	1878	1891	3 769
	CL	1245	1405	2 650	1084	1194	2 278	551	754	1 305
	TOTAL	4167	3 892	8 059	3760	3 539	7 299	2429	2 645	5 074
BAC général	REG	77 950	90 457	168 407	70 789	82 606	153 395	16817	22 503	39 320
	CL	12 488	19 783	32 271	10 339	15 692	26 031	1 426	2 788	4 214
	TOTAL	90 438	110 240	200 678	81 128	98 298	179 426	18 243	25 291	43 534
BAC technique	REG	993	1 295	2 288	950	1 248	2 198	294	412	706
	CL	82	199	281	72	159	231	11	25	36
	TOTAL	1 075	1 494	2 569	1 022	1 407	2 429	305	437	742
IFM (Fin cycle)	TOTAL	703	2 003	2 706	776	1 973	2 749	770	1 967	2 737
Totaux examens	REG	217 665	235 833	453 498	202 654	219 545	422 199	55 708	67 768	123 476
	CL	29 849	40 744	70 593	25 296	33 278	58 574	5 204	9 084	14 288
	TOTAL	248217	278 580	526 797	228 726	254 796	483 522	61 682	78 819	140 501

Source : CNECE, Résultats 2023

3.2. Enseignement supérieur

Pour une meilleure compréhension de l'évolution des effectifs de l'enseignement supérieur, nous avons classé les universités et les instituts en un groupe, et les grandes écoles en un autre groupe à part. Pour le premier groupe l'effectif est souvent très élevé. En revanche dans le second groupe, les effectifs sont faibles et bénéficient des formations de pointe. En outre, il faut noter que l'accès aux formations des grandes écoles se fait généralement par voie de concours.

3.2.1. Universités et Instituts

De 1996 à 2010, le Mali avait seulement une seule Université, celle de Bamako. Durant l'année 2010, l'Université de Ségou a été créée. En 2011, l'Université de Bamako a été scindée en quatre universités. Aujourd'hui, ces cinq universités représentent les universités publiques du Mali que sont l'Université de Ségou, l'Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (ULSHB), l'Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako (USJPB), l'Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (USSGB) et l'Université des Sciences, des Techniques et des Technologies de Bamako (USTTB). Les universités sont constituées de Facultés et d'Instituts.

En 2023, les universités maliennes comptaient 126 182 (tableau 8) étudiants dont 47 % de femmes et 53 % d'hommes. En examinant de près la population de ces universités en 2023, on réalise qu'il y'a des préférences selon le sexe. Par exemple à l'Université des Lettres et Sciences Humaines de Bamako, ULSHB, on note 15 555 filles contre 7 238 garçons (soit 68,2% contre 31,8%). Même si dans toutes les autres universités la tendance est à la prédominance masculine.

En ce qui concerne l'Université des Sciences Sociales et de la Gestion de Bamako (USSGB), elle est l'une des plus grandes institutions, avec un total de 68 428 inscrits. Les garçons y représentent 60,9 % des étudiants, contre 39,1 % de filles. Cette répartition, bien que favorable aux garçons, montre que l'université accueille un nombre important de filles, notamment dans les facultés comme la gestion et les sciences sociales. 85,4% des effectifs de cette université correspondent à la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion (FSEG). L'USSGB représente 54,2 % du total des inscrits, attestant de son rôle important dans le monde universitaire du pays.

En ce qui concerne l'Université des Sciences Techniques et Technologiques de Bamako (USTTB), la répartition par sexe indique 67% de garçons contre 33 % de filles. Il y'a 8 396 étudiants au total dans cette université, dont 56,7% provenant de la faculté des sciences Techniques FST. L'USTTB représente 6,7 % du total des inscrits, ce qui en fait un établissement plus modeste comparé à d'autres, mais toujours significatif dans le domaine des sciences et des techniques.

Tableau 8 : Répartition des étudiants des Universités du Mali selon le sexe (en effectif et en %²)

		Garçon		Fille		Total	
		Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Universités de Ségou		7 109	61,1	4 522	38,9	11 631	9,2
	FAGES	545	84,5	100	15,5	645	5,5
	FAMA	2 997	71,1	1 218	28,9	4 215	36,2
	FASSO	3 010	58,2	2 165	41,8	5 175	44,5
	IUFP	557	34,9	1039	65,1	1 596	13,7
ULSHB		7 238	31,8	15 555	68,2	22 793	18,1
	FLSL	4 988	29,0	12 221	71,0	17 209	75,5
	FSHSE	2 056	39,7	3 118	60,3	5 174	22,7
	IC	31	37,3	52	62,7	83	0,4
	IUT	163	49,8	164	50,2	327	1,4
USJPB		10 797	52,5	9 765	47,5	20 562	16,3
	FDPRI	3 536	52,3	3 225	47,7	6 761	32,9
	FDPU	3 239	51,8	3 018	48,2	6 257	92,5
	FSAP	4 022	53,3	3 522	46,7	7 544	120,6
USSGB		41 694	60,9	26 734	39,1	68 428	54,2
	FSEG	34 991	59,9	23 436	40,1	58 427	85,4
	FHG	4 353	72,4	1 658	27,6	6 011	8,8
	IUG	2 350	58,9	1 640	41,1	3 990	5,8
USTTB		5 628	67,0	2 768	33,0	8 396	6,7
	FMOS	1 882	69,0	845	31,0	2 727	32,5
	FST	3 094	65,0	1 667	35,0	4 761	56,7
	ISA	652	71,8	256	28,2	908	10,8
Total		66 838	53,0	59 344	47,0	126 182	100,0

Source : Calcul de l'ONEF à partir des données fournies par les universités du Mali

Les tableaux suivants vont analyser en détail chacune des cinq universités publiques du Mali. Ces tableaux sont généralement présentés (i) selon les Facultés et Instituts (en gras) dans la première colonne au-dessus de ses classes, (ii) selon le sexe en effectif et en pourcentage ligne, (iii) et la dernière colonne (Total) en pourcentage colonne pour les facultés et instituts de l'université et pour les classes de chaque faculté ou institut.

² Les pourcentages de garçon et fille sont en ligne (addition de ces deux pourcentages donne 100%) ; pour le pourcentage du Total (dernière colonne), les pourcentages des universités en (**gras**) sont en colonne ainsi que les pourcentages des facultés/instituts sont en colonne et ils donnent la répartition de l'université selon les facultés et instituts.

L'université de Ségou est un établissement public à caractère scientifique, technologique et culturel, créée le 10 mars 2013. Elle a pour mission de contribuer à la mise en œuvre de la politique nationale en matière d'enseignement supérieur et de la recherche scientifique avec un enseignement basé sur le système LMD (Licence Master Doctorat). La répartition des étudiants de l'Université de Ségou révèle des disparités marquées entre les sexes et des différences significatives entre les établissements et niveaux d'études

Au niveau de Faculté des Sciences Économiques et Sociales (FAGES), les garçons dominent largement, avec 84,5 % des inscrits. C'est une tendance commune à tous les établissements qui constituent cette université à l'exception de l'IUFP (Institut Universitaire de Formation Professionnelle), où les filles représentent 65,1 % des étudiants, une prédominance qui s'accroît avec le niveau d'étude, atteignant 68,3 % en Licence 3.

En Licence 1, les filles représentent 36,2 % des inscrits, ce qui est relativement élevé par rapport aux autres niveaux, où leur proportion diminue à 29,2 % en Licence 2 et 31,1 % en Licence 3. En revanche, les garçons sont majoritaires à tous les niveaux, particulièrement en Licence 2 et 3, où ils représentent respectivement 70,8 % et 68,9 % des inscrits. Cette tendance met en évidence un déséquilibre qui pourrait signaler des obstacles spécifiques à l'avancement des étudiantes dans certaines filières.

Tableau 9: Répartition des étudiants de l'Université de Ségou par sexe selon le niveau d'étude et la faculté

STRUCTURE	Fille		Garçon		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
FAGES	100	15,5	545	84,5	645	100
Licence 1	77	17,4	366	82,6	443	68,7
Licence 2	13	12,3	93	87,7	106	16,4
Licence 3	10	10,4	86	89,6	96	14,9
FAMA	1218	28,9	2997	71,1	4215	100
Licence 1	849	29,5	2029	70,5	2878	68,3
Licence 2	203	27,96	523	72,04	726	17,2
Licence 3	166	27,17	445	72,83	611	14,5
FASSO	2165	41,8	3010	58,2	5175	100
Licence 1	1782	43,1	2351	56,9	4133	79,9
Licence 2	182	34,9	340	65,1	522	10,1
Licence 3	201	38,7	319	61,3	520	10,0
IUFP	1039	65,1	557	34,9	1596	100
Licence 1	681	64,12	381	35,88	1062	66,5
Licence 2	194	65,99	100	34,1	294	18,4
Licence 3	164	68,33	76	31,67	240	15,0
Ensemble	3933	34,7	7391	65,3	11324	100
Licence 1	3082	36,2	5423	63,8	8505	75,1
Licence 2	396	29,2	958	70,8	1354	12,0
Licence 3	455	31,1	1010	68,9	1465	12,9

Source : Calcul de l'ONEF à partir des données fournies par l'université de Ségou |Année académique 2022/2023.

La répartition des étudiants de l'Université de Ségou par niveau d'étude et filière, montre que dans la FAGES, la filière GC (Génie Civil) domine largement, représentant 53,3 % des inscrits en Licence 1 et atteignant 66,7 % en Licence 3, tandis que la filière GM (Génie Mécanique) attire moins d'étudiants, avec seulement 9,4 % en Licence 3.

Au niveau de la FAMA, la filière AE (Administration des Entreprises) est la plus populaire, attirant 75,4 % des étudiants en Licence 1 et restant stable à 77,4 % en Licence 3, tandis que des filières comme HAQ (Hôtellerie et Aide à la Qualité) et PSA (Préparation et Sciences Appliquées) comptent moins d'inscrits. A la FASSO, les filières AT (Agronomie et Technologie) et CO (Commerce) prédominent, représentant respectivement 41,5 % et 35,5 % en Licence 1, avec un intérêt moindre pour la filière DDL (Droit et Droit Local), qui disparaît en Licence 2.

Enfin, dans l'IUFP, la filière CFA (Comptabilité et Finance Appliquée) attire une grande proportion d'étudiants, avec 40,2 % en Licence 1 et 55,3% en Licence 3, tandis que des filières comme GI (Génie Informatique) et MC (Méthodes et Communication) attirent un nombre plus restreint d'étudiants, ce qui reflète des spécialisations ou des choix plus ciblés.

Tableau 10: Répartition des étudiants de l'Université de Ségou par niveau d'étude selon la filière de chaque faculté/institut

STRUCTURE & FILIERE	Licence 1		Licence 2		Licence 3		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
FAGES	443	100	106	100	96	100	645	100
GC	236	53,3	56	52,8	64	66,7	356	55,2
GE	126	28,4	49	46,2	23	24	198	30,7
GM	81	18,3	1	0,9	9	9,4	91	14,1
FAMA	2 883	100	725	100	607	100	4215	100
AE	2 173	75,4	543	74,9	470	77,4	3 186	75,6
AVD	207	7,2	62	8,6	50	8,2	319	7,6
GR	63	2,2	14	1,9	15	2,5	92	2,2
HA	104	3,6	17	2,3	20	3,3	141	3,3
HAQ	29	1	10	1,4	0	0	39	0,9
PSA	242	8,4	61	8,4	52	8,6	355	8,4
TAA	65	2,3	18	2,5	0	0	83	2
FASSO	4133	100	522	100	520	100	5175	100
AT	1717	41,5	255	48,9	259	49,8	2231	43,1
CO	1466	35,5	205	39,3	190	36,5	1861	36
DDL	496	12	0	0	0	0	496	9,6
SO	454	11	62	11,9	71	13,7	587	11,3
IUFP	1 062	100	5	100	244	100	1 311	100
3ER	83	7,8	0	0	15	6,1	98	7,5
AB	124	11,7	0	0	0	0	124	9,5
AG	177	16,7	0	0	38	15,6	215	16,4
CFA	427	40,2	5	100	135	55,3	567	43,2
GI	79	7,4	0	0	17	7	96	7,3
MC	172	16,2	0	0	39	16	211	16,1
Ensemble	8 521	75	1 358	12	1467	13	11 346	100

Source : Calcul de l'ONEF à partir des données fournies par l'université de Ségou |Année académique 2022/2023.

L'Université des Langues et des Sciences Humaines de Bamako (ULSHB) est créée par l'Ordonnance N° 2011-019/P-RM du 28 septembre 2011. Le Décret N° 2011-736/PRM du 03 novembre 2011 fixe son organisation et ses modalités de fonctionnement. Elle a pour mission de contribuer à la formation supérieure et à la recherche au service du développement. Sa vision est de réhabiliter le système universitaire et d'instituer une société du savoir et de la connaissance.

L'ULSHB est composée de deux facultés et deux instituts. Ses facultés et instituts sont la Faculté des Langues et des Sciences du Langage (FLSL), la Faculté des Sciences Humaines et

des Sciences de l'Education (FSHSE), l'Institut Confucius (IC) et l'Institut Universitaire de Technologies (IUT).

La répartition des 22 793 étudiants de l'ULSHB par établissement, et sexe, révèle qu'il y'a 68,2 % d'étudiantes contre 31,8 % d'étudiants. La faculté de FLST (Faculté des Lettres, des Sciences et des Langues) représente la part la plus importante de l'université, totalisant 75,5 % des étudiants, dont 78,57 % sont des filles. La majorité des étudiants se trouvent en Licence 1, où les filles représentent 48,08% des inscrits, tandis que les garçons sont à 45,39%. En revanche, les filières de la Faculté des Sciences Humaines et Sociales de l'Éducation (FSHSE) et IC (Institut de Communication) ont une proportion plus faible d'étudiantes, avec seulement 20,05% et 0,33% respectivement.

Tableau 11: Répartition des étudiants de l'ULSHB par faculté/institut, par classe et par sexe

FACULTE & CLASSE	Garçon		Fille		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
FLST	4 988	68,91	12 221	78,57	17 209	75,5
Licence 1	3 285	45,39	7 479	48,08	10 764	47,23
Licence 2	713	9,85	2 183	14,03	2 896	12,71
Licence 3	990	13,68	2 559	16,45	3 549	15,57
FSHSE	2 056	28,41	3 118	20,05	5 174	22,7
Licence 1	1 403	19,38	1 902	12,23	3 305	14,5
Licence 2	221	3,05	417	2,68	638	2,8
Licence 3	432	5,97	799	5,14	1 231	5,4
IC	31	0,43	52	0,33	83	0,36
Licence 1	18	0,25	26	0,17	44	0,19
Licence 2	8	0,11	17	0,11	25	0,11
Licence 3	5	0,07	9	0,06	14	0,06
IUT	163	2,25	164	1,05	327	1,43
Licence 1	91	1,26	93	0,6	184	0,81
Licence 2	36	0,5	47	0,3	83	0,36
Licence 3	36	0,5	24	0,15	60	0,26
Ensemble	7 238	31,8	15 555	68,2	22 793	100

Source : Calcul de l'ONEF à partir des données fournies par l'ULSHB |Année académique 2022/2023.

La répartition des étudiants de l'ULSHB par faculté/institut, et filière, met en évidence les disparités entre les filières et les niveaux d'étude. La FLST (Faculté des Lettres, des Sciences et des Langues) est la plus représentée, totalisant 75,5 % des étudiants, avec une forte concentration en Licence 1. Les filières comme Anglais et Arabe attirent une majorité d'étudiants, représentant respectivement 27,4 % et 25,4 % du total. Les études germaniques et le russe, en revanche, restent des spécialités moins populaires, avec des effectifs réduits en Licence 1.

En ce qui concerne la FSHSE (Faculté des Sciences Humaines et Sociales de l'Éducation), la filière Sciences de l'Éducation domine, représentant 9 % du total, suivie de la Socio-Anthropologie et de la Philosophie, qui sont également bien réparties, bien que moins peuplées.

Tableau 12: Répartition des étudiants de l'ULSHB par faculté/institut et par sexe selon la filière

FACULTES & FILIERE	Licence 1		Licence 2		Licence3		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif		Effectif	%	Effectif	%
FSL	10 764	75,3	2 896	79,5	3 549	73,1	17 209	75,5
Anglais	3 120	21,8	1 200	33,0	1 917	39,5	6 237	27,4
Arabe	4361	30,5	884	24,3	533	11,0	5 778	25,4
Etudes Germaniques	426	3,0	135	3,7	154	3,2	715	3,1
Lettres	2 282	16,0	540	14,8	790	16,3	3 612	15,9
Russe	28	0,2	11	0,3	9	0,2	48	0,2
Sciences du Langage	547	3,8	126	3,5	146	3,0	819	3,6
FSHSE	3 305	23,1	638	17,5	1 231	25,4	5 174	22,7
Anthropologie		0,0		0,0	8	0,2	8	0,0
Philosophie	356	2,5	39	1,1	88	1,8	483	2,1
Psychologie	219	1,5	22	0,6	46	1,0	287	1,3
Sciences de l'Education	1 368	9,6	265	7,3	424	8,7	2 057	9,0
Socio-Anthropologie	1 362	9,5	312	8,6	356	7,3	2 030	8,9
Sociologie		0,0		0,0	309	6,4	309	1,4
IC	44	0,3	25	0,7	14	0,3	83	0,4
Chinois	44	0,3	25	0,7	14	0,3	83	0,4
IUT	184	1,3	83	2,3	60	1,2	327	1,4
Com	54	0,4	27	0,7	23	0,5	104	0,5
Mise en Scène	19	0,1		0,0	8	0,2	27	0,1
MLAD	72	0,5	38	1,0		0,0	110	0,5
MMI	39	0,3	17	0,5	14	0,3	70	0,3
Numérisation		0,0	1	0,0	15	0,3	16	0,1
Ensemble	14 297	100	3 642	100	4 854	100	22 793	100

Source : Calcul de l'ONEF à partir des données fournies par l'ULSHB |Année académique 2022/2023.

L'Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako (USJPB)³ créée par l'ordonnance n°2011-022/P-RM du 28 septembre 2011, ratifiée par la Loi n°2011-080 du 29 décembre 2011, a vocation à la fois nationale, sous régionale et internationale. Elle a pour mission d'organiser des formations supérieures, pratiques et spécialisées, des formations supérieures professionnalisées, des formations postuniversitaires ainsi que des formations continues. En outre, elle conduit des programmes de recherche et d'innovation scientifiques et participe à la réalisation d'expertise dans ses multiples domaines de compétences. L'USJPB comprend la Faculté de Droit Privé (FDPRI), la Faculté de Droit Public (FDPU) et la Faculté des Sciences Administratives et Politique (FSAP). La fin des études à l'USJPB est sanctionnée par le diplôme de licence (à la fin de la classe de licence 3).

La répartition des étudiants de l'USJPB par année et par sexe dans trois facultés principales, la FDPRI la FDPU et la FSAP montre que, les effectifs entre les deux sexes sont relativement équilibrés, avec une légère prédominance des garçons dans toutes les facultés, représentant 52,5 % des effectifs totaux, contre 47,5 % pour les filles (tableau 13). En termes de niveau, la majorité des étudiants se trouvent en L1 (Licence 1), avec 51,3% des garçons et 48,7 % des filles dans la (FDPRI), suivis de près par les étudiants en L2 et L3. Dans la FDPU, bien que le nombre total d'étudiants soit légèrement plus faible, on observe une répartition similaire, avec une plus grande proportion de garçons en L3 (58,3 %) comparé aux filles (41,7 %). Enfin, la FSAP affiche une répartition relativement homogène, notamment en L2, où l'écart entre garçons et filles est très faible (52,7 % contre 47,3 %). Les chiffres montrent également une tendance générale vers un nombre d'étudiants en L1 plus élevé, avec une diminution progressive des effectifs dans les années suivantes, *ce qui peut refléter un taux d'abandon ou de réorientation.*

³ www.usjpb.edu.ml

Tableau 13: Répartition des étudiants de l'USJPB par année et par sexe

Faculté & Classe	Garçon		Fille		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
FDPRI	3 536	52,3	3 225	47,7	6761	100
L1	2650	51,3	2515	48,7	5165	100
L2	463	54,4	388	45,6	851	100
L3	423	56,8	322	43,2	745	100
FDPUI	3 239	51,8	3 018	48,2	6 257	100
L1	2 196	52,5	1 985	47,5	4 181	100
L2	665	46,6	763	53,4	1 428	100
L3	378	58,3	270	41,7	648	100
FSAP	4 022	53,3	3 522	46,7	7 544	100
L1	1 533	53,1	1 353	46,9	2 886	100
L2	1 920	52,7	1 721	47,3	3 641	100
L3	569	55,9	448	44,1	1 017	100
Total	10 797	52,5	9 765	47,5	20 562	100

Source : Calcul de l'ONEF à partir des données fournies par l'USJPB |Année académique 2022/2023.

L'Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (USSGB)⁴ a été créée par l'Ordonnance N°2011-021/P-RM du 28 septembre 2011. Le Décret N°2011-731/P-RM du 03 novembre 2011 en fixe l'organisation et les modalités de fonctionnement.

L'USSGB est composée de la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion (FSEG), de la Faculté d'Histoire et de Géographie (FHG) et l'Institut Universitaire de Gestion (IUG). Elle forme les étudiants aux niveaux licence et maîtrise. Le tableau 14 donne la répartition des étudiants de par sexe, selon la faculté et le niveau d'étude pour l'année académique 2022/2023. Au total, l'université compte 68 428 étudiants, dont 61% de garçons et 39% de filles.

La FSEG (Faculté des Sciences Économiques et de Gestion) est la plus importante avec 58 427 étudiants, représentant 69 % des effectifs en Licence 1. Dans cette faculté, les garçons dominent avec 34 991 des étudiants. En Licence 2, la proportion de garçons et de filles est équilibrée (chacune avec 24 %), mais en Licence 3, la proportion de garçons est légèrement plus élevée (7 % contre 6 % pour les filles).

La FHG (Faculté des Humanités et des Géosciences) comptabilise 6 011 étudiants, avec une concentration notable de filles en Licence 1 (80%), alors qu'en Licence 2 et Licence 3, les garçons restent majoritaires. En Licence 2, il y a seulement 10% de filles, tandis qu'en Licence 3, elles constituent 10%.

L'IUG (Institut Universitaire de Gestion) affiche également une tendance similaire avec une majorité de garçons (72%) en Licence 1. En Licence 2, les garçons sont 13% et les filles 14%, tandis qu'en Licence 3, la répartition s'équilibre davantage avec 15% de garçons et 17% de filles.

⁴ www.ussgb.edu.ml

Tableau 14: Répartition des étudiants de l'USSGB par sexe selon la faculté et le niveau d'étude

Structure/ Niveau	Garçon		Fille		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
FSEG	34 991	100	23 436	100	58 427	100
Licence 1	23 938	68	16 420	70	40 358	69
Licence 2	8 483	24	5510	24	13 993	24
Licence 3	2 570	7	1506	6	4 076	7
FHG	4 353	100	1 658	100	6 011	100
Licence 1	2 922	67	1 327	80	4 249	71
Licence 2	656	15	159	10	815	14
Licence 3	775	18	172	10	947	16
IUG	2 350	100	1 640	100	3 990	100
Licence 1	1 693	72	1 143	70	2 836	71
Licence 2	306	13	224	14	530	13
Licence 3	351	15	273	17	624	16
Ensemble	41 694	61	26 734	39	68 428	100

Source : Calcul de l'ONEF à partir des données fournies par l'USSGB |Année académique 2022/2023.

L'analyse de la répartition des étudiants de l'USSGB par niveau (Licence 1, Licence 2, Licence 3) et par filière révèle que sur un total de 68 428 étudiants, 69 % sont en Licence 1, 22 % en Licence 2, et 8 % en Licence 3.

A la Faculté des Sciences Économiques et de Gestion (FSEG), le nombre d'étudiants en Licence 1 est particulièrement élevé (40 358), représentant 69 % de l'effectif total, tandis que les autres niveaux (Licence 2 et Licence 3) ont des effectifs bien plus réduits. Le "Tronc Commun" regroupent 34 % des étudiants de la faculté qui sont ensuite répartis entre les filières assurance, Banque et Finance etc. Il faut noter qu'après le tronc commun, la répartition entre les autres filières est plutôt équilibrée à la FSEG.

En ce qui concerne la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines (FHG), on note une forte concentration d'étudiants en Licence 1, soit 4 249 avec des répartitions similaires pour les filières Géographie et Histoire et l'Archéologie. Quant à l'Institut Universitaire de Gestion (IUG) elle a une répartition équilibrée sur ses trois niveaux, avec une légère dominance en Licence 1.

Tableau 15: Effectif et répartition (en%) des étudiants de l'USSGB par niveau et selon la filière

FACULTÉ & FILIÈRES	Licence 1		Licence 2		Licence 3		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
FSEG	40 358	100	13 993	100	4 076	100	58 427	100
ABF	6 459	16	4 283	31	1 220	30	11 962	20
Economie	7 305	18	4 888	35	1 193	29	13 386	23
Gestion	6 998	17	4 822	34	1 663	41	13 483	23
Tronc Commun	19 596	49	0	0	0	0	19 596	34
FHG	4 249	100	815	100	947	100	6 011	100
Géographie	3 635	86	689	85	815	86	5 139	85
Hist. Arch	614	14	126	15	132	14	872	15
IUG	2 836	100	530	100	624	100	3 990	100
CGE	1 369	48	232	44	276	44	1 877	47
OGO	892	31	199	38	226	36	1 317	33
STC	575	20	99	19	122	20	796	20
Total	47 443	69	15 338	22	5 647	8	68 428	100

Source : Calcul de l'ONEF à partir des données fournies par l'USSGB |Année académique 2022/2023.

L'Université des Sciences, des Techniques et des Technologies de Bamako (USTTB)⁵ est issue de la précédente université de Bamako scindée en quatre (4) universités thématiques en fin 2011. L'USTTB est un établissement public à caractère scientifique, technologique et culturel, créée par l'Ordonnance N° 2011-020/P-RM du 28 septembre 2011.

L'USTTB est composée de trois facultés et d'un institut à savoir la Faculté de Pharmacie (FAPH), la Faculté de Médecine et d'Odonto Stomatologie (FMOS), la Faculté des Sciences et Techniques (FST) et l'Institut des Sciences Appliquées (ISA). Elle forme les étudiants jusqu'à l'obtention des diplômes de licence, master et doctorat. Durant l'année universitaire 2022-2023, l'USTTB comptait 15 347 étudiants dont 36,7% de filles.

La FST constitue la plus grande population d'étudiants avec 7 652, suivi de la FMOS, soit 5 050. Quant à la Faculté des Médecines et d'Odonto Stomatologie (FMOS), elle accueille un grand nombre d'étudiants masculins, soit 68,3 % contre 31,7 % de femmes. Les garçons dominent particulièrement en 1^{ère} année, représentant 64 % de l'effectif, mais cette proportion baisse progressivement au fil des années.

L'Institut d'Odontologie (ODONTO) montre un équilibre plus marqué entre les sexes, bien que les garçons restent légèrement majoritaires dans la plupart des années. La Faculté des Sciences et des Sciences Appliquées (FAPH) suit une tendance similaire, avec 54,2 % de garçons et 45,8 % de filles. La Faculté des Sciences et Technologies (FST) présente également une majorité d'hommes (60,5 %) et un nombre significatif de filles (39,5 %), mais la proportion des filles augmente dans les années avancées.

Tableau 16: Répartition des étudiants de l'USTTB par faculté/institut et le niveau d'étude selon le sexe

Faculté/Institut	Garçon		Fille		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
FMOS	3 450	68,3	1 600	31,7	5 050	100
1 ^{ère} Année	1 752	64	984	36	2 736	100
2 ^{ème} Année	328	72	126	28	454	100
3 ^{ème} Année	299	69	135	31	434	100
4 ^{ème} Année	365	75	120	25	486	100
5 ^{ème} Année	348	71	138	29	486	100
6 ^{ème} Année	358	79	97	21	455	100
Master	27	62,7	16	31,3	43	100
Master 1	14	61	9	39	23	100
Master 2	13	65	7	25	20	100
ODONTO	75	54,6	54	45,4	129	100
1 ^{ère} Année	34	62,9	20	37,1	54	100
2 ^{ème} Année	7	41	10	59	17	100
3 ^{ème} Année	8	53	07	47	15	100
4 ^{ème} Année	11	73	04	27	15	100
5 ^{ème} Année	10	55	08	45	18	100
6 ^{ème} Année	05	50	05	50	10	100
FAPH	776	54,2	654	45,8	1 430	100
1 ^{ère} Année	412	51	400	49	812	100
2 ^{ème} Année	109	55,6	87	44,4	196	100
3 ^{ème} Année	81	61,4	51	38,6	132	100
4 ^{ème} Année	97	65,5	51	34,5	148	100
5 ^{ème} Année	77	54,2	65	45,8	142	100
Master	45	58,4	32	41,6	77	100

⁵ www.usttb.edu.ml

Faculté/Institut	Garçon		Fille		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Master 1	28	60	19	40	47	100
Master 2	17	57	13	43	30	100
FST	4 636	60,5	3 016	39,5	7 652	100
Licence 1	3714	58,45	2641	41,55	6 355	100
Licence 2	519	72,49	197	27,51	716	100
Licence 3	403	69,37	178	30,63	581	100
ISA	712	73,70	254	26,29	966	100
Licence 1	320	77,48	93	22,51	413	100
Licence 2	202	74,53	69	25,66	271	100
Licence 3	180	66,17	92	33,88	272	100
Ensemble	9 721	63,3	5 626	36,7	15 347	100

Source : Calcul de l'ONEF à partir des données fournies par l'USTTB |Année académique 2022/2023.

L'analyse par faculté et filière (tableau 17), montre qu'au niveau de la FMOS (Médecine Générale et Odontostomatologie), les garçons prédominent largement, représentant 68 % de l'effectif, avec une proportion de filles plus faible, soit 32 %. En revanche, au niveau de la FST, la Licence de Science Biologique (LSB) et la Licence Science de Vie et de la Terre (LSVT) montrent des proportions plus équilibrées entre fille et garçons. Les hommes restent majoritaires cependant dans toutes les filières à base mathématiques et informatiques. Et enfin, il faut noter qu'à l'Institut Supérieur des Sciences Appliquées, qui forme les futurs techniciens notamment pour les besoins de l'exploitation minière, on dénombre deux fois plus de garçons que de filles, soit 712 contre 254.

Tableau 17 : Effectif et Répartition (en%) des étudiants de l'USTTB par filière selon le sexe

	Garçon		Fille		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
FMOS	3 525	68	1 654	32	5 179	100
Médecine Générale	3 450	68,3	1 600	31,7	5 050	100
Odontostomatologie	75	54,6	54	45,4	75	100
FAPH	776	54,2	654	45,8	1 430	100
Pharmacie	776	54,2	654	45,8	1 430	100
FST	4 636	60,5	3 016	39,5	7 652	100
Licence Math Physique Chimie informatique	1 101	71	447	29	1 548	100
Licence Géologie (LG)	7	58	5	42	12	100
Licence Réseaux Télécoms (LRT)	36	73	13	27	49	100
Licence de Science Biologique (LSB)	5	50	5	50	10	100
LMBA	30	57	23	43	53	100
Licence Ressources Minérales et Energétiques (LRME)	70	77	21	23	91	100
Licence Biochimie Microbiologie (LBM)	50	65	27	35	77	100
Licence Electronique et Système Electrique (LESE)	30	81	7	19	37	100
Licence Chimie Sciences de la Vie (LCSV)	12	67	6	33	18	100
Licence Génie Logiciel (GL)	19	83	4	17	23	100
Licence Statistique Informatique Décisionnelle (LSID)	15	71	6	29	21	100
Licence Mathématiques (LM)	31	82	7	18	38	100
Licence Chimie Structure de la Matière (LCSM)	12	57	9	43	21	100
Licence Physique Chimie (LPC)	2	67	1	33	3	100
Licence de Géologie Appliquée (LGA)	54	70	23	30	77	100
Licence Electronique et Environnement (LEE)	19	83	4	17	23	100
Licence Science de Vie et de la Terre (LSVT)	3 143	56,6	2 408	43,4	5 551	100
ISA	712	73,70	254	26,29	966	100
Ensemble	9 649	63,3	5 578	36,7	15 227	100

Source : Calcul de l'ONEF à partir des données fournies par l'USTTB |Année académique 2022/2023.

3.2.2. Grandes écoles et Instituts

Les grandes écoles publiques au Mali sont au nombre de 12. Elles sont :

- Centre de Recherche et de Formation pour l'Industrie Textile (CERFITEX) ;
- Ecole Nationale d'Enseignement Technique et Professionnel (ENETP) ;
- Ecole Nationale d'Ingénieurs – Abderhamane Baba Touré (ENI-ABT) ;
- Ecole Normale Supérieure (ENSUP) ;
- Ecole Supérieure de Journalisme et des Sciences de la Communication (ESJSC) ;
- Institut des Hautes Etudes et des Recherches Islamiques Ahmed-Baba (IHERI-AB) ;
- Institut National de Formation en Sciences de la Santé (INFSS) ;
- Institut National de Formation en Travail Social (INFTS) ;
- Institut National de la Jeunesse et des Sports (INJS) ;
- Institut Polytechnique Rural de Formation et de Recherche Appliquée (IPR/IFRA) ;
- Institut de Pédagogie Universitaire (IPU) ;
- Institut Zayed des Sciences Economiques et Juridiques de Bamako (IZSEJB).

Au cours de l'année académique 2022-2023, les grandes écoles maliennes comptaient 12 066 étudiants dont 68,7% de garçons. L'effectif des étudiants des grandes écoles a connu une baisse par rapport à celle de 2021-2022 (12 553 étudiants).

Globalement, les garçons représentent 68,7 % (8 286) de l'effectif total, tandis que les filles constituent 31,3 % (3 780) (tableau 18). Parmi les écoles, l'IPR/IFRA (Institut Pédagogique et de Recherche) accueille la plus grande proportion d'étudiants, avec 34,2 % de garçons et 26,8 % de filles, soit un total de 3 847 étudiants. L'INFSS (Institut National de Formation en Sciences de la Santé) affiche un nombre impressionnant de filles (31,4 %), ce qui en fait l'école avec la plus forte représentation féminine. En revanche, d'autres écoles comme l'ENETP (École Nationale des Travaux Publics) et l'ENI-ABT (École Nationale d'Ingénieurs) présentent des proportions beaucoup plus élevées de garçons. Enfin, les écoles comme l'ESJSC (École Supérieure de Journalisme) et l'IHERI-AB (Institut des Hautes Études et de Recherche en Informatique et Administrations) sont de petite taille, avec des effectifs plus faibles, mais montrent des répartitions notables entre les sexes. En résumé, bien que les garçons dominent dans la majorité des écoles, certaines, comme l'INFSS, connaissent une représentation féminine plus marquée.

Tableau 18 : Répartition des étudiants des grandes écoles par sexe

Ecoles	Garçon		Fille		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
CERFITEX	112	1,4	35	0,9	147	1,2
ENETP	1 013	12,2	360	9,5	1 373	11,4
ENI-ABT	1 216	14,7	248	6,6	1 464	12,1
ENSUP	762	9,2	101	2,7	863	7,2
ESJSC	62	0,7	65	1,7	127	1,1
IHERI-AB	40	0,5	27	0,7	67	0,6
INFSS	942	11,4	1 188	31,4	2 130	17,7
INFTS	359	4,3	447	11,8	806	6,7
INJS	553	6,7	176	4,7	729	6,0
IPR/IFRA	2 833	34,2	1 014	26,8	3 847	31,9
IZSEJB	394	4,8	119	3,1	513	4,3
Total	8 286	68,7	3 780	31,3	12 066	100,0

Source : Calcul de l'ONEF à partir des données fournies par les grandes écoles 2022|2023

- Centre de Recherche et de Formation pour l'Industrie Textile (CERFITECH)

La Loi n°04-003 du 14 janvier 2004⁶ crée le Centre de Recherche et de Formation pour l'Industrie Textile (CERFITECH) dont la mission est d'assurer la formation initiale et continue et de contribuer à la promotion de la recherche dans le domaine des textiles et annexes au niveau national, sous régional et régional. Le Décret n°04-061-P-RM du 04 mars 2004 fixe l'organisation et les modalités de fonctionnement du Centre de Recherche et de Formation pour l'Industrie Textile.

Le CERFITECH a formé 147 apprenants durant l'année académique 2022-2023 dont 23,8% de filles (tableau 19). Il forme les apprenants jusqu'à l'obtention du certificat de technicien supérieur, de licence et du master. Les garçons représentent globalement plus de sept étudiants sur dix (76,2%) du CERFITECH.

Tableau 19 : Répartition des étudiants du CERFITECH (année scolaire 2021/2022) par filière et sexe

Niveau d'étude	Garçon		Fille		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Licence	74	80	18	20	92	62,6
Licence 1	0	0	0	0	0	0,0
Licence 2	44	80	11	20	55	59,8
Licence 3	30	81,1	7,0	18,9	37	40,2
Master	11	100	0	0	11	7,5
Master 1	6	100	0	0	6	54,5
Master 2	5	100	0	0	5	45,5
Technicien Supérieur	24	59	17	41	41	27,9
3ème	12	57,1	9	42,9	21	51,2
4ème	12	65,2	8	34,8	23	56,1
Total général	112	76,2	35	23,8	147	100,0

Source : Calcul de l'ONEF à partir des données fournies par le CERFITECH | Année académique 2022/2023.

Le Centre de Recherche et de Formation pour l'Industrie Textile (CERFITECH) forme les étudiants dans cinq filières. La technologie textile (TT) et la chimie appliquée (CA) sont les filières à la fois dispensées aux niveaux des cycles de technicien supérieur et de la licence. La filière mécanique et maintenance industrielle (MMI) et la filière génie électrique et informatique industriel (GEII) sont dispensées uniquement respectivement aux niveaux cycles technicien supérieur et licence. Le master du CERFITECH est en génie industriel seulement.

Le génie électrique et informatique industriel (GEII) est la filière la plus convoitée par les étudiants du CERFITECH avec 76 étudiants sur 147.

⁶ <https://www.fao.org/faolex/results/details/fr/c/LEX-FAOC156169/>

Tableau 20 : Répartition des étudiants du CERFITEX par filière selon le niveau

Niveau d'étude	Licence						Master				Technicien				Ensemble	
	L1		L2		L3		1 ^{er} A		2 ^{er} A		3 ^{er} A		4 ^{er} A			
Filières	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
TT																
GEII	-	-	43	78,2	33	89,2	-	-	-	-	-	-	-	-	76	51,7
CA	-	-	12	21,8	4	10,8	-	-	-	-	-	-	-	-	16	10,9
MGI	-	-	-	-	-	-	6	100	5	100	-	-	-	-	11	7,5
MMI	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	9	39,1	9	6,1
CA	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	20	95,2	10	13,5	30	20,4
TT	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	4,8	4	17,4	5	3,4
Ensemble	-	-	55	100	37	100	6	100	5	100	21	100	23	100	147	100

Source : Calcul de l'ONEF à partir des données fournies par le CERFITEX |Année académique 2022/2023.

- ENETP

L'Ecole Nationale d'Enseignement Technique et Professionnel (ENETP) est créée par l'Ordonnance n°10-032/P-RM du 04 août 2010 et ratifiée par la Loi n°2011-042 du 15 juillet 2011. Elle assure en cinq (5) ans après le baccalauréat et tout diplôme équivalent, en trois (3) ans après le DUT ou la licence et tout diplôme équivalent, une formation universitaire sanctionnée par le master. Elle assure une formation initiale en Licence-Master-Doctorat. L'accès à l'ENETP se fait par voie de concours, soit sur étude du dossier suivi de test.

Durant l'année scolaire 2022-2023, l'ENETP comptait 1 373 étudiants dont plus du trois quart (74%) étaient des garçons (tableau 20). Le cycle licence regroupait 67,1% des étudiants de l'ENETP contre 32,9% pour le cycle master.

Tableau 21 : Répartition des étudiants de l'ENETP par sexe selon le niveau d'étude et la classe

Niveau d'étude	Garçon		Fille		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Licence	670	66	251	69,7	921	67,1
Licence 1	257	38,4	92	26	349	37,9
Licence 2	163	24,3	55	25	218	23,7
Licence 3	250	37,3	104	29	354	38,4
Master	343	34	109	30,3	452	32,9
Master 1	163	47,5	57	26	220	48,7
Master 2	180	52,5	52	22	232	51,3
Total	1 013	74	360	26	1 373	100

Source : Calcul de l'ONEF à partir des données fournies par l'ENETP |Année académique 2022/2023.

Les filières les plus peuplées sont Exploitation Minière, Comptabilité et Gestion, et Bureautique Communication, représentant respectivement 14,1 %, 22,4 % et 18,06 % de l'effectif. La majorité des étudiants se trouve en Licence, avec une répartition relativement équilibrée entre les niveaux, et une présence notable en Master dans certaines spécialités techniques.

Tableau 22 : Effectif et répartition (en%) des étudiants de l'ENETP par filière et selon le niveau d'étude

Filières	Licence						Master				Ensemble	
	L1		L2		L3		Master1		Master2			
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Bâtiment et travaux publics	63	43	23	16	41	28	30	20,2	27	18,2	148	11
Bureautique communication	49	20	35	14,11	84	34	43	17,3	37	15	248	18,06
Comptabilité, Gestion	51	17	36	12	90	29,2	54	18	77	25	308	22,4
Electronique	25	35	14	19,4	14	19,4	11	15,2	8	11,1	72	5,2
Electro technique	25	27,4	17	19	20	22	10	11	19	21	91	7
Energétique	19	28,3	17	25,3	10	15	9	13,4	12	18	67	5
Aménagements hydrauliques	42	36	20	17	28	24	18	15,2	10	8,4	118	9
Génie mécanique	23	25,2	20	22	21	23,07	13	14,2	14	15,3	91	7
Exploitation Minière	52	27	36	19	46	24	32	16,4	28	14,4	194	14,1
Ensemble	349	25,4	218	16	354	26	220	16,02	232	17	1 373	100

Calcul de l'ONEF à partir des données fournies par l'ENETP | Année académique 2022/2023.

Le tableau 23 montre la répartition des étudiants de l'ENETP par sexe et filière pour l'année académique 2022/2023. Sur un total de 1 373 étudiants, 74 % sont des garçons (1 013) et 26 % des filles (360). En Licence, les garçons représentent 73 % de l'effectif, avec une prédominance dans des filières comme Bâtiment et Travaux Publics (78 % de garçons). Les filles sont mieux représentées dans la filière Bureautique Communication (39 %), mais restent minoritaires dans les autres. En Master, les garçons représentent également 76 %, avec des proportions particulièrement élevées dans des filières comme Génie Mécanique (96 %). Les filles sont plus nombreuses en Bureautique Communication (47 %) et dans les filières plus petites comme Energétique et Aménagements Hydrauliques. En résumé, les garçons dominent dans la majorité des filières, mais les filles ont une représentation notable dans certaines spécialisations.

Tableau 23 : Effectif et répartition(en%) des étudiants de l'ENETP par sexe selon la filière

	Garçon		Fille		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Licence	670	73	251	27	921	67
Bâtiment et travaux publics	99	78	28	22	127	14
Bureautique communication	103	61	65	39	168	18
Comptabilité Gestion	128	72	49	28	177	19
Electronique	44	83	9	17	53	6
Electrotechnique	50	81	12	19	62	7
Energétique	33	72	13	28	46	5
Aménagements hydrauliques	64	71	26	29	90	10
Génie mécanique	54	84	10	16	64	7
Exploitation Minière	95	71	39	29	134	15
Master	343	76	109	24	452	33
Bâtiment et travaux publics	48	84	9	16	57	13
Bureautique communication	47	53	33	47	80	18
Comptabilité Gestion	99	76	32	24	131	29
Electronique	14	74	5	16	19	4
Electrotechnique	27	93	2	7	29	6
Energétique	13	62	8	38	21	5

Aménagements hydrauliques	20	71	8	29	28	6
Génie mécanique	26	96	1	04	27	6
Exploitation Minière	49	82	11	18	60	13
Total général	1 013	74	360	26	1 373	100

Calcul de l'ONEF à partir des données fournies par l'ENETP |Année académique 2022/2023.

- ENI-ABT

Créée le 14 avril 1939, l'Ecole Nationale d'Ingénieurs – Abderhamane Baba Touré (ENI-ABT) a subi plusieurs mutations allant de l'Ecole des Travaux Publics formant des dessinateurs jusqu'à la formation des ingénieurs de conception dans plusieurs domaines. Elle commença comme Ecole des Travaux Publics (ETP) destinée à former des adjoints techniques en Travaux Publics. La première réforme de l'enseignement érigea l'ETP en Ecole Nationale d'Ingénieurs (ENI) en 1962. Elle a alors été régie dans son organisation et son fonctionnement par le décret N° 96-378/P-RM du 31 décembre 1996. En juin 2006 l'ENI, fut baptisée⁷ du nom de son premier Directeur Malien Abderhamane Baba Touré (ENI-ABT).

Durant l'année scolaire 2022-2023, la répartition des étudiants de l'ENI par sexe et niveau d'études, montre un effectif total de 1 464 étudiants, dont 83,06 % de garçons (1 216) et 16,94 % de filles (248), une prédominance masculine visible à tous les niveaux, notamment en Licence où les garçons représentent 82,92 %, et en Technicien Supérieur où ils sont 96,15 %.

Tableau 24 : Effectif et répartition (en%) des étudiants de l'ENI par sexe et par niveau d'études

	Garçon		Fille		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Licence	859	82,92	177	17,08	1 036	100
Licence 1	206	87,65	29	12,35	235	100
Licence 2	365	79,34	95	20,66	460	100
Licence 3	288	84,45	53	15,55	341	100
Master	308	82,35	66	17,65	374	100
Master 1	180	82,19	39	17,81	219	100
Master 2	128	82,58	27	17,42	155	100
Technicien Supérieur	25	96,15	1	3,85	26	100
Génie Civil	25	96,15	1	3,85	26	100
Licence Professionnelle	24	85,71	4	14,29	28	100
Génie Electrique	10	83,33	2	16,67	12	100
Génie Informatique et Télécom	8	80	2	20	10	100
Génie Mécanique et Energie	6	100	0	0	6	100
Géologie et Mines	0	0	0	0	0	0
Diplôme d'Ingénieur						
Génie Civil	0	0	0	0	0	0
Génie Mécanique et Energie	0	0	0	0	0	0
Géodésie	0	0	0	0	0	0
Géologie et Mines	0	0	0	0	0	0
Total général	1 216	83,06	248	16,94	1 464	100

Source : Calcul de l'ONEF à partir des données fournies par l'ENI |Année académique 2022/2023.

La répartition des étudiants de l'ENI par filière et sexe dans le tableau 25 indique un total de 2 281 étudiants, dont 84,92 % de garçons (1 937) et 15,08 % de filles (344). Les garçons dominent largement dans toutes les filières, particulièrement en Génie Electrique (92,92 %) et Génie

⁷ www.eni-abt.ml

Mécanique et Energie (92,38 %), tandis que les filles sont plus représentées dans des filières comme Génie Informatique et Télécom (20,97 %) et Géologie et Mines (21,12 %).

Tableau 25 : Répartition des étudiants de l'ENI par filière et par sexe

	Garçon		Fille		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Licence	1 344	85.27	232	14.73	1 576	100
Génie Civil	278	84.24	52	15.76	330	100
Génie Electrique	210	92.92	16	16.08	226	100
Génie Informatique et Télécom	196	79.03	52	20.97	248	100
Génie Mécanique et Energie	279	92.38	23	7.62	302	100
Géodésie	110	87.3	16	12.70	126	100
Géologie et Mines	271	78.78	73	21.12	344	100
Master	452	83.39	90	16.61	542	100
Génie Civil	108	90	12	10	120	100
Génie Electrique	43	76.79	13	23.21	56	100
Génie Informatique et Télécom	52	71.23	21	28.77	73	100
Génie Mécanique et Energie	93	89.42	11	10.58	104	100
Géodésie	43	87.76	6	12.24	49	100
Géologie et Mines	113	80.71	27	19.29	140	100
Technicien Supérieur	108	85.04	19	14.96	127	100
Génie Civil	69	80.23	17	19.77	86	100
Technicien supérieur	39	95.12	2	4.88	41	100
Licence Professionnelle	33	96.67	3	8.33	36	100
Génie Electrique	4	100	0	0	4	100
Génie Informatique et Télécom	0	0	0	0	0	0
Génie Mécanique et Energie	0	0	0	0	0	0
Géologie et Mines	29	90.33	3	9.67	32	100
Diplôme d'Ingénieur	0	0	0	0	0	0
Génie Civil	0	0	0	0	0	0
Génie Mécanique et Energie	0	0	0	0	0	0
Géodésie	0	0	0	0	0	0
Géologie et Mines	0	0	0	0	0	0
Total général	1 937	84,92	344	15,08	2 281	100

Source : Calcul de l'ONEF à partir des données fournies par l'ENI |Année académique 2022/2023.

- ENSUP

Créée en 1962, l'Ecole Normale Supérieure, géant de la formation des enseignants a joué un rôle déterminant dans la formation au Mali. La Loi n° 2012 -044 du 16 novembre 2012 portant modification de l'Ordonnance n°10-026/P-RM du 04 août 2010 portant création de l'Ecole Normale Supérieure de Bamako, confère à l'ENSUP les missions suivantes :

- la formation initiale professionnelle et continue des Professeurs de l'Enseignement Secondaire et de l'Enseignement universitaire;
- la formation post universitaire ;
- le perfectionnement,
- la recherche scientifique, technologique et pédagogique ;
- la préparation aux concours d'agrégation de l'enseignement secondaire ;
- le développement et la diffusion des connaissances et du savoir-faire.

⁸ https://dg-enseignementsup.ml/wp-content/uploads/2022/08/Loi_Creation_N%C2%B02012_044_ENSup.pdf

Au cours de l'année universitaire 2021-2022, l'ENSUP comptait 1 789 étudiants dont 93,3 des hommes. L'ENSUP forme les étudiants jusqu'à l'obtention d'une licence ou d'un master. Les étudiants de la licence représentent 57% et ceux du master, 43 %.

Tableau 26 : Répartition des étudiants de l'ENSUP par sexe selon le niveau d'étude

Niveau d'étude	Garçon		Fille		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Licence	956	93,7	64	6,3	1 020	57,0
Licence 1	298	96,4	11	3,6	309	30,3
Licence 2	313	94,0	20	6,0	333	32,6
Licence 3	345	91,3	33	8,7	378	37,1
Master	714	93,0	55	7,0	769	43,0
Master 1	313	94,0	20	6,0	333	43,3
Master 2	401	91,3	35	8,0	436	130,9
Total	1 670	93,3	119	6,7	1 789	100,0

Source : Calcul de l'ONEF à partir des données fournies par l'ENSUP | Année académique 2022/2023.

La répartition par filière indique que les hommes prédominent particulièrement dans les filières comme les mathématiques (7,6 %), la chimie (9,5 %) et l'anglais (8,8 %), tandis que les femmes sont plus nombreuses en psychopédagogie (22,8 %).

Tableau 27 : Effectif et répartition (%) des étudiants de l'ENSUP par sexe et selon la filière

Filières	Hommes		Femmes		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Allemand	37	4,9	6	5,9	43	5,0
Arabe	66	8,7	7	6,9	73	8,5
Anglais	67	8,8	8	7,9	75	0,7
Lettres	80	10,1	13	12,9	93	10,8
Histoire-géographie	77	10,1	8	7,9	85	9,9
Mathématiques	58	7,6	2	2,0	60	7,0
Physique	42	2,0	2	2,0	44	5,1
Chimie	72	9,5	8	7,9	80	9,3
Philo	67	0,8	4	4,0	71	8,2
Psychopédagogie	72	9,5	23	22,8	95	11,0
Sciences de la vie et de la terre	55	7,2	11	10,9	66	7,7
Russe	9	1,2	4	4,0	13	1,5
Sociologie	60	7,9	5	5,0	65	7,5
Total	762	100	101	100	863	100

Source : Calcul de l'ONEF à partir des données fournies par l'ENSUP | Année académique 2022/2023.

- ESJSC

L'Etat du Mali a créé par la Loi n°2015-009 du 5 Mars 20159, un Etablissement Public à caractère Scientifique et Technologique doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière, dénommé Ecole Supérieure de Journalisme et des Sciences de la Communication, en abrégé ESJSC.

L'ESJSC offre une licence professionnelle dans la seule filière qui est le journalisme. Durant l'année scolaire 2022-2023, cette école montrait une répartition des étudiants presque équitable entre garçons (48,8 %) et filles (51,2 %) (tableau 28). La majorité des étudiants se trouvent en

⁹ <https://en.unesco.org/creativity/policy-monitoring-platform/creation-de-lecole-superieure-de>

Licence professionnelle 1 (62,2 %), où les filles représentent une proportion plus élevée (53 %).

Tableau 28 : Effectif et répartition(en%) des étudiants inscrits de l'ESJSC par sexe, selon le niveau d'étude.

Niveau d'étude	Garçon		Fille		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Licence professionnelle 1	37	47	42	53	79	62,2
Licence professionnelle 2	13	54	11	46	24	18,9
Licence professionnelle 3	12	50	12	50	24	18,9
Total	62	48,8	65	51,2	127	100,0

Source : Calcul de l'ONEF à partir des données fournies par l'ESJSC | année scolaire 2022/2023.

- IHERI-ABT

L'Institut des hautes études et de recherches islamiques Ahmed-Baba (IHERI-ABT)¹⁰, connu avant 1999 sous le nom de Centre de documentation et de recherche Ahmed-Baba (CEDRAB). Le CEDRAB a connu la transformation en Institut des Hautes Etudes et de Recherches Islamiques Ahmed Baba de Tombouctou (IHERI-ABT) suivant l'Ordonnance N° 99-44/ P-RM du 30 septembre incluant dans ses missions le volet enseignement universitaire et post universitaire. Le Décret N°2016-0536/PRM du 3 Août 2016 fixe son organisation. L'Institut doit son nom au savant du XVIe siècle, Ahmed Baba.

L'Institut des Hautes Etudes et des Recherches Islamiques Ahmed Baba de Tombouctou (IHERI-ABT) avaient durant l'année scolaire 2022-2023, 60 % des étudiants qui étaient des hommes, tandis que 40 % sont des femmes. En ce qui concerne la répartition par niveau d'étude, les hommes représentent 60 % des étudiants en DUT1 et 57 % en DUT2, tandis que les femmes occupent respectivement 40 % et 43 %.

Tableau 29 : Répartition des étudiants de l'IHERI-AB de Tombouctou au métier du livre par sexe selon la classe

Niveau d'étude	Homme		Femme		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
DUT1	22	60	14	40	36	53,7
DUT2	18	57	13	43	31	46,3
Total	40	60	27	40	67	100,0

Source : Calcul de l'ONEF à partir des données fournies par l'IHERI-ABT | année scolaire 2022/2023.

- INFSS

L'Institut National de Formation en Sciences de la Santé (INFSS) est un établissement public à caractère scientifique, technologique et culturel, créé par l'Ordonnance n°04-032/P-RM du 23 septembre 2004. Le tableau 30 montre que, à l'INFSS, les garçons représentent 44,24 % des étudiants en Licence, tandis que les filles constituent 55,76 %. En Master, 67,62 % des étudiants sont des hommes, contre 32,38 % de femmes, et au total, les garçons représentent 44,2 % et les filles 55,8 % des effectifs.

¹⁰ <https://iheriabt.gouv.ml/iheri-ab-2/>

Tableau 30: Effectifs des étudiants de l'INFSS par sexe selon le niveau d'étude

Niveau d'étude	Garçon		Fille		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Licence	547	100	999	100	1 546	100
Licence 1	249	45,52	435	43,54	680	44,24
Licence 2	170	31,8	299	29,93	469	30,34
Licence 3	128	23,40	269	26,53	393	25,42
Master	395	100	189	100	584	100
Master 1	195	49,37	110	58,20	305	52,23
Master 2	200	50,63	79	41,80	279	47,77
Total général	942	100	1 188	100	2 130	100

Source : Calcul de l'ONEF à partir des données fournies par l'INFSS |année scolaire 2022/2023.

La répartition des étudiants de l'INFSS par filière et niveau d'étude dans le tableau 31 indique, une majorité d'étudiants dans les filières Infirmiers (31,3 %) et Sages-femmes (25 %). En Licence 1, les étudiants en Infirmiers représentent 42,5 % des effectifs, tandis qu'Anesthésie Réanimation et Odontostomatologie sont principalement présents en Master 1 et Master 2.

Tableau 31 : Effectif et répartition (en%) des étudiants de l'INFSS par niveau d'étude, selon la filière

Filières	Licence 1		Licence 2		Licence 3		Master 1		Master 2		Ensemble	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Infirmiers	295	42,5	206	43,9	176	55,7	0	0,0	0	0,0	667	31,3
Sages-Femmes	195	28,1	175	37,3	86	27,2	0	0,0	0	0,0	533	25,0
Médicale Santé	133	19,2	58	12,4	35	11,1	0	0,0	0	0,0	226	10,6
Environnementale	25	3,6	30	6,4	19	6,0	0	0,0	0	0,0	74	3,5
Ergothérapie	10	1,4	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	10	0,5
Orthophonie	11	1,6	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	11	0,5
Orthoprothésiste	25	3,6	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	25	1,2
Anesthésie Réanimation	0	0,0	0	0,0	0	0,0	30	9,8	22	7,9	52	2,4
Odontostomatologie	0	0,0	0	0,0	0	0,0	21	6,9	23	8,2	44	2,1
Ophtalmo	0	0,0	0	0,0	0	0,0	20	6,6	21	7,5	41	1,9
ORL	0	0,0	0	0,0	0	0,0	12	3,9	0	0,0	12	0,6
Santé Mentale	0	0,0	0	0,0	0	0,0	11	3,6	14	5,0	25	1,2
Biomédicale	0	0,0	0	0,0	0	0,0	12	3,9	21	7,5	33	1,5
Imagerie Médicale	0	0,0	0	0,0	0	0,0	14	4,6	21	7,5	35	1,6
Santé Sexuelle et Reproductive	0	0,0	0	0,0	0	0,0	20	6,6	20	7,2	40	1,9
Bloc Opératoire	0	0,0	0	0,0	0	0,0	16	5,2	18	6,5	34	1,6
Kinésithérapie	0	0,0	0	0,0	0	0,0	37	12,1	15	5,4	52	2,4
Nutrition	0	0,0	0	0,0	0	0,0	23	7,5	19	6,8	42	2,0
Pédagogie	0	0,0	0	0,0	0	0,0	11	3,6	17	6,1	28	1,3
Santé Publique et Epidémiologie	0	0,0	0	0,0	0	0,0	12	3,9	10	3,6	22	1,0
Santé Publique Suivi Evaluation	0	0,0	0	0,0	0	0,0	19	6,2	8	2,9	27	1,3
Santé et Sécurité au Travail	0	0,0	0	0,0	0	0,0	14	4,6	14	5,0	28	1,3
IBM cours du soir	0	0,0	0	0,0	0	0,0	17	5,6	0	0,0	17	0,8
Management des Services de Santé	0	0,0	0	0,0	0	0,0	16	5,2	36	12,9	52	2,4
Centre d'Excellence	0	0,0	0	0,0	0	0,0	16	5,2	36	12,9	52	2,4
Total	694	100	469	100	316	100	305	100	279	100	2130	100

Source : Calcul de l'ONEF à partir des données fournies par l'INFSS |année scolaire 2022/2023.

- INFTS

Durant l'année scolaire 2022-2023, 806 étudiants étaient à l'INFTS dont 55,5 % de filles. L'Institut National de Formation en Travail Social (INFTS) forme les étudiants jusqu'à l'obtention des diplômes de technicien supérieur, de licence et de master. Le cycle licence représente 59,4 % des étudiants, le cycle de technicien supérieur 31,5 % et le cycle de master 9,0%. La répartition des étudiants par sexe selon le niveau d'étude et la classe révèle que les filles représentent 55,5% des étudiants en Licence 1, tandis qu'en Technicien supérieur, elles constituent 58,7% des effectifs.

Tableau 32: Répartition des étudiants de l'INFTS par sexe selon le niveau d'étude et la classe

Niveau d'étude	Garçon		Fille		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Technicien supérieur	105	41,3	149	58,7	254	31,5
DUT1	43	41,0	89	59,7	132	52,0
DUT 2	62	59,0	60	40,3	122	48,0
Licence	213	44,5	266	55,5	479	59,4
Licence 1	64	47	71	53	135	28,2
Licence 2	63	42	86	58	149	31,1
Licence 3	86	44	109	56	195	40,7
Master	41	56,2	32	43,8	73	9,1
Master 1	19	51	18	49	37	50,7
Master 2	22	61	14	39	36	49,3
Total	359	44,5	447	55,5	806	100

Source : Calcul de l'ONEF à partir des données fournies par l'INFTS | Année scolaire 2022/2023.

La répartition des étudiants de l'INFTS par niveau d'étude selon la filière (tableau 33) montre que la majorité des étudiants en DUT1 sont inscrits dans les filières "Développement communautaire/Economie Sociale et Solidaire" (22%) et "Travail Social Spécialisé/Protection Sociale" (28%), tandis qu'en Master 1 et Master 2, les effectifs sont beaucoup plus concentrés dans des spécialisations comme "Travailleur social spécialisé" et "Action humanitaire".

Tableau 33 : Répartition des étudiants de l'INFTS par niveau d'étude selon la filière

Filières	DUT1		DUT 2		Licence 1		Licence 2		Licence 3		Master 1		Master 2		Ensemble	
	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%
DUT1																
Développement communautaire/Economie Sociale et Solitaire	53	22	50	21	135	57	0	0	0	0	0	0	0	0	238	100
Travail Social Spécialisé/Protection Sociale	79	28	72	25	135	47	0	0	0	0	0	0	0	0	286	100
Development Communautaire	0	0	0	0	0	0	47	100	0	0	0	0	0	0	47	100
Protection sociale	0	0	0	0	0	0	69	100	0	0	0	0	0	0	69	100
Economie sociale et solidaire	0	0	0	0	0	0	6	100	0	0	0	0	0	0	6	100
Travailleur social spécialisé	0	0	0	0	0	0	27	27	0	0	37	37	36	36	100	100
Action humanitaire	0	0	0	0	0	0	0	0	57	100	0	0	0	0	57	100
Securité sociale	0	0	0	0	0	0	0	0	51	100	0	0	0	0	51	100

Filières	DUT1		DUT 2		Licence 1		Licence 2		Licence 3		Master 1		Master 2		Ensemble	
	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%
Gestion des organisations	0	0	0	0	0	0	0	0	12	100	0	0	0	0	12	100
Animation et changement social	0	0	0	0	0	0	0	0	0	37	100	0	0	0	37	100
Gestion des institutions sociales spécialisées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7	100	0	0	0	7	100
Projet Communautaire	0	0	0	0	0	0	0	0	0	31	100	0	0	0	31	100
Total	132	16	122	15	270	32	149	18	195	230	37	4	36	4	841	100

Source : Calcul de l'ONEF à partir des données fournies par l'INFTS |Année scolaire 2022/2023.

- INJS¹¹

En première année du cycle moyen de l'INJS, 51 hommes (9%) et 85 femmes (20%) sont inscrits, tandis que la majorité des étudiants, soit 380 hommes et 85 femmes, sont dans le cycle de Licence professionnelle, représentant 64% de l'effectif total.

Tableau 34 : Répartition des étudiants de l'INJS par sexe selon le cycle et le niveau d'étude

Niveau	Homme		Femme		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Cycle moyen 1 ^{ère} Année	51	9	35	20	86	12
Cycle moyen 2 ^{ème} Année	47	8	19	11	66	9
Cycle moyen 3 ^{ème} Année	45	8	23	13	68	9
Cycle moyen 4 ^{ème} Année	30	5	14	8	44	6
Licence professionnelle	380	69	85	48	465	64
Total	553	75,9	176	24,1	729	100

Source : Calcul de l'ONEF à partir des données fournies par l'INJS |Année scolaire 2022/2023.

La répartition par filière dans le tableau 35, indique qu'il y a deux filières à l'INJS à savoir : (i) la Science technique en application de la science de l'éducation jeunesse et loisir (STASE-JL) et (ii) la Science technique en application de la science physique et sportive (STAPS). La filière STASE-JL représente 46,8 % de l'effectif total, avec une majorité d'étudiants inscrits en Licence professionnelle 1 (140 étudiants, soit 41%). De l'autre côté, la filière STAPS représente 53,2 % de l'ensemble, avec une forte proportion également en Licence professionnelle 1 (116 étudiants, soit 30%).

Tableau 35 : Répartition des étudiants de l'INJS par filière selon le cycle et le niveau d'étude

Niveau	Filières					
	STASE-JL		STAPS		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
1 ^{ère} Année	39	11	47	12	86	12
2 ^{ème} Année	18	5	48	12	66	9
3 ^{ème} Année	34	10	34	9	68	9
4 ^{ème} Année	18	5	26	7	44	6
Licence professionnelle 1	140	41	116	30	256	35
Licence professionnelle 2	55	16	74	19	129	18

¹¹ Dans les tableaux de l'INJS les modalités suivantes : Homme, Femme, STASE-JL et STAPS sont en pourcentage ligne où la somme des pourcentages Homme et Femme donne 100% ainsi que STASE-JL et STAPS donne 100% pour chaque ligne. Le Total est en pourcentage colonne où la somme de cycle moyen et licence professionnelle donne 100% et la somme de la 1^{ère} année à la 4^{ème} année donne aussi 100%.

Licence professionnelle 3	37	11	43	11	80	11
Total	341	46,8	388	53,2	729	100

Source : Calcul de l'ONEF à partir des données fournies par l'INJS | année académique 2022/2023.

- IPR/IFRA

L'Institut Polytechnique¹² a vu le jour en 1965 et sa création fut officialisée par l'ordonnance n°34 du 24 juin 1969. Son organisation est fixée par le décret n°116 du 7 juillet 1969. Il a été créé à partir de la fusion des infrastructures du Collège Technique Agricole (CTA), de l'École Normale de Katibougou et de l'École des Assistants d'Élevage de Bamako. En 1995, dans le cadre d'une approche intégrée du développement du Sahel, un séminaire sous régional placé sous l'égide de l'UNESCO et tenu à Bamako recommanda la restructuration de l'IPR en un Institut de Formation et de Recherche Appliquée (IPR/IFRA). A partir d'août 2010, l'établissement a été érigé en Etablissement Public à Caractère Scientifique et Technologique (EPST) avec autonomie de gestion. Durant l'année académique 2022/2023, IPR/IFRA comptait 3 847 étudiants dont 73,6 % de garçons. Il forme les étudiants jusqu'à l'obtention des diplômes de technicien supérieur, de licence, d'ingénieur et de maîtrise. La durée des cycles est deux ans pour le technicien supérieur, trois ans pour la licence et le diplôme d'ingénieur, et quatre ans pour la maîtrise. Les étudiants se répartissent en 54 % dans les classes de licence, 30 % dans les classes de technicien supérieur, 10,2 % dans les classes d'ingénieur et 4,9 % dans les classes de maîtrise. La répartition selon le sexe indique d'une manière générale, les filles représentent 26,4 % des effectifs. Cette tendance demeure globalement similaire quel que soit le cycle choisi.

Tableau 36: Répartition des étudiants de l'IPR/IFRA par sexe selon le niveau d'étude et la classe

Niveau	Garçon		Fille		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Technicien Supérieur	899	79	244	21	1 143	30
1ère Année	519	77,6	150	22,4	669	58,5
2e Année	380	80,1	94	19,8	474	41,5
Licence	1 442	69	639	31	2 081	54
Licence 1	533	68,1	250	31,9	783	37,6
Licence 2	534	67,4	258	32,6	792	38,1
Licence 3	375	74,1	131	25,9	506	24,3
Master	30	75	10	25	40	1,0
Master 1	-	-	-	-	-	-
Master 2	30	75	10	25	40	100
Ingénieur	312	79	81	21	393	10,2
1ère Année	113	76,9	34	23,1	147	37,4
2e Année	94	84,7	17	15,3	111	28,2
3e Année	105	77,8	30	22,2	135	34,4
Maîtrise	150	79	40	21	190	4,9
1ère Année	31	75,6	10	24,4	41	21,6
2e Année	43	75,4	14	24,6	57	30,0
3e Année	39	78	11	22	50	26,3
4e Année	37	88,1	5	11,9	42	22,1
Total	2833	73,6	1014	26,4	3 847	100

Source : Calcul de l'ONEF à partir des données fournies par l'IPR/IFRA | année académique 2022/2023.

L'IPR/IFRA forme les étudiants dans cinq domaines principaux à savoir : (i) eaux et forêts et du génie rural, (ii) sciences et techniques agricoles, (iii) sciences et techniques d'élevage, (iv)

¹² <https://www.ipr-ifra.edu.ml/wordpress/presentation/historique/>

sciences économiques et sociales, et (v) sciences fondamentales et de base. Au sein de ces cinq domaines, nous avons vingt (20) filières (voir le tableau 37). Parmi les filières les plus représentées en termes d'effectifs, on note l'Agrobusiness avec 401 étudiants (10,4 % de l'effectif total), suivie de l'Agroéconomie avec 407 étudiants (10,6 %). Ces deux filières accueillent une majorité d'hommes, bien que la participation féminine soit également notable, en particulier dans l'Agrobusiness où 39,2 % des étudiants sont des femmes. Les filières Agriculture Durable (341 étudiants, 8,9 %) et Production des Cultures Vivrières et Industrielles (339 étudiants, 8,8 %) suivent de près, avec un équilibre similaire entre les sexes dans Agriculture Durable (24,3 % de femmes) et une prédominance masculine dans les autres.

Certaines filières affichent des variations accentuées entre les deux sexes. Par exemple, la filière Aménagement Hydro Agricole, avec ses 209 étudiants, présente une large majorité masculine de 90,43%, tout comme le Machinisme Agricole, sur 98 étudiants, 82,65 % sont des hommes. Par contre la Production Horticole, avec ses 109 étudiants, montrent une répartition plus équilibrée avec une proportion de 40,4 % de femmes. Les Masters en Aménagement Hydro Agricole et Changement Climatique et Agriculture représentent une petite fraction de l'effectif, avec respectivement 10 et 18 étudiants, dont une faible proportion féminine.

Tableau 37: Répartition des étudiants de l'IPR/IFRA par sexe selon la filière

FILIERES	Garçon		Fille		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Eaux et Forêts	51	68,92	23	31,1	74	1,9
Ingénieur Zootechnie	103	78,03	29	22	132	3,4
Amélioration Et Production Des Plantes Et Semences (APPS)	89	80,18	22	19,8	111	2,9
Aménagement et Gestion des Ressources Forestières et Halieutiques	80	70,18	34	29,8	114	3,0
Aménagement Hydro Agricole	189	90,43	20	9,6	209	5,4
Ingénieur Agronomie	158	84,49	29	15,5	187	4,9
Agriculture Durable	258	75,66	83	24,3	341	8,9
Agrobusiness	244	60,85	157	39,2	401	10,4
Agroéconomie	286	70,27	121	29,7	407	10,6
Aménagement et Gestion des Ressources Forestière et Fauniques	141	76,22	44	23,8	185	4,8
Aménagement Hydro Agricole	98	76,56	30	23,4	128	3,3
Gestion Intégrée de la Fertilité du Sol	106	65,84	55	34,2	161	4,2
Halieutique et Aquaculture	64	64	36	36	100	2,6
Machinisme Agricole	81	82,65	17	17,3	98	2,5
Santé Animale	61	75,31	20	24,7	81	2,1
Technologie et Qualité Agroalimentaire	35	50	35	50	70	1,8
Licence Zootechnie	68	62,39	41	37,6	109	2,8
Maîtrise en vulgarisation Agricole	150	78,95	40	21,1	190	4,9
Production Avicole	104	80,62	25	19,4	129	3,4
Production de Viande	110	83,33	22	16,7	132	3,4
Production des Cultures Vivrières et Industrielles	262	77,29	77	22,7	339	8,8
Production Horticole	65	59,63	44	40,4	109	2,8
Master en Aménagement Hydro Agricole (MAHA)	8	80	2	20	10	0,3
Master Changement Climatique et Agriculture	14	77,78	4	22,2	18	0,5
Master en Agroéconomie	8	66,67	4	33,3	12	0,3
Total	2 833	73,64	1014	26,4	3 847	100,0

Source : Calcul de l'ONEF à partir des données fournies par l'IPR/IFRA | année académique 2022/2023.

Le tableau 38 montre qu'en termes d'effectifs totaux, la filière Agriculture Durable se distingue avec des effectifs importants à la Licence, notamment en Licence 2 (120 étudiants) et Licence 3 (117 étudiants), représentant une part significative de l'ensemble des étudiants dans cette spécialité. Agroéconomie et Agrobusiness suivent avec un grand nombre d'étudiants à différents niveaux, principalement à la Licence (136 et 137 étudiants respectivement en Licence 1 et 2). Ces filières accueillent des effectifs relativement équilibrés entre les années.

Les filières techniques, comme Aménagement Hydro Agricole, Amélioration et Production des Plantes et Semences, et Aménagement et Gestion des Ressources Forestières et Halieutiques, sont également bien représentées à différents niveaux de formation. Cependant, certaines filières comme Maîtrise en vulgarisation Agricole et les Masters en Aménagement Hydro Agricole (MAHA), ainsi qu'en Changement Climatique et Agriculture, montrent des effectifs plus faibles, se concentrant principalement sur les dernières années. La filière Production des Cultures Vivrières et Industrielles est également notable pour ses effectifs à Licence 1 (193 étudiants) et Licence 2 (146 étudiants), indiquant un intérêt croissant dans ce domaine.

Tableau 38 : Effectif des étudiants de l'IPR/IFRA par niveau d'étude, selon la filière

FILIERES	Technicien Supérieur		Licence			Master		Ingénieur			Maîtrise			
	1 ^e	2 ^e	1 ^e	2 ^e	3 ^e	1	2	1 ^e	2 ^e	3 ^e	1 ^e	2 ^e	3 ^e	4 ^e
Eaux et Forêts	0	0	0	0	0	0	0	31	13	30	0	0	0	0
Ingénieur Zootechnie	0	0	0	0	0	0	0	50	39	43	0	0	0	0
Amélioration Et Production Des Plantes Et Semences	66	45	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Aménagement et Gestion des Ressources Forestières et Halieutiques	67	47	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Aménagement Hydro Agricole	140	69	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Ingénieur Agronomie	0	0	0	0	0	0	0	66	59	62	0	0	0	0
Agriculture Durable	0	0	104	120	117	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Agrobusiness	0	0	137	146	118	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Agroéconomie	0	0	136	155	116	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Aménagement et Gestion des Ressources Forestière et Fauniques	0	0	64	90	31	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Aménagement Hydro Agricole	0	0	59	37	32	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Gestion Intégrée de la Fertilité du Sol	0	0	74	64	23	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Halieutique et Aquaculture	0	0	47	46	7	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Machinisme Agricole	0	0	48	31	19	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Santé Animale	0	0	35	33	13	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Technologie et Qualité Agroalimentaire	0	0	36	25	9	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Licence Zootechnie	0	0	43	45	21	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Maîtrise en vulgarisation Agricole	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	41	57	50	42
Production Avicole	73	56	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Production de Viande	71	61	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

FILIERES	Technicien Supérieur		Licence			Master		Ingénieur			Maîtrise			
	1 ^e	2 ^e	1 ^e	2 ^e	3 ^e	1	2	1 ^e	2 ^e	3 ^e	1 ^e	2 ^e	3 ^e	4 ^e
Production des Cultures Vivrières et Industrielles	193	146	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Production Horticole	59	50	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Master en Aménagement Hydro Agricole (MAHA)	0	0	0	0	0	0	10	0	0	0	0	0	0	0
Master Changement Climatique et Agriculture	0	0	0	0	0	0	18	0	0	0	0	0	0	0
Master en Agroéconomie	0	0	0	0	0	0	12	0	0					
Total	669	474	783	792	506	0	40	147	111	135	41	57	50	42

Source : Calcul de l'ONEF à partir des données fournies par l'IPR/IFRA| année scolaire 2022/2023.

- IZSEJB

L'Institut Zayed des Sciences Economiques et Juridiques de Bamako (IZSEJB) a été créé par la Loi¹³ n°2016-054 du 20 décembre 2016. L'Institut Zayed des Sciences Economiques et Juridiques de Bamako a pour missions d'assurer la formation des bacheliers issus des établissements d'enseignement secondaire dont le médium principal d'enseignement est la langue arabe et d'assurer la formation continue et la recherche dans les domaines de l'économie, de la gestion et du droit.

La répartition des étudiants de l'IZSEJB (Institut de Formation) par filière et sexe révèle des disparités notables entre les sexes, avec une concentration d'hommes dans certaines spécialités (tableau 39). Par exemple, en Licence 1, le tronc commun compte un effectif important de garçons (128 sur 156, soit 82,1 %), tandis que les filles représentent seulement 17,9 %. Ce déséquilibre est observé tout au long des autres années. En Licence 2, bien que les garçons restent majoritaires (157 sur 226, soit 69 %), certaines spécialités comme Traduction et Finance Islamique voient des filles légèrement plus nombreuses, mais les garçons restent toujours dominants.

L'analyse selon le sexe indique que dans l'ensemble, les garçons représentent 394 étudiants (76,7 %) contre 119 filles (23,3 %), indiquant une forte concentration masculine dans l'ensemble des filières. À la licence 3, la filière GRH voit un équilibre relatif, avec 40 garçons et 10 filles, tandis que dans la filière Juriste Islamique et de Magistrature, les garçons sont toujours plus nombreux, avec 69 garçons pour 12 filles. Ces données montrent une tendance générale de forte prédominance masculine dans la plupart des filières, à l'exception de quelques spécialisations comme Traduction et Finance Islamique.

Tableau 39 : Répartition des étudiants de l'IZSEJB par filière et sexe

Niveau et Filières	Garçons		Filles		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Licence 1	128	82,1	28	17,9	156	30
Tronc commun	128	32	28	24	156	30
Licence 2	157	69	69	31	226	44
Droit des affaires comparé	47	12	36	30	83	16
Traduction	21	5	2	2	23	4
Finance Islamique	43	11	14	12	57	11
GRH	46	12	17	14	63	12
Licence 3	109	83	22	17	131	26
GRH	40	10	10	8	50	10
Juriste Islamique et de Magistrature	69	18	12	10	81	16
Total	394	100	119	100	513	100

Source : Calcul de l'ONEF à partir des données fournies par l'IZSEJB | année scolaire 2022/2023.

¹³ <https://sgg-mali.ml/JO/2016/mali-jo-2016-53.pdf> [site visité le 18/10/2023]

3.3. Ressources humaines formées à l'extérieur du Mali en 2022

Cette partie traite du profil des ressources humaines formées à l'extérieur, l'évaluation du financement des formations à l'extérieur et la répartition des étudiants par pays d'accueil.

3.3.1. Profil des ressources humaines formées à l'extérieur

En 2023, c'est un total de 2 850 étudiants ayant poursuivi leur formation à l'étranger, qui a réussi à décrocher leur diplôme. Parmi eux, 1 787 étaient des hommes et 1 063, des femmes. Par type de diplôme obtenu en 2023, les données révèlent des tendances importantes concernant l'accès à l'enseignement supérieur et à la spécialisation dans divers domaines professionnels. Tout d'abord, il est évident que les hommes dominent largement dans les diplômes postuniversitaires, notamment les doctorats et les masters/MBA/ING, où 72,5 % des diplômés sont des hommes. Cette disparité peut s'expliquer par des choix de filières plus techniques et professionnelles, souvent plus fréquentées par les hommes, mais aussi par les défis structurels auxquels les femmes peuvent être confrontées dans l'accès et la réussite dans certains secteurs académiques ou professionnels. À l'inverse, les femmes représentent une proportion plus élevée dans les diplômes secondaires et autres soit 53,2% de femmes contre 46,8% d'hommes.

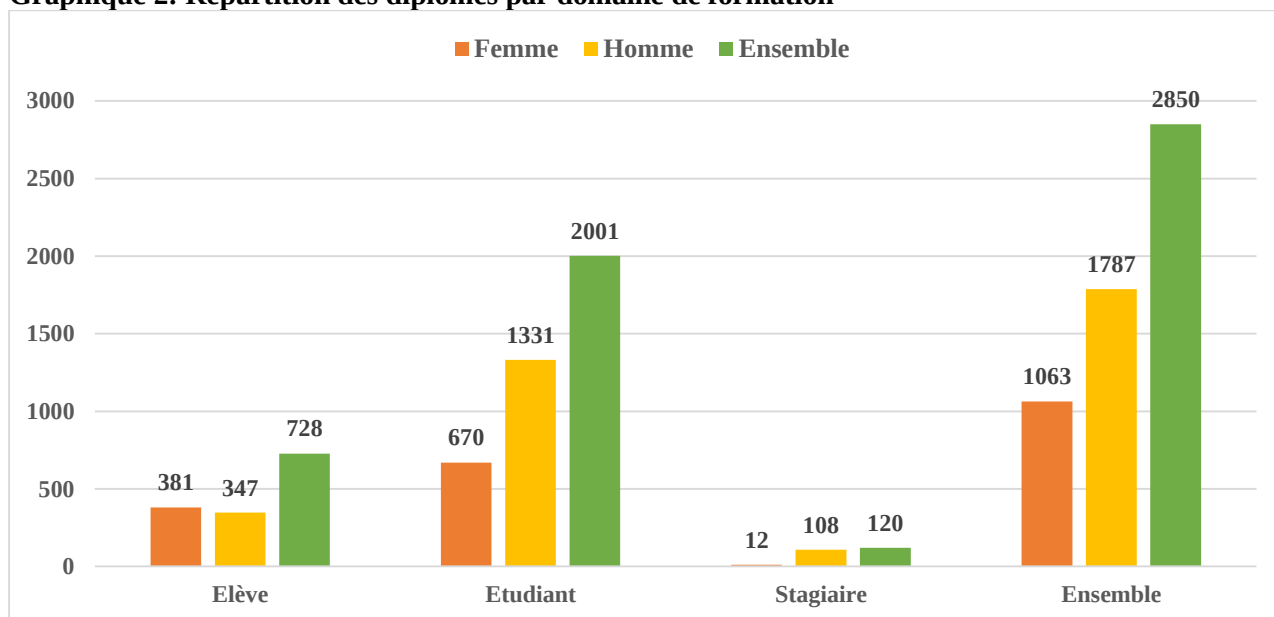
Tableau 40: Effectif et répartition (en%) des étudiants par type de diplôme obtenu en 2023

	Femme		Homme		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Diplôme postuniversitaire	242	25,0	727	75,0	969	34,0
CES/DES	5	15,2	28	84,8	33	3,4
Docteur (Médecin, Pharmacien)	4	25,0	12	75,0	16	1,7
Doctorat	15	11,7	113	88,3	128	13,2
Master/MBA/ING	218	27,5	574	72,5	792	81,7
Diplôme universitaire	410	37,0	698	63,0	1108	38,9
BTS/DUT/DEUG/DTS	39	33,1	79	66,9	118	10,6
Licence/BAC+3	356	37,4	595	62,6	951	85,8
Maitrise	15	38,5	24	61,5	39	3,5
Diplôme secondaire et autres	411	53,2	362	46,8	773	27,1
BAC	125	50,2	124	49,8	249	32,2
CAP/BT1/BT2	19	63,3	11	36,7	30	3,9
DEF/BEPC/BFM/CEPAUTRES	267	54,0	227	46,0	494	63,9
Total	1 063	37,3	1 787	62,7	2 850	100,0

Source : DNPd, rapport d'activités 2023

L'analyse du graphique 2 nous permet de constater que parmi les 2 850 étudiants ayant suivi leur formation à l'étranger, la majorité, soit 2 001 d'entre eux, étaient des étudiants. Les hommes prédominent nettement dans cette catégorie, avec 1 331 hommes contre à 670 femmes. En ce qui concerne les élèves, leur nombre total s'élève à 728. De plus, 120 stagiaires ont également suivi des formations à l'étranger, parmi lesquels 108 étaient des hommes et 12 femmes.

Graphique 2: Répartition des diplômés par domaine de formation

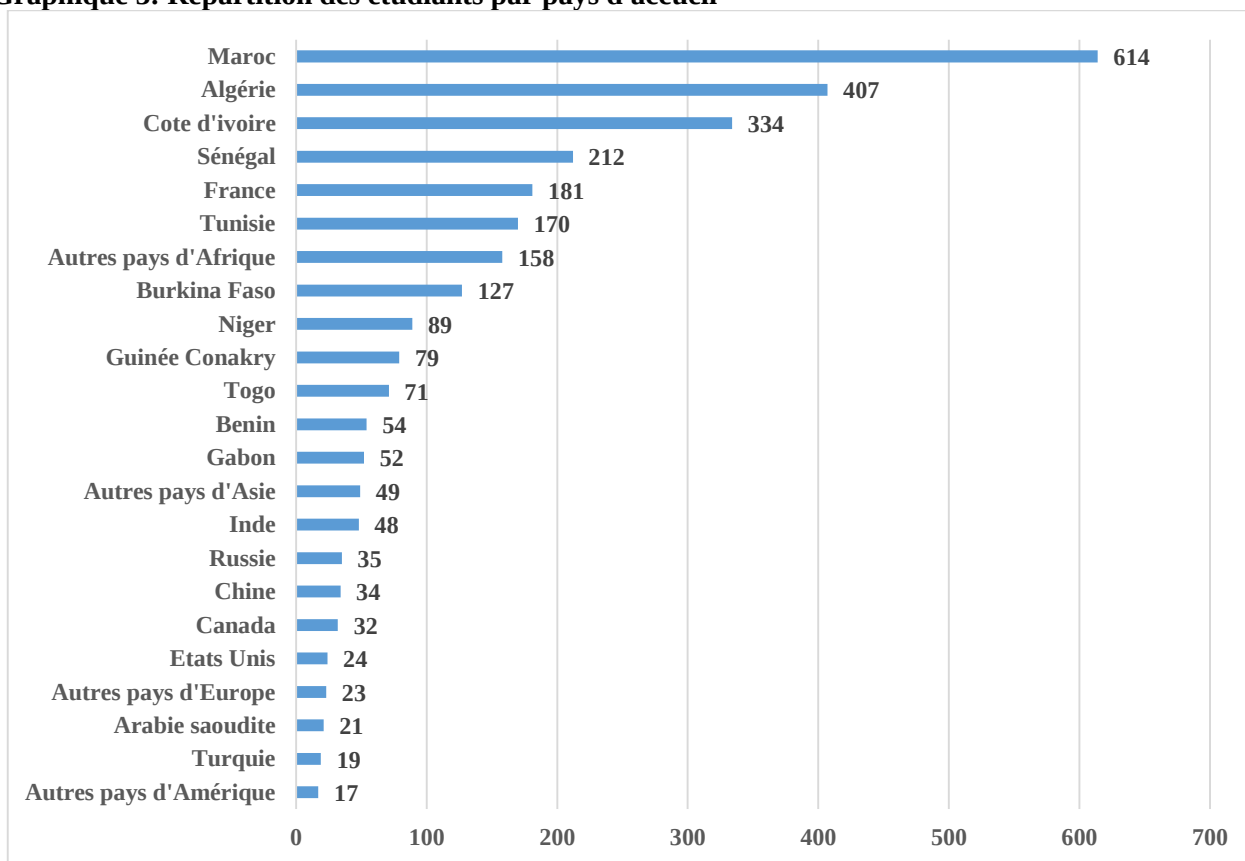


Source : DNPd, rapport d'activités 2023

Le graphique 3 montre que les étudiants se dirigent principalement vers des pays africains et européens, avec une forte concentration au Maroc, en Algérie, en Côte d'Ivoire et au Sénégal. Le Maroc, en particulier, est la destination la plus populaire, attirant 603 étudiants, dont une majorité d'hommes (360). Les pays comme la Côte d'Ivoire (327 étudiants) et le Sénégal (215 étudiants) témoignent également d'une forte attractivité pour les étudiants africains, en raison des relations culturelles et historiques, ainsi que des opportunités éducatives.

D'autre part, certains pays comme l'Arabie Saoudite, la Russie et d'autres destinations asiatiques ou européennes moins populaires attirent un nombre relativement faible d'étudiants. Cela pourrait être dû à des facteurs géopolitiques, des barrières linguistiques ou un nombre limité d'opportunités dans certains domaines d'études. Cette répartition montre une forte tendance des étudiants à privilégier les pays voisins ou les anciennes puissances coloniales, qui continuent d'offrir des liens éducatifs et des réseaux professionnels importants.

Graphique 3: Répartition des étudiants par pays d'accueil



Source : DNPd, rapport d'activités 2023

3.3.2. Financement des formations à l'extérieur

Dans le cadre de la coopération bi et multilatérale, un nombre important de formations des étudiants maliens à l'extérieur bénéficie de l'octroi d'une bourse d'études. Celle-ci est souvent octroyée suivant un certain nombre de critères dont celui du mérite est le plus déterminant. La forme d'une bourse peut changer d'un partenaire à l'autre, mais très généralement l'on retrouve les différents types de bourses ci-après :

- . les aides personnalisées au logement (APL) ;
- . les allocations logement à caractère social ;
- . les bourses d'enseignement supérieur sur critères sociaux ;
- . les aides d'urgence ;
- . l'aide au mérite ;
- . l'aide à la mobilité internationale.

Les stagiaires peuvent aussi bénéficier de la prise en charge de leurs formations à travers la mobilisation des mécanismes nationaux de financement de la formation.

Pour les fonctionnaires, il s'agit :

- . du fonds pour la formation des agents de l'Etat géré par le ministère en charge de la fonction publique ;
- . des ressources mises à la disposition des départements ministériels par le budget national pour la formation de leurs agents ;

- des financements prévus pour la formation des ressources humaines du pays dans les métiers liés aux mines dans le cadre de la mise œuvre des contrats miniers gérés par le ministère en charge de ce secteur ;
- des financements prévus pour la formation des différents programmes et projets mis en œuvre par les départements ministériels et leurs services.

Les stagiaires du secteur privé peuvent se faire financer à travers :

- les lignes dédiées au financement du plan de formation de leurs entreprises et ou de leurs organisations ;
- les financements du fonds d'appui à la formation et à l'apprentissage (FAFPA) pour les entreprises à jour dans le paiement de la taxe de formation professionnelle.

La dernière source importante de financement des formations à l'extérieur est relative à la mobilisation des fonds propres. Il s'agit :

- des fonds mobilisés par les parents pour financer la formation des étudiants ;
- des fonds propres mobilisés par les stagiaires pour financer leurs formations ;
- des crédits à l'investissement-formation mobilisés auprès des banques et organismes spécialisés dans le financement des formations.

3.3.3. Evaluation des coûts de formation des diplômes étrangers non reconnus

Hypothèses de calcul des coûts

Pour les pays d'Afrique : un coût approximatif moyen est 3 000 000 FCFA par an et par étudiant malien pour tous frais confondus (frais pédagogiques, logement, nourriture, matériels didactiques, etc.). Les coûts des formations pour la licence (trois ans après le baccalauréat), le master (deux ans après la licence) et le doctorat (trois ans après le master) s'obtiennent ainsi qu'il suit :

- Licence à 9 000 000 FCFA en trois ans ;
- Master à 6 000 000 FCFA en deux ans ;
- Doctorat à 9 000 000 FCFA en trois ans.

Pour les pays d'Europe et d'Asie : un coût approximatif moyen de 4 000 000 FCFA par an et par étudiant tous frais confondus composés de frais pédagogiques, logement, nourriture, matériels didactiques, etc. Les coûts pour ces continents sont :

- Licence à 12 000 000 FCFA en trois ans ;
- Master à 8 000 000 FCFA en deux ans ;
- Doctorat à 12 000 000 FCFA en trois ans.

Pour les pays d'Amérique : un coût approximatif moyen de 5 000 000 FCFA par an et par étudiant tous frais confondus composés de frais pédagogiques, logement, nourriture, matériels didactiques, etc. Les coûts pour ces continents sont :

- Licence à 15 000 000 FCFA en trois ans ;
- Master à 10 000 000 FCFA en deux ans ;
- Doctorat à 15 000 000 FCFA en trois ans.

Estimation des coûts de formation à l'étranger

Selon la DNPd, les coûts estimatifs de formation à l'étranger étaient de six milliards cent cinquante-cinq millions de francs CFA (6 155 000 000). Ce montant correspond au nombre de diplômes qui ont fait l'objet d'homologation du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023. En ce qui concerne le coût moyen annuel de formation des diplômes en rejet, la DNPd estimait qu'il s'élevait à six cents quatre-vingt et sept millions de francs CFA (687 000 000).

3.4. Formation professionnelle

3.4.1. Indicateurs globaux de Formation professionnelle

Les indicateurs de la formation professionnelle montre qu'en 2022-2023, il y a eu 5 035 sortants des centres de formation professionnelle, avec un taux de progression du nombre de formés de 10,6%

Tableau 41: Indicateurs de la formation professionnelle

Indicateurs	2022-2023
Nombre de sortants des centres de formation professionnelle	5 035
Taux de progression du nombre de formés (en %)	10,6

Source : Calcul à partir des données de l'enquête auprès des centres de formation professionnelle agréés, ONEF 2023

La répartition des apprenants par sexe dans différents Centres de Formation Professionnelle (CFP) publics, donne un total de 1 411 apprenants, dont 889 hommes (63%) et 522 femmes (37%). Le CFP MISSABOUGOU enregistre le plus grand nombre d'apprenants, avec 394 étudiants, suivi par le CFP SENOU avec 231 apprenants.

Tableau 42: Répartition des apprenants par CFP public

CFP publics	Homme		Femme		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
CFP MOFA	24	2,7	14	2,7	38	2,7
CFP BADOUGOU DJOLIBA	54	6,1	53	10,2	107	7,6
CEPAM FANA	44	4,9	19	3,6	63	4,5
CEPAM DIOÏLA	48	5,4	49	9,4	97	6,9
CFP SAYE	9	1	10	1,9	19	1,3
CFP TOMINIAN	60	6,7	80	15,3	140	9,9
CFP KIMPARANA	0	0	0	0	0	0
CFP YANGASSO	26	2,9	1	0,2	27	1,9
CFP YOROSSO	55	6,2	50	9,6	105	7,4
CFP SENOU	224	25,2	7	1,3	231	16,4
CFP MISSABOUGOU	280	31,5	114	21,8	394	27,9
CEPAM BOUGOUNI	33	3,7	42	8	75	5,3
CEPAM KELEYA	2	0,2	10	1,9	12	0,9
CEPAM YANFOLILA	30	3,4	73	14	103	7,3
TOTAL	889	63	522	37	1 411	100

Source : Rapport Etat des lieux des infrastructures et équipements des CFP publics, DNFP 2023

La répartition des 170 formateurs en 2023 par localité, révèle une forte prédominance masculine, avec 150 hommes (88,2 %) contre 20 femmes (11,8 %). La région de Bamako se distingue nettement avec 79 formateurs, soit 46,5 % du total, tandis que les autres régions, telles que Dioïla et Ségou, enregistrent des effectifs relativement faibles, respectivement 7,1 % et 4,1 %.

Tableau 43: Répartition du nombre de formateurs selon la localité en 2023

Régions	Homme		Femme		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Koulikoro	15	10	2	10	17	10
Dioïla	12	8	0	0	12	7,1
Ségou	5	3,3	2	10	7	4,1
San	23	15,3	1	5	24	14,1
Koutiala	16	10,7	0	0	16	9,4
Bougouni	12	8	3	15	15	8,8
Bamako	67	44,7	12	60	79	46,5
TOTAL	150	88,2	20	11,8	170	100

Source : Calcul de l'ONEF à partir des données fournies par la DNFP

En 2023, les centres de formation professionnelle du Mali présentent une offre diversifiée selon les spécialités régionales (tableau 44). Ainsi, San et Ségou concentrent principalement des formations agricoles, agroalimentaires et artisanales. De leur côté, Sikasso et Koutiala mettent l'accent sur l'agroalimentaire et l'élevage. Par ailleurs, Bougouni, Dioïla et Koulikoro proposent des filières en coupe couture, électricité, maraîchage, mécanique et métallurgie. Enfin, le District de Bamako se distingue par une offre particulièrement variée, avec des formations couvrant le bâtiment, l'esthétique, l'agroalimentaire, la mécanique et les métiers d'art.

Tableau 44: Filières de formation dans les CFP publics par localité

Régions	Localités des CFP	Filières
San	KIMPARANA (5)	Aviculture; Apiculture; Maraîchage; Production de semences; céréaliculture
	YANGASSO (3)	Mécanique engins deux roues; électricité photovoltaïque; Électronique;
	TOMINIAN(9)	Coupe couture; Carrelage; électricité bâtiment; Plomberie; Maçonnerie; Peinture bâtiment; Mécanique auto; Mécanique engins deux roues; Construction métallique
Ségou	SAYE (5)	Embouche ruminant; Production d'aliments bétail; Maraîchage; Teinture; Coupe couture
	MARKALA (3)	Transformation agroalimentaire; Maintenance des équipements agricoles motorisés; Gestion de l'eau et irrigation
Sikasso	SIKASSO (2)	Transformation agroalimentaire; Entretien/maintenance des équipements agricoles et post récolte
Koutiala	YOROSSO (9)	Arboriculture; Pisciculture; Aviculture; Apiculture; Embouche bovine; Maraîchage; Transformation agroalimentaire; céréaliculture; Élevage des porcins
Bougouni	CEPAM/YANFOLILA (2)	Construction métallique; Coupe couture
	CEPAM DE KELEYA (4)	Tissage; Coupe couture; Maraîchage; teinture
	CEPAM DE BOUGOUNI (3)	Coupe couture; électricité bâtiment; Transformation agroalimentaire
Dioïla	CEPAM/FANA (2)	Construction métallique; Transformation agroalimentaire
	CEPAM DE DIOÏLA(4)	Coupe couture; Électricité bâtiment; Coupe couture; Électricité bâtiment; Froid climatisation; électronique
Koulikoro	MOFA (5)	Maraîchage; Pisciculture; Embouche; Aviculture; Apiculture
	DJOLIBA (5)	Maraîchage; Aviculture; Coupe/Couture ; Mécanique auto; construction métallique
District Bamako	MISSABOUGOU (19)	Maraîchage; Aviculture; Coupe/Couture ; Mécanique auto; construction métallique; Menuiserie bois; plomberie; carrelage; climatisation froid; mécatronique; transformation agro; coiffure esthétique; menuiserie aluminium; électricité bâtiment; peinture bâtiment; staff/décoration; teinture; mécanique engins deux roues; maçonnerie
	SENOU (11)	Menuiserie bois; Peinture bâtiment; Plomberie sanitaire; Chaudronnerie; Électricité bâtiment; Construction métallique; Carrelage; Maçonnerie; staff-décoration; froid-climatisation et maintenance d'engins lourds

Source : Rapport Etat des lieux des infrastructures et équipements des CFP publics, DNFP 2023

3.4.2. FAFPA

Le Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage (FAFPA) a pour mission essentielle de contribuer à la mise en œuvre de la politique du Gouvernement malien en matière de Formation Professionnelle Qualifiante, Continue et par Apprentissage.

A ce titre, il est chargé : (i) d'apporter une assistance technique et financière aux entreprises et autres opérateurs économiques des secteurs moderne et non structuré, ainsi qu'aux organismes de formation privés et parapublics de droit malien dans le cadre de l'élaboration et de la réalisation de leurs plans et projets de formation ou d'équipement ; et (ii) de mener des études spécifiques pour mieux informer les décideurs sur les orientations du Fonds.

L'analyse des données de la formation de la population active en 2023 selon le secteur d'activité, résumé dans le tableau 45 indique que dans l'ensemble 49,7% sont des femmes contre 50,3 % d'hommes. Le secteur non structuré représente une part importante de la formation, avec 72% de l'effectif des formés et 73,2% du financement, tandis que le secteur moderne, plus petit en termes d'effectifs (28,1%), reçoit un financement, représentant 26,8% du total.

Tableau 45: Formation de la population active en 2023 selon le secteur (en millions FCFA et %)

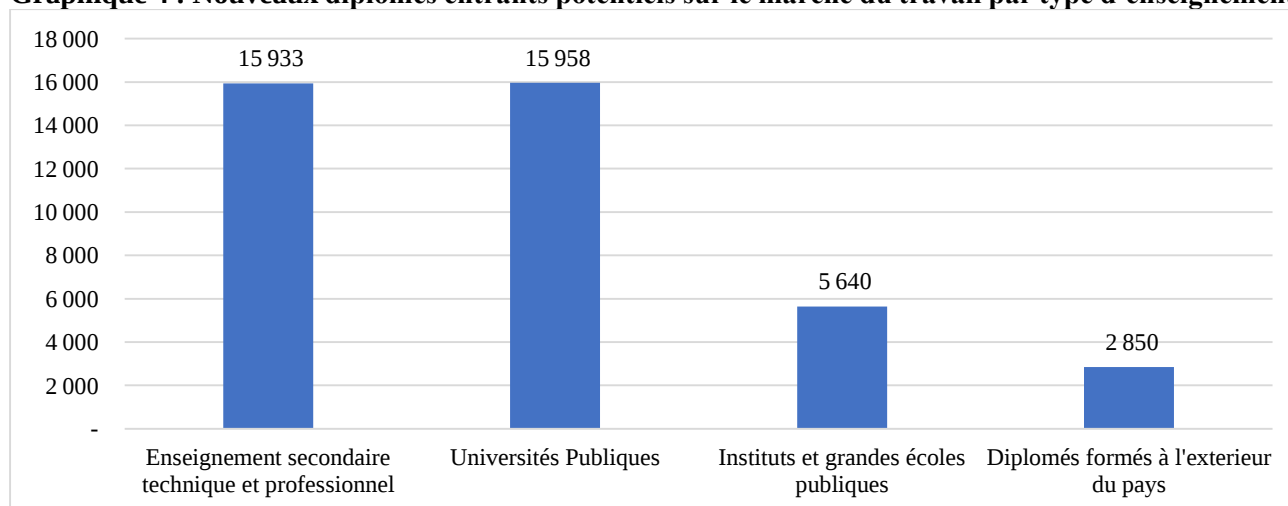
Secteurs/Sous-secteurs	Effectif						Financement	
	Hommes	%	Femmes	%	Ensemble	%	Montant	%
Secteur Moderne	300	73,3	109	26,7	409	28,1	33 512	26,8
Sous-secteur BTP-Mines	25	8,3	5	4,6	30	7,3	2 466	7,4
Sous-secteur Industries	91	30,3	46	42,2	137	33,5	13 246	39,5
Sous-secteur Services	184	61,3	58	53,2	242	59,2	17 800	53,1
Secteur non structuré	431	41,2	614	58,8	1 045	72	91 386	73,2
Monde rural	145	33,6	352	57,3	497	47,6	38 419	42,0
Artisanat	149	34,6	129	21,0	278	26,6	26 599	29,1
Tertiaire	137	31,8	133	21,7	270	25,8	26 368	28,9
Total	731	50,3	723	49,7	1 454	100	124 898	100

Source : Calcul de l'ONEF à partir des données fournies par le FAFPA, 2023

3.5. Flux des nouveaux diplômés entrants potentiels sur le marché du travail en 2023

En 2023, on comptait 40 381 nouveaux diplômés entrants potentiels sur le marché du travail en 2024-2025, parmi lesquels 15 933 (39,5%) sont des diplômés de l'enseignement technique et professionnel (CAP, BT et IFM). L'enseignement supérieur (universités, instituts, grandes écoles et diplômés formés à l'extérieur du pays) comptait 24 448 diplômés entrants potentiels sur le marché du travail, soit 60,5 % des diplômés. Ces statistiques font ressortir un déséquilibre entre le cycle secondaire technique et professionnel et le cycle supérieur. Elles ne prennent pas en compte les statistiques des universités et instituts privés, ni du cycle professionnel technique agro pastoral de 2022-2023.

Graphique 4 : Nouveaux diplômés entrants potentiels sur le marché du travail par type d'enseignement



Source : Universités, Instituts et grandes écoles publics, 2023

3.5.1. Flux des nouveaux diplômés de l'Enseignement Secondaire technique et Professionnel entrants potentiels sur le marché du travail

En 2023, au total 15 933 élèves ont réussi aux différents examens de l'enseignement technique et professionnel dont 63,3 % sont des garçons et moins d'un tiers (36,7 %) de filles. Quel que soit le type de diplôme, les garçons sont plus nombreux que les filles. Par ailleurs, les femmes sont plus représentées parmi les diplômés du BT2 (47,9 %) que dans l'ensemble des diplômés.

Tableau 46: Répartition des nouveaux diplômés de l'Enseignement secondaire technique et professionnel

	Femme		Homme		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
CAP	2 654	32,7	5 468	67,3	8 122	51,0
BT2	2 429	47,9	2 645	52,1	5 074	31,8
IFM	770	28,1	1 967	71,9	2 737	17,2
Total	5 853	36,7	10 080	63,3	15 933	100,0

Source : Centre National des Examens et Concours

3.5.2. Flux des nouveaux certifiés de la formation professionnelle entrants potentiels sur le marché du travail

Au total, 6 489 jeunes ont été formés au Mali en 2023. Les centres de formation professionnelle ont formé plus de trois quarts des jeunes et le FAFPA en a formé 1 454, dont 409 dans le secteur moderne et 1 045 dans le secteur non structuré.

Tableau 47: Répartition des sortants de la formation professionnelle

	Homme		Femme		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
FAFPA	731	50,3	723	49,7	1 454	22,4
Secteur moderne	300	73,3	109	26,7	409	28,1
Secteur non structuré	431	41,2	614	58,8	1 045	71,9
Sortants des centres de formation professionnelle					5 035	77,6
Ensemble					6 489	100,0

Source : Calcul de l'ONEF à partir des données fournies par le FAFPA, 2023

3.5.3. Flux des nouveaux diplômés des Universités publiques entrants potentiels sur le marché du travail

Au total, 15 958 diplômés potentiels ont été dénombrés à travers les cinq universités du Mali en 2023 dont 53,6 % de garçons contre 46,4 % de filles. L'Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (ULSHB) et l'Université des sciences sociales et de gestion de Bamako (USSGB) sont les plus représentées en termes de diplômés. Ainsi, elles représentent plus de deux tiers (65,8 %) de l'effectif total des diplômés des universités de 2023. De l'ensemble des diplômés des universités, 15,1 % sont sortis de l'Université des sciences juridiques et politiques de Bamako (USJPB), 9,9 % de l'Université des Sciences, des Techniques et des Technologies de Bamako (USTTB) et 9,2 % de l'Université de Ségou. De toutes ces universités, les femmes diplômées sont proportionnellement plus importantes à l'USJPB avec 43,2 % contre 46,4 % pour l'ensemble.

Tableau 48: Répartition des diplômés potentiels selon les Universités par sexe

Universités	Femme		Homme		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Universités de Ségou	541	36,9	926	63,1	1 467	9,2
FAGES	10	10,4	86	89,6	96	6,5
FAMA	166	27,2	445	72,8	611	41,6
FASSO	201	38,7	319	61,3	520	35,4
IUFP	164	68,3	76	31,7	240	16,4
ULSHB	3 391	69,9	1 463	30,1	4 854	30,4
FLSL	2 559	72,1	990	27,9	3 549	73,1
FSHSE	799	64,9	432	35,1	1 231	25,4
IC	9	64,3	5	35,7	14	0,3
IUT	24	40	36	60	60	1,2
USJPB	1 040	43,2	1 370	56,8	2 410	15,1
FDPRI	322	43,2	423	56,8	745	30,9
FDPU	270	41,7	378	58,3	648	87
FSAP	448	44,1	569	55,9	1 017	156,9
USSGB	1 951	34,5	3 696	65,5	5 647	35,4
FSEG	1 506	36,9	2 570	63,1	4 076	72,2
FHG	172	18,2	775	81,8	947	23,2
IUG	273	43,8	351	56,3	624	65,9
USTTB	485	30,7	1 095	69,3	1 580	9,9

Universités	Femme		Homme		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
FMOS 6 année	97	21,3	358	78,7	455	28,8
FMOS Master	16	37,2	27	62,8	43	2,7
FMOS Odonto	5	50	5	50	10	0,6
FAPH 5 année	65	45,8	77	54,2	142	9
FAPH Master	32	41,6	45	58,4	77	4,9
FST	178	30,6	403	69,4	581	36,8
ISA	92	33,8	180	66,2	272	17,2
Total	7 408	46,4	8 550	53,6	15 958	100

Source : Universités du Mali

3.5.4. Flux des nouveaux diplômés des Instituts et grandes écoles entrants potentiels sur le marché du travail

En 2023 les diplômés des instituts et grandes écoles sont au nombre de 5 640 dont 83,9 % sont des hommes et 16,1 % des femmes qui se répartissent entre les six (6) instituts et cinq (5) grandes écoles (tableau 49). Les diplômés potentiels des grandes écoles représentent 49,4 % dont la grande majorité à l'Ecole nationale d'Ingénieurs – Abderhamane Baba Touré (ENI-ABT) avec 26,6 % et à l'Ecole Normal Supérieur (41,2 %). Dans les grandes écoles, les femmes diplômées sont proportionnellement plus importantes dans l'Ecole Supérieure de Journalisme et des Sciences de la Communication avec 50,0 % contre 16,1% pour l'ensemble. Par ailleurs, on constate que sur les 2 854 diplômés potentiels des instituts, soit 50,6 % de l'effectif total des diplômés, 1 197 se trouvent à l'Institut Polytechnique Rural de Formation et de Recherche Appliquée (IPR/IFRA), 981 à l'Institut National de Formation en Sciences de la Santé (INFSS) et 390 à l'Institut National de Formation des travailleurs sociaux.

Tableau 49: Répartition des diplômés potentiels selon les Instituts ou grandes écoles par sexe

Ecoles	Homme		Femme		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Grandes écoles	2 338	83,9	448	16,1	2 786	49,4
CERFITEX	53	77,9	15	22,1	68	2,4
ENETP	593	73,6	213	26,4	806	28,9
ENI-ABT	621	83,8	120	16,2	741	26,6
ENSUP	1 059	92,3	88	7,7	1 147	41,2
ESJSC	12	50	12	50	24	0,9
Instituts	1 861	65,2	993	34,8	2 854	50,6
IHERI-AB	18	58,1	13	41,9	31	1,1
INFSS	523	53,3	458	46,7	981	34,4
INFTS	189	48,5	201	51,5	390	13,7
INJS	95	76,9	29	23,1	124	4,3
IPR/IFRA	927	77,4	270	22,6	1 197	41,9
IZSEJB	109	83,2	22	16,8	131	4,6
Total	4 199	83,9	1 441	16,1	5 640	100

Source : Universités du Mali/Instituts et grandes écoles

3.5.5. Flux des nouveaux diplômés formés à l'extérieur du Pays entrants potentiels sur le marché du travail

Au total, 2 850 étudiants ont été formés à l'étranger en 2023, parmi lesquels plus de deux tiers (62,7%) sont des jeunes hommes contre 37,3% de femmes. Plus de la moitié ont eu le diplôme universitaire et le diplôme postuniversitaire, soit respectivement 38,9% et 34%. En outre, il faut noter que plus du quart des diplômés de l'extérieur en 2023, soit 27,1% sont du secondaire et professionnelle.

Tableau 50: Répartition des diplômés formés à l'étranger selon le type de diplôme par sexe

Type diplôme	Femme		Homme		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Diplôme postuniversitaire	242	25	727	75	969	34
Diplôme universitaire	410	37	698	63	1108	38,9
Diplôme secondaire et autres	411	53,2	362	46,8	773	27,1
Total	1 063	37,3	1 787	62,7	2 850	100

Source : DNPd, rapport d'activités 2023

4. Marché du travail

Le marché du travail est l'espace virtuel dans lequel se rencontrent, d'une manière plus ou moins organisée, la demande et l'offre de toutes les formes de travail. L'analyse du marché du travail se traite à travers la situation de l'emploi et du chômage, l'intermédiation et enfin la création d'emploi et l'employabilité des arrivants sur le marché du travail.

4.1. Situation de l'emploi et du chômage

Depuis plus d'une décennie, les données de l'emploi sont collectées d'octobre à décembre de l'année qui correspond à un des passages de l'Enquête permanente modulaire auprès des ménages (EMOP). Ainsi, en 2023, la population en âge de travailler (les 15 ans et plus) est estimée environs à 11,1 millions de personnes dont 53,6 % sont de femmes. La population de main d'œuvre (les personnes en emploi et les chômeurs) représente 63,7 % de la population en âge de travailler et moins de 1 % constitue la main-d'œuvre potentielle et plus du tiers (35,8 %) de personnes autres hors main-d'œuvre. La population hors main-d'œuvre (36,3 %) est composée de la main-d'œuvre potentielle et autre hors main-d'œuvre.

Tableau 51 : Répartition de la population en âge de travailler par sexe selon le statut vis-à-vis de la main-d'œuvre

	Homme		Femme		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
En emploi	3 986 071	77,4	2 696 715	45,3	6 682 786	60,2
Chômeur	175 191	3,4	207 011	3,5	382 203	3,4
Main-d'œuvre potentielle	10 123	0,2	46 404	0,8	56 527	0,5
Autre hors main-d'œuvre	977 512	19,0	2 998 950	50,4	3 976 462	35,8
Total	5 148 897	46,4	5 949 081	53,6	11 097 977	100

Source : Calculs de l'ONEF à partir des données de l'EMOP (2023)

4.1.1. Population active et taux d'activités

Selon les résultats de l'enquête modulaire auprès des ménages, réalisée en 2023, la population active ou main-d'œuvre est estimée à 7,06 millions de personnes dont 41,1% de femmes et 58,9 % d'hommes. Plus de trois quarts (76,8 %) de cette main-d'œuvre vivent en milieu rural et 23,2 % vivent en milieu urbain dont plus de la moitié (12,2 %) à Bamako. Tout comme les années précédentes, les régions de forte concentration de main-d'œuvre sont Sikasso (21,9 %), Kayes (15,7 %), Ségou (14,9 %), et Mopti (14,6 %). Contrairement à l'année 2022, la proportion de la main d'œuvre de la région de Ségou et celle de Ménaka ont diminuée tandis que celles des autres régions ont augmenté. Par tranche d'âge, les jeunes d'au plus 35 ans, représentent plus de la moitié (52,5 %) de la population de main d'œuvre avec 30,7 % de jeunes 25-35 ans et 21,8 % pour la tranche d'âge 15-24 ans. Ceci est contraire aux valeurs de 2022 dont les plus fortes proportions étaient enregistrées parmi. Tout comme les années précédentes, les tranches d'âge 25-35 ans et 41-64 représentent plus de six sur dix (61,6 %) de la main d'œuvre malienne en 2023, avec respectivement 30,7% et 30,9 %. Les jeunes de 15-24 ans représentent un peu plus d'un cinquième (21,8 %) de la population de main d'œuvre. Par niveau d'éducation, seulement 8,8 % de la main d'œuvre ont le niveau secondaire et plus, dont 6,2% chez les femmes et 10,5 % chez les hommes. Près de deux tiers (65,3 %) de cette population n'ont aucun niveau d'éducation, dont les femmes sont encore plus affectées que les hommes (71,8 % contre 60,7 %).

Tableau 52: Répartition de la population active ou main d'œuvre

		Homme		Femme		Total	
		Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Zone de résidence	Urbain	1 006 649	24,2	630 437	21,7	1 637 086	23,2
	Bamako	522 259	12,6	338 226	11,6	860 485	12,2
	Autre urbain	484 389	11,6	292 212	10,1	776 601	11,0
	Rural	3 154 613	75,8	2 273 289	78,3	5 427 902	76,8
Région	Kayes	532 983	12,8	574 502	19,8	1 107 485	15,7
	Koulikoro	683 415	16,4	209 502	7,2	892 918	12,6
	Sikasso	763 459	18,3	784 836	27,0	1 548 295	21,9
	Ségou	689 121	16,6	363 352	12,5	1 052 474	14,9
	Mopti	603 897	14,5	425 412	14,7	1 029 309	14,6
	Tombouctou	191 797	4,6	169 180	5,8	360 977	5,1
	Gao	96 434	2,3	22 171	0,8	118 605	1,7
	Kidal	21 538	0,5	4 127	0,1	25 665	0,4
	Taoudenni	6 541	0,2	968	0,0	7 509	0,1
	Ménaka	49 817	1,2	11 451	0,4	61 267	0,9
	Bamako	522 259	12,6	338 226	11,6	860 485	12,2
Classe d'âge	15 - 24 ans	836 047	20,1	704 965	24,3	1 541 013	21,8
	25 - 35 ans	1 176 142	28,3	993 822	34,2	2 169 964	30,7
	36 - 40 ans	523 014	12,6	385 169	13,3	908 183	12,9
	41 - 64 ans	1 428 628	34,3	757 107	26,1	2 185 735	30,9
	Plus de 64 ans	197 431	4,7	62 664	2,2	260 095	3,7
Niveau d'éducation	Aucun	2 527 467	60,7	2 084 901	71,8	4 612 367	65,3
	Fondamental	1 195 413	28,7	637 158	21,9	1 832 571	25,9
	Secondaire	291 058	7,0	139 961	4,8	431 018	6,1
	Supérieur	147 325	3,5	41 707	1,4	189 032	2,7
Total		4 161 262	58,9	2 903 726	41,1	7 064 988	100,0

Source : ONEF, à partir des données EMOP 2023

Le taux d'activités correspond au nombre d'actifs ou de main d'œuvre rapporté à l'ensemble de la population en âge de travailler. En effet, ce taux est de 63,7 % en 2023, dont 80,8 % pour les hommes et 48,8% celui des femmes. Comparativement à l'année 2022, ce taux a légèrement baissé, surtout chez les femmes de 1,6 point de pourcentage. Ce taux était de 64,3% en 2022 dont 50,4 % pour les femmes.

Le taux d'activité reste plus élevé en milieu rural (66 %) qu'en milieu urbain (57 %) avec très peu de différence entre Bamako et autres villes urbaines (56,8% contre 57,3% pour autre urbain. Il est aussi très faible dans les régions de Gao avec 43,6 % dont 15,1 % chez les femmes de cette région et de Koulikoro (47,4 %, avec 21,5 % chez les femmes). Le taux d'activité est plutôt très élevé à Tombouctou avec 80,3 % et 69,1% pour les femmes, Sikasso avec 77,7 %, dont l'écart entre le taux des hommes et celui des femmes est relativement faible, soit 12,8 points de pourcentage (84,7 % pour les hommes et 71,9 % pour les femmes) et Kayes (75,3 % et 69,6 % pour les femmes). Le taux d'activités augmente avec l'âge jusqu'à 40 ans, puis, au-delà il diminue pour devenir très faible à partir de 65 ans. Le taux d'activités des personnes âgées de 65 ans et plus est de 32,2% dont 16,9 % pour les femmes. Quel que soit le sexe, le plus actif de la population en âge de travailler se trouve dans la tranche d'âge 36-40 ans dont la presque totalité des hommes sont actifs (99,5 % chez les hommes et 60,9 % pour les femmes).

Le taux d'activité reste faible pour la population en âge de travailler de niveau d'éducation secondaire (45,7 %) et cela quel que soit le sexe. La main d'œuvre de niveau fondamental est la plus active (67,2 %). Il en demeure chez la main d'œuvre féminine tandis que les hommes non-instruits sont les plus actifs, comparativement aux instruits (80,6 % pour le fondamental, 55,6 % pour le secondaire et 71,2 % pour le niveau d'éducation supérieur). Les taux d'activités des femmes les plus élevés s'observent dans les régions de Sikasso (71,9 %), Kayes (69,6 %) et Tombouctou (69,1%), tandis que pour les hommes, les plus forts taux se trouvent à Kidal (96 %), Tombouctou (91,3%), Taoudéni (85,8 %),

Sikasso (84,7 %), parmi les hommes âgés de 25 à 64 ans (au minimum 95 % de taux d'activités) et ceux n'ayant aucun niveau d'éducation (86,1 %).

Tableau 53 : Taux d'activités par caractéristique sociodémographique (en %)

		Taux d'activité		
		Homme	Femme	Total
Zone de résidence	Urbain	74,5	41,4	57,0
	Bamako	73,0	42,3	56,8
	Autre urbain	76,3	40,5	57,3
	Rural	83,1	51,3	66,0
Région	Kayes	82,7	69,6	75,3
	Koulikoro	75,3	21,5	47,4
	Sikasso	84,7	71,9	77,7
	Ségou	83,9	38,1	59,3
	Mopti	81,7	52,1	66,2
	Tombouctou	93,8	69,1	80,3
	Gao	77,1	15,1	43,6
	Kidal	96,0	16,9	54,8
	Taoudenni	85,8	12,1	48,0
	Ménaka	84,2	18,6	50,7
	Bamako	73,0	42,3	56,8
Classe d'âge de travail	15 - 24 ans	56,5	39,6	47,3
	25 - 35 ans	97,7	56,5	73,2
	36 - 40 ans	99,5	60,9	78,4
	41 - 64 ans	95,0	53,8	75,1
	Plus de 64 ans	45,2	16,9	32,2
Niveau d'éducation	Aucun	86,1	49,9	64,8
	Fondamental	80,6	51,1	67,2
	Secondaire	55,6	33,3	45,7
	Supérieur	71,2	40,4	60,9
Total		80,8	48,8	63,7

Source : ONEF, à partir des données EMOP 2023

4.1.2. Taux d'emploi informel

Les entreprises d'employeurs informels peuvent être définies, compte tenu des circonstances nationales, selon l'un ou plusieurs des critères suivants (Groupe de Delhi) :

- ✓ taille des unités inférieure à un niveau déterminé d'emploi;
- ✓ non-enregistrement de l'entreprise ou de ses salariés.

Le taux d'emploi informel est défini comme le pourcentage des emplois informels par rapport à la population totale occupée.

L'emploi informel domine le marché du travail malien et cela depuis des années. Ainsi, 96,6 % des emplois sont informels en 2023 dont 98 % pour les femmes. Ce type d'emploi est partout dominant, quel que soit le groupe d'âge et le sexe. Il est encore plus accentué en milieu rural (98,9 %), chez les jeunes de moins de 25 ans (99,3 %), les personnes âgées de 65 ans et plus (98,3 %) et parmi les sans niveau d'éducation (99,6 %), qui sont tous plus élevés que le taux national. Le taux d'emploi informel décroît progressivement avec le niveau d'éducation, de 99,4 % pour les non-instruits, à 97,7 % pour le primaire et à 75 % pour le secondaire et atteint 54,7% pour le niveau d'éducation supérieur. A partir du niveau d'éducation secondaire et parmi les jeunes de moins de 25 ans, on constate que l'emploi informel touche plus les hommes que les femmes.

Tableau 54 : Taux d'emploi informel selon le sexe (en %)

		Homme	Femme	Total
Zone de résidence	Urbain	89,3	94,2	91,1
	Bamako	87,2	93,3	89,5
	Autre urbain	91,5	95,3	92,9
	Rural	97,6	98,9	98,1
Classe d'âge	15 - 24 ans	99,6	99,1	99,3
	25 - 35 ans	95,8	97,5	96,6
	36 - 40 ans	93,6	98,1	95,5
	41 - 64 ans	94,0	97,5	95,2
	Plus de 64 ans	98,1	99,0	98,3
Niveau d'éducation	Aucun niveau	99,2	99,7	99,4
	Primaire	97,3	98,5	97,7
	Secondaire	75,7	73,2	75,0
	Supérieur	54,8	54,3	54,7
Total		95,7	98,0	96,6

Source : ONEF, à partir des données EMOP 2023

4.1.3. Emploi selon le secteur institutionnel

Les secteurs institutionnels regroupent les unités institutionnelles ayant des comportements économiques similaires caractérisés par leur fonction principale et la nature de leur activité. La primauté de l'emploi informel se traduit par le poids important des entreprises privées informelles dans la répartition de l'emploi. Ainsi, plus de trois individus sur quatre (78,7 %) de la population en emploi travaillent dans les entreprises privées informelles contre 2,7 % pour le secteur public, 0,5 % pour les entreprises privées formelles et 0,9% en faveur des organismes internationaux et la société civile (ONG et associations). Le personnel de maison représente une proportion de 17,2 % de l'effectif total des personnes en emplois, dont 3% à Bamako avec 7,1% pour les femmes dans ce district contre seulement 0,5 % des hommes de Bamako. Les emplois du secteur public sont aussi accentués en milieu urbain (soit 7 %) dont le poids dans le district de Bamako (7,1%) est presque identique à celui des autres villes urbaines (6,9 %) que dans la zone rurale (1,5 %). Dans ce milieu, les entreprises privées formelles y sont aussi le plus concentré, avec 1,8 % des emplois dans les autres villes urbaines, 1,4% à Bamako contre 0,2 % en milieu rural.

Tableau 55: Répartition des actifs occupés par milieu et par sexe selon le secteur institutionnel

	Bamako			Autre urbain			Rural			Total		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Secteur public	8,2	5,4	7,1	8,3	4,3	6,9	2,0	0,8	1,5	3,5	1,6	2,7
Entreprise privée formelle	2,2	0,1	1,4	2,6	0,4	1,8	0,3	0,0	0,2	0,8	0,1	0,5
Entreprise privée informelle	87,8	86,7	87,4	75,7	81,3	77,7	76,1	79,8	77,6	77,4	80,7	78,7
ONG, OI, association	1,3	0,7	1,1	2,0	0,7	1,5	1,0	0,4	0,8	1,2	0,5	0,9
Personnel de maison	0,5	7,1	3,0	11,4	13,3	12,1	20,6	19,0	19,9	17,1	17,2	17,2
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : ONEF, à partir des données EMOP 2023

4.1.4. Chômage

Chômage est la situation d'une personne en âge de travailler et disponible pour occuper un emploi salarié ou entreprendre une activité à son propre compte mais qui ne peut pas le faire en raison de l'absence d'emploi salarié ou d'opportunité et de moyens pour créer une entreprise. Autrement dit, le chômage est la situation d'une personne en âge de travailler qui, n'est pas en emploi, a effectué des activités de recherche d'emploi durant une période récente spécifiée, et est disponible pour l'emploi si la possibilité d'occuper un poste de travail existe. C'est un phénomène très préoccupant dans tous les pays, depuis des décennies. Les causes du chômage sont multiples et varient d'un pays à un autre. Dans la plupart des pays en développement, le chômage s'expliquerait par la forte croissance démographique et l'incapacité de l'économie à créer plus d'emplois. Du point de vue économique, le chômage est interprété comme la résultante d'un déséquilibre entre l'offre et la demande sur le marché du travail.

En 2023, le taux de chômage de la population de 15 ans et plus est de 6,3 % contre 6,1 % en 2022 9,7 % en 2016 et 7,3 % en 2013. Entre 2013 et 2023, le taux de chômage reste plus élevé en milieu urbain qu'en milieu rural, plus élevé aussi pour les femmes que pour les hommes avec des écarts moyens respectivement de 4,8 et 3 points de pourcentage. Entre 2022 et 2023, le taux de chômage des hommes a légèrement diminué de 0,2 point de pourcentage et celui des femmes a augmenté de 0,5 point de pourcentage. Il en est de même entre le milieu rural et le milieu urbain, soit 0,4 point de baisse en milieu rural entre 2022 et 2023 et une augmentation de 1,5 point de pourcentage en zone urbaine entre les deux périodes. En 2023, les écarts de taux de chômage entre les catégories de sexe et ceux du milieu sont significatifs, avec respectivement 4,2 points de pourcentage entre les hommes et les femmes, 7,6 points de pourcentage entre les urbains et les ruraux. L'écart genre était plus grande (5,8 points de pourcentage) en 2021, alors qu'il était de 4,4 points de pourcentage en 2013 et s'est rétréci en 2014 avec 2 points de pourcentage. Il est également très faible entre 2018 et 2020 avec un maximum de 1,6 point de pourcentage durant la période. Le taux de chômage national a augmenté progressivement entre 2013 et 2016, de même en milieu rural et chez les femmes. A partir de l'année 2016 le taux de chômage baisse progressivement jusqu'à atteindre le minimum de 5,3 % en 2020 et cela quels que soient le sexe et en milieu rural. De 2020 à 2021, le taux de chômage a augmenté, quels que soient le sexe et le milieu de résidence et inversement entre 2021 et 2022, on constate une baisse du taux de chômage.

Tableau 56: Evolution du taux de chômage de la population 15 ans et plus de 2013 à 2023

	2013	2014	2015	2016	2023	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Homme	5,1	7,3	8,1	8,4	7,7	7,6	5,0	4,7	5,4	4,6	4,4
Femme	9,5	9,3	10,8	11,4	10,2	9,2	6,6	6,1	11,2	8,1	8,6
Urbain	8,9	11,9	11,7	12,1	12,0	12,0	10,2	10,6	11,6	10,5	12,0
Rural	6,8	7,1	8,7	9,0	7,9	7,0	4,2	3,7	6,9	4,8	4,4
Total	7,3	8,2	9,4	9,7	8,8	8,3	5,7	5,3	7,8	6,1	6,2

Source : ONEF, à partir des données des EMOP 2013-2023

4.1.5. Sous-emploi lié à la durée du travail

Le sous-emploi comprend les personnes actives occupées au sens du BIT qui remplissent l'une des conditions suivantes :

- Elles travaillent à temps partiel, souhaitent travailler davantage et sont disponibles pour le faire, qu'elles recherchent activement un emploi ou non ;
- Elles travaillent à temps partiel (et sont dans une situation autre que celle décrite ci-dessus) ou à temps complet, mais ont travaillé moins que d'habitude pendant une semaine de référence en raison de chômage partiel (chômage technique) ou mauvais temps.

Le taux de sous-emploi représente la part dans l'emploi des personnes qui ont travaillé moins que ce qu'elles auraient souhaité. Le taux de sous-emploi de la main-d'œuvre en emploi est de 10%, dont les femmes sont plus touchées avec 15,7 % des femmes en emploi et 6,2 % pour les hommes. Il est plus important en milieu urbain (12,7 %) surtout à Bamako (12,5 %), avec respectivement 21,8 % et 23,7 % pour les femmes. Le taux de sous-emploi reste élevé, voire très élevés à Ménaka (37,3% avec 45,7 % pour les femmes). Le taux de chômage de Ménaka est suivi de ceux de Kayes, Kidal et Bamako avec respectivement 16,6%, 14,4% et 12,5 %. A contrario, les taux sont relativement bas à Taoudéni (0,6 % pour 0,7 % chez les hommes), Tombouctou (5,9 % et 8,4 % pour les femmes) et Sikasso (6,2 % et 6,6 % pour les hommes). Le sous-emploi réparti dans les différentes tranches d'âge est plus importante au niveau des personnes âgées de plus de 64 ans, de la tranche des 25-35 ans avec des taux respectifs de 12,2 % et 11,4 %, contre une moyenne de 10 %. Quel que soit l'âge, les taux sont plus accentués chez les femmes que chez les hommes, à des écarts qui vont des 1,5 points de pourcentage à 11,7 points de pourcentage pour la tranche d'âge 25-35 ans. Le plus fort taux de sous-emploi des femmes se trouve dans la tranche d'âge 25-35 ans avec 17,9 %, tandis que chez les hommes, il est observé parmi les personnes du troisième âge c'est-à-dire les plus de 64 ans (11,8 %). Dans l'ensemble, le taux est plus élevé chez les actifs ayant le niveau secondaire d'éducation (19 %), qui est supérieur à celui du niveau supérieur (13,6 %). La main d'œuvre en emploi de niveau fondamental est moins sous-employée que les autres catégories de niveau d'instruction. La même tendance est observée chez les hommes. Par contre, chez les femmes, le taux de sous-emploi augmente au fur et à mesure que le niveau d'éducation augmente. Quel que soit le sexe, la main d'œuvre en emploi de niveau d'éducation secondaire est plus sous-employée que les autres catégories de niveau. Contrairement aux années précédentes, où le taux de sous-emploi des hommes de niveau supérieur soit plus élevé que chez les analphabètes et inversement chez les femmes, en 2023, le taux de sous-emploi de niveau supérieur est plus élevé que chez les analphabètes et cela, quel que soit le sexe.

Tableau 57: Taux de sous-emploi (en %)

		Homme	Femme	Total
Zone de résidence	Urbain	7,5	21,8	12,7
	Bamako	5,7	23,7	12,5
	Autre urbain	9,3	19,5	12,9
	Rural	5,8	14,2	9,2
Région	Kayes	7,7	24,9	16,6
	Koulikoro	3,2	31,2	8,7
	Sikasso	6,6	5,8	6,2
	Ségou	9,0	13,1	10,4
	Mopti	2,3	14,0	7,1
	Tombouctou	3,8	8,4	5,9
	Gao	9,4	28,0	11,7
	Kidal	12,3	28,2	14,4
	Taoudenni	0,7	0,0	0,6
	Ménaka	36,2	45,7	37,3
	Bamako	5,7	23,7	12,5
Classe d'âge	15 - 24 ans	4,4	12,9	8,2
	25 - 35 ans	6,2	17,9	11,4
	36 - 40 ans	5,9	15,4	9,9
	41 - 64 ans	6,3	15,6	9,5
	Plus de 64 ans	11,8	13,3	12,2
Niveau d'éducation	Aucun	5,5	14,2	9,4
	Fondamental	4,5	19,3	9,3
	Secondaire	17,0	23,9	19,0
	Supérieur	11,4	24,4	13,6
Total		6,2	15,7	10,0

Source : ONEF, à partir des données EMOP 2023

4.1.6. Inactivité

Les inactifs, ici traités, sont des individus ayant l'âge de travailler, mais qui n'étaient ni emploi, ni au chômage. Les principales raisons d'inactivité sont les activités ménagères (femmes au foyer) pour 46,3% des raisons, la scolarité (25,6 %), qui constituent plus de sept inactifs sur dix (71,6 %). La retraite et l'invalidité représentent respectivement 12,8 % et 5,8 % des inactifs du Mali. La scolarité est le principal motif d'inactivité chez les hommes (55,1%), en raison de la plus forte et plus longue scolarisation des garçons comparativement aux filles (16 %). Il en est de même pour le milieu urbain (41,3 %) par rapport à celui rural (18,8 %). Ainsi donc la scolarisation reste au Mali un phénomène urbain et masculin. Les femmes sont principalement au foyer (61,4 %). Exceptée les régions de Mopti, Taoudéni, Kayes, Sikasso, plus de la moitié des inactifs sont des femmes au foyer. Les plus fortes proportions s'observent dans les régions de Kidal (84,7%), Ménaka (76,9 %), Bamako (70,1%), Gao (59,3 %), Tombouctou (59,2 %). Cette proportion est moins importante à Sikasso (30,4 %), Kayes (35,5 %) et Taoudéni (35,6 %). A Sikasso et Taoudéni, c'est davantage, la scolarité qui domine avec respectivement 32,5 % et 44,5 %. Tandis qu'à Bamako et Ménaka, la scolarité ne peut pas rendre inactive une population en âge de travailler car leur proportion est très faible (respectivement 3,8% et 9%). En milieu urbain, la scolarité et les activités domestiques sont les principales raisons d'inactivités. La femme au foyer est majoritairement (56,4 %) analphabète. Par ailleurs, la scolarité est avancée par plus de la moitié des personnes inactives (soit, 80 % pour le niveau d'éducation secondaire, 74,7 % pour le niveau supérieur et 50,4 % pour les sans niveau d'instruction fondamental).

Tableau 58: Répartition (en %) des inactifs par raison d'inactivité

		Invalide ou en maladie de longue durée	En cours de scolarité, étudiant	Retraité / vieillard	Grossesse	Femme au foyer	Rentier	Autres	Total
Sexe	Homme	11,1	55,1	20,9	0,0	0,0	0,4	12,5	100
	Femme	4,1	16,0	10,2	0,2	61,4	0,1	8,1	100
Zone de résidence	Urbain	3,4	41,3	11,6	0,1	38,3	0,3	5,0	100
	Bamako	2,9	44,5	13,0	0,2	35,6	0,1	3,8	100
	Autre urbain	4,0	37,7	9,9	0,1	41,4	0,5	6,4	100
	Rural	6,8	18,8	13,4	0,1	49,7	0,1	10,9	100
Région	Kayes	11,6	23,1	21,5	0,5	35,5	0,0	7,7	100
	Koulikoro	2,0	24,1	8,1	0,0	52,3	0,2	13,4	100
	Sikasso	6,1	32,5	26,7	0,3	30,4	0,0	4,0	100
	Ségou	12,6	14,6	8,2	0,1	58,2	0,4	5,8	100
	Mopti	3,9	24,3	15,4	0,0	41,6	0,1	14,8	100
	Tombouctou	9,4	16,2	2,2	0,2	59,2	1,5	11,2	100
	Gao	3,2	16,9	8,4	0,2	59,3	0,4	11,6	100
	Kidal	0,0	2,9	2,4	0,0	84,7	0,0	10,1	100
	Taoudenni	2,9	44,5	13,0	0,2	35,6	0,1	3,8	100
	Ménaka	2,6	9,0	1,5	0,4	76,9	0,0	9,7	100
	Bamako	1,1	3,8	0,4	0,0	70,1	0,0	24,5	100
Classe d'âge de travail	15 - 24 ans	1,4	57,0	0,0	0,2	27,3	0,0	14,1	100
	25 - 35 ans	1,8	4,5	0,0	0,2	92,0	0,2	1,2	100
	36 - 40 ans	2,3	0,3	0,0	0,0	97,2	0,2	0,0	100
	41 - 64 ans	11,7	0,9	16,4	0,0	57,4	0,5	13,1	100
	Plus de 64 ans	19,0	2,0	72,0	0,0	3,0	0,1	4,0	100
Niveau d'éducation	Aucun	8,0	3,6	17,6	0,1	56,5	0,1	14,1	100
	Fondamental	3,2	50,4	4,2	0,2	40,6	0,4	1,0	100
	Secondaire	0,6	80,0	4,2	0,2	14,0	0,0	1,0	100
	Supérieur	0,8	74,7	12,4	0,0	11,1	0,0	0,9	100
	Total	5,8	25,6	12,8	0,1	46,3	0,2	9,2	100

Source : ONEF, à partir des données EMOP 2023

Les aides (famille, fils/filles, amis, voisin) permettent à 96,8 % des inactifs de subvenir quasiment à leurs besoins. Ils sont suivis de loin par les pensions du travail ou autres pensions (veuvage, divorce, orphelinat) pour 1,8 % des inactifs et marginalement l'épargne, la bourse, la rente ou la mendicité (moins de 2 % pour ces 4 moyens réunis). L'aide joue relativement plus favorable chez les femmes que chez les hommes (98,3 % contre 92,1 % chez les hommes). Comparativement aux femmes, les hommes dépendent un peu plus de pension (4,4% contre 1 % pour les femmes), d'épargne (1,5 % contre 0,2% pour les femmes) et du revenu de la propriété (1,1 % contre 0,2 % pour les femmes). Les inactifs de niveau supérieur ont moins besoin des aides (75,9 % contre 96,8 % en moyenne nationale), mais utilisent plus les pensions (11,5 %) pour subvenir à leur besoin. Le revenu de la propriété est tout aussi relativement plus important comme moyen de survie à Tombouctou (5,7 %) et l'épargne dans la région de Gao (3,1 %). La mendicité demeure faible quelles que soient les caractéristiques sociodémographiques. Par groupe d'âge, l'épargne contribue plus à survivre les inactifs des tranches d'âge de 41-64 ans et les plus de 64 ans. La bourse est le revenu des étudiants dont le niveau d'études achevé reste le supérieur avec 11,5 %.

Tableau 59: Répartition (en %) des inactifs selon les moyens utilisés pour survivre

		Pension	Aides	Revenus propriétés / rentes	Epargne	Mendie	Boursier	Total
Sexe	Homme	4,4	92,1	1,1	1,5	0,0	0,8	100
	Femme	1,0	98,3	0,2	0,2	0,0	0,3	100
Zone de résidence	Urbain	3,4	94,9	0,6	0,4	0,0	0,6	100
	Bamako	3,7	94,0	0,9	0,4	0,1	1,0	100
	Autre urbain	3,1	95,9	0,4	0,5	0,0	0,1	100
	Rural	1,1	97,6	0,3	0,6	0,0	0,3	100
Région	Kayes	2,7	97,0	0,0	0,2	0,0	0,0	100
	Koulikoro	1,1	97,5	0,1	0,5	0,1	0,8	100
	Sikasso	2,4	97,5	0,1	0,0	0,0	0,0	100
	Ségou	1,3	97,1	0,4	1,2	0,0	0,0	100
	Mopti	1,1	98,9	0,0	0,0	0,0	0,0	100
	Tombouctou	1,9	90,7	5,7	1,2	0,1	0,4	100
	Gao	0,9	95,7	0,2	3,1	0,0	0,0	100
	Kidal	0,2	98,9	0,6	0,3	0,0	0,0	100
	Taoudenni	3,7	94,0	0,9	0,4	0,1	1,0	100
	Ménaka	1,2	98,8	0,0	0,0	0,0	0,0	100
	Bamako	0,8	98,9	0,0	0,2	0,0	0,1	100
Classe d'âge de travail	15 - 24 ans	0,5	98,6	0,0	0,1	0,0	0,8	100
	25 - 35 ans	0,7	98,7	0,1	0,3	0,1	0,2	100
	36 - 40 ans	0,7	99,1	0,1	0,1	0,0	0,0	100
	41 - 64 ans	2,1	95,7	0,5	1,6	0,1	0,0	100
	Plus de 64 ans	7,8	89,0	2,0	1,1	0,0	0,0	100
Niveau d'éducation	Aucun	1,1	97,9	0,4	0,6	0,0	0,0	100
	Fondamental	1,9	97,4	0,1	0,6	0,0	0,0	100
	Secondaire	3,1	95,4	0,8	0,4	0,1	0,2	100
	Supérieur	11,5	75,9	1,0	0,1	0,0	11,5	100
Total		1,8	96,8	0,4	0,6	0,0	0,4	100

Source : ONEF, à partir des données EMOP 2023

4.2. Intermédiation

L'intermédiation est la mise en relation des demandes et des offres emplois. Elle est une des activités principales des agences et bureaux publics ou privés de placement que sont l'ANPE et les bureaux privés de placement (BPP). Ces intermédiaires enregistrent les demandes et offres d'emploi pour procéder au placement des demandeurs auprès des offreurs. Les statistiques de ces activités d'enregistrement et de placement sont analysées ici.

4.2.1. Demandes d'emplois

En 2023, le nombre de demandeurs d'emploi enregistrés aux niveaux de l'ANPE est estimé à 3 006 diminué. Les demandes féminines représentent 28% de l'effectif total des demandeurs d'emplois. Aucune demande d'emplois n'a été enregistrée par les BPP. Sur le total des demandeurs des demandeurs d'emplois, les chômeurs représentent plus de trois quart (77,8 %) et les occupés ne représentent que 2,9 %. La proportion des femmes est plus importante à Taoudéni (42,4 %), Koulikoro (39,3 %), Ségou (36,7 %) et Mopti (33,2 %) que dans leur ensemble. Le district de Bamako englobe plus d'un tiers (36,4%) de demandeurs. Plus de sept demandeurs d'emploi sur dix (72,9 %) se trouve dans la tranche d'âge de 20-39 ans à raison de 20,8 % les 20-24, 26,9 % les 25-29 et 25,9 % les 30-39 ans. La plupart (49,7 %) des demandeurs d'emploi enregistrés ont le niveau d'éducation secondaire ou plus.

Tableau 60: Demandes d'emploi enregistrées par caractéristique sociodémographique

		Homme		Femme		Total	
		Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Structure de placement	ANPE	2 164	71,99	842	28,01	3 006	100
	BPP/ETT	-	-	-	-	-	-
Situation du demandeur	Occupé	58	2,68	29	3,44	87	2,89
	Chômeur	1 711	79,07	629	74,70	2 340	77,84
	Non spécifié	395	18,25	184	21,85	579	19,26
Région	Kayes	160	75,47	52	24,53	212	7,05
	Koulikoro	85	60,71	55	39,29	140	4,66
	Sikasso	156	73,93	55	26,07	211	7,02
	Ségou	221	63,32	128	36,68	349	11,61
	Mopti	181	66,79	90	33,21	271	9,02
	Tombouctou	211	89,41	25	10,59	236	7,85
	Gao	156	82,11	34	17,89	190	6,32
	Kidal	88	67,69	42	32,31	130	4,32
	Taoudéni	19	57,58	14	42,42	33	1,10
	Ménaka	96	68,09	45	31,91	141	4,69
	Bamako	791	72,37	302	27,63	1 093	36,36
Classe d'âge	Moins de 20 ans	14	0,65	18	2,14	32	1,06
	20 à 24 ans	451	20,84	175	20,78	626	20,83
	25 à 29 ans	581	26,85	228	27,08	809	26,91
	30 à 39 ans	550	25,42	206	24,47	756	25,15
	40 à 59 ans	169	7,81	29	3,44	198	6,59
	60 ans et plus	4	0,18	2	0,24	6	0,20
	Non spécifié	395	18,25	184	21,85	579	19,26
Niveau d'éducation	Aucun niveau	85	3,93	19	2,26	104	3,46
	Alphabétisé	239	11,04	43	5,11	282	9,38
	1 ^{er} Cycle fondamental	257	11,88	65	7,72	322	10,71
	2 ^{ème} Cycle fondamental	169	7,81	55	6,53	224	7,45
	Secondaire	137	6,33	51	6,06	188	6,25
	Général						

	Homme		Femme		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Secondaire						
Technique et Professionnelle	289	13,35	93	11,05	382	12,71
DEUG/DUT/Licence	471	21,77	276	32,78	747	24,85
Maîtrise et plus	122	5,64	56	6,65	178	5,92
Non spécifié	395	18,25	184	21,85	579	19,26
Total	2 164	100	842	100	3 006	100

Source : Calcul de l'ONEF à partir des données fournies par l'ANPE

Par qualification professionnelle, les demandeurs d'emploi sont principalement les cadres supérieurs (24,1 %), les manœuvres et assimilés (23,7%) et les cadres moyens (13,1 %), soit un peu plus de six demandeurs d'emplois sur dix (60,8 %). Les employés qualifiés et spécialisés sont les moins nombreux (soit 0,4 % du total des demandeurs), mais ils sont beaucoup plus nombreux que les cadres supérieurs sur le marché du travail. Selon les branches d'activités recherchées, les demandeurs d'emplois dans les branches d'activités immobilières, location et services aux entreprises (28,6 %), activités d'administration publique (20,1 %) absorbent la majorité des demandeurs d'emplois. Les femmes sont également plus représentatives dans ces deux branches avec respectivement 22,6% et 29,7 %. Par contre, les femmes sollicitent très peu les activités de pêche, pisciculture et aquaculture, les activités financières et les activités des ménages. Elles sont inexistantes parmi les demandeurs d'emploi des métiers d'extraction et traitement de minéraux et ceux de la production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau. Tout comme dans l'ensemble, les hommes sont majoritaires dans les métiers des branches d'activités immobilières, location et services aux entreprises (31%), activités d'administration publique (16,3 %).

Tableau 61: Demandes d'emploi enregistrées par qualification et métier demandé

		Homme		Femme		Total	
		Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Qualification	Cadres supérieurs	477	22,04	247	29,33	724	24,09
	Cadres moyens et agents de maîtrise	248	11,46	145	17,22	393	13,07
	Ouvriers qualifiés	201	9,29	74	8,79	275	9,15
	Ouvriers spécialisés	243	11,23	69	8,19	312	10,38
	Employés qualifiés	6	0,28	4	0,48	10	0,33
	Employés spécialisés	0	0,00	2	0,24	2	0,07
	Manœuvres et assimilés	594	27,45	117	13,90	711	23,65
	Non spécifié	395	18,25	184	21,85	579	19,26
Métier recherché	Agriculture, Chasse et Sylviculture	43	1,99	24	2,85	67	2,23
	Extraction et traitement de minéraux	5	0,23	0	0,00	5	0,17
	Pêche, Pisciculture et aquaculture	11	0,51	1	0,12	12	0,40
	Activités de Fabrication	118	5,45	16	1,90	134	4,46
	Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	4	0,18	0	0,00	4	0,13
	Bâtiments, Travaux Publics	102	4,71	16	1,90	118	3,93
	Commerce, Vente et location	40	1,85	13	1,54	53	1,76
	Hôtels, restauration et tourisme	13	0,60	17	2,02	30	1,00
	Transports, activités des auxiliaires de transport et communications	172	7,95	14	1,66	186	6,19
	Activités financières	8	0,37	2	0,24	10	0,33
	Immobilier, location et services aux entreprises	671	31,01	190	22,57	861	28,64
	Activités d'administration publique	353	16,31	250	29,69	603	20,06
	Education – Formation	68	3,14	36	4,28	104	3,46
	Santé et action sociale	147	6,79	65	7,72	212	7,05
	Activités à caractère collectif ou personnel	13	0,60	10	1,19	23	0,77
	Activité des ménages	1	0,05	4	0,48	5	0,17
	Non spécifié	395	18,25	184	21,85	579	19,26
Total		2164	100	842	100	3006	100

Source : Calcul de l'ONEF à partir des données fournies par l'ANPE, 2023

4.2.2. Offres d'emplois

L'offre d'emploi est une demande de travail émanant des entreprises, des services et des personnes. L'offre d'emploi, c'est l'action de proposer un contrat, un service ou un marché à une personne en situation de recherche d'emploi.

En 2023, l'Agence Nationale Pour l'Emploi a enregistré 1 785 offres d'emploi dont plus de huit offres sur dix (80,1 %) sont prévus pour les nouveaux postes et seulement 0,2 % pour les postes de remplacement de postes existants, soit 4 postes de remplacement. Au total, plus de la moitié (51,4 %) sont pour un emploi durable (6 mois et plus) contre plus d'un quart (26,8 % pour un emploi qui ne dure que moins de 3 mois. En définitif, 24,3 % des offres d'emplois sont prévus pour une durée comprise entre 6 et 12 mois et 19,2% pour plus de 2 ans. Par région, le district de Bamako a enregistré plus de six offres d'emploi sur dix (61,2 %) et les régions de Sikasso et Ségou respectivement 11,8 % et 8,3 % des offres. Les autres régions se partageant les 18,6% d'offres restantes avec un maximum de 3,9% à Koulikoro et un minimum de 1 % pour Gao.

Tableau 62: Offres d'emploi enregistrées par Bureaux caractéristique sociodémographique

		Effectif	%
Structure de placement	Offres de l'ANPE	1 785	100
	Offres des BPP et ETT	-	-
Type d'emploi offert	Nouveau poste	1 430	80,1
	Remplacement	4	0,2
	Non Spécifié	351	19,7
Durée de l'emploi offert	Moins de 3 mois	479	26,8
	3 à 6 mois	37	2,1
	6 à 12 mois	434	24,3
	12 à 24 mois	141	7,9
	Plus de 24 mois	343	19,2
	Non Spécifié	351	19,7
Région	Kayes	51	2,9
	Koulikoro	70	3,9
	Sikasso	211	11,8
	Ségou	149	8,3
	Mopti	57	3,2
	Tombouctou	24	1,3
	Gao	17	1,0
	Kidal	36	2,0
	Taoudéni	17	1,0
	Ménaka	60	3,4
	Bamako	1 093	61,2
Total		1 785	100

Source : Calcul de l'ONEF à partir des données fournies par l'ANPE, 2023

Contrairement aux demandes d'emplois enregistrées par qualification, la qualification de près de trois quart (74,8%) des offres n'a pas été défini. Sur le reste, soit 25,2%, on constate que 12,3% sont des cadres supérieurs, les cadres moyens et ouvriers qualifiés représentent respectivement 4% et 4,5% de l'effectif total des offres d'emplois. La proportion d'offre en faveur des cadres supérieurs est de 12,3% alors qu'ils sont les premiers demandeurs d'emploi. En dehors des non-spécifiés, les métiers les plus recherchés par les entreprises sont dans les branches d'activités Immobilier, location et services aux entreprises (98 offres, soit 5,5% des offres), Santé et action sociale (81 ; 4,5%), Agriculture, Chasse et Sylviculture (79 ; 4,4%), Activités d'administration publique (64 ; 3,6%). Pendant cette période, les métiers des hôtels et restaurants, des ménages sont les métiers moins demandés par les entreprises. Aucun métier des activités de production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau et des activités financières, n'a pas été demandé par les entreprises. Nous constatons qu'il y'a plus de demandeurs d'emplois que d'offres d'emploi même si les demandes d'emploi

enregistrés ont concerné seulement l'ANPE. Les demandes d'emploi enregistré auprès des BPP/ETT n'ont pas été collectées.

Tableau 63: Offres d'emploi enregistrées par qualification et métier offert

		Effectif	%
Qualification	Cadre supérieur	219	12,3
	Cadre moyen (Technicien et agent de maîtrise)	72	4,0
	Ouvriers qualifiés	81	4,5
	Employés qualifiés	34	1,9
	Ouvriers spécialisés (ou non qualifiés)	1	0,1
	Employés spécialisés (ou non qualifiés)	3	0,2
	Manœuvres et assimilés	40	2,2
	Non spécifié	1335	74,8
Métiers	Agriculture, Chasse et Sylviculture	79	4,4
	Pêche, Pisciculture et aquaculture	4	0,2
	Extraction et traitement de minéraux	3	0,2
	Activités de Fabrication	16	0,9
	Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	0	0,0
	Construction de Bâtiments, génie civil	19	1,1
	Commerce, Vente et location	15	0,8
	Hôtels et restaurants	1	0,1
	Transports, activités des auxiliaires de transport et communications	10	0,6
	Activités financières	0	0,0
	Immobilier, location et services aux entreprises	98	5,5
	Activités d'administration publique	64	3,6
	Education – Formation	37	2,1
	Santé et action sociale	81	4,5
	Activités à caractère collectif ou personnel	22	1,2
	Activité des ménages	1	0,1
	Non spécifié	1335	74,8
Total		1 785	100

Source : Calcul de l'ONEF à partir des données fournies par l'ANPE, 2023

4.2.3. Placements

Le placement est la matérialisation de l'intermédiation entre la demande et l'offre d'emploi par les bureaux de placement. Il est matérialisé par le retour du coupon de la carte réponse notifiant l'acceptation du postulant par l'offreur.

Les statistiques de placements de la main-d'œuvre montrent un effectif total de 1 124 personnes placées dont 22,6% sont des femmes. Comparativement à l'année 2022, où 1 914 personnes ont été insérées dont 22,7% de femmes, on constate une baisse de 41,3% des individus placés en 2023. Ces placements sont effectués principalement dans le district de Bamako (31,8 %), les régions de Sikasso (16,8 %), Ségou (12,5 %) et Gao (10,7 %) qui totalisent 71,7% des emplois créés. Chez les femmes, les fortes proportions de placement ont été enregistrées à Bamako (18,5 %), Gao (17,3 %), Sikasso (14,2%) et Ségou (11%). Tandis que les plus forts placements des hommes se trouvent à Bamako, avec plus d'un tiers (35,6 %), Sikasso (17,6 %) et Ségou (12,9%). Dans ces différentes localités, le poids des hommes dépasse celui des femmes à l'exception de la région de Gao où la part des hommes est 8,7% contre 17,3 % chez les femmes, soit un écart de 8,7 points de pourcentage en faveur des femmes. Tous les placements effectués ont été enregistrés par l'Agence Nationale Pour l'Emploi (ANPE).

Tableau 64: Placements effectués par sexe selon la structure de placement et la région

		Homme		Femme		Ensemble	
		Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Structure de placement	ANPE BPP/ETT	870	77,4	254	22,6	1 124	100
Région	Kayes	28	3,2	22	8,7	50	4,5
	Koulikoro	40	4,6	15	5,9	55	4,9
	Sikasso	153	17,6	36	14,2	189	16,8
	Ségou	112	12,9	28	11,0	140	12,5
	Mopti	69	7,9	22	8,7	91	8,1
	Tombouctou	42	4,8	18	7,1	60	5,3
	Gao	76	8,7	44	17,3	120	10,7
	Kidal	20	2,3	16	6,3	36	3,2
	Ménaka	20	2,3	6	2,4	26	2,3
	Taoudéni	0	0,0	0	0,0	0	0,0
	Bamako	310	35,6	47	18,5	357	31,8
Total		870	77,4	254	22,6	1 124	100

Source : Calcul de l'ONEF à partir des données fournies par l'ANPE

Le niveau de qualification de 663 personnes placées n'a pas été défini. Hormis cette catégorie, les cadres supérieurs viennent en première position avec 206 placements effectués, soit 18,3 % de l'ensemble des personnes placées. Ils sont suivis de loin derrière les ouvriers qualifiés (106) et les cadres moyens (64), soient respectivement 9,4 % et 5,7 % de l'ensemble des placements effectués. Les ouvriers spécialités et les employés spécialisés sont les moins placés comparativement aux autres qualifications, et représentent chacun 3 placements effectués. Par métier, en dehors des non-spécifiés, ce sont les métiers des branches d'activités santé et action sociale (11,7 %) et immobilier, location et services aux entreprises (10,8 %) qui se distinguent favorablement des autres. Ils sont suivis de loin derrière les métiers de la branche d'activités d'administration publique (5,3 %). Aucune femme de métiers des branches d'activités pêche, pisciculture et aquaculture, extraction et traitement de minéraux, production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau, d'activités à caractère collectif ou personnel, d'activité des ménages et d'activités financières n'a été placée en 2023, même si 17 femmes de ces métiers étaient enregistrées parmi les demandeurs d'emplois. Par contre, la proportion des femmes est considérable dans les métiers des branches d'activités de santé et action sociale (15,8 %) que dans leur ensemble (11,7 %). Par ailleurs, aucun placement n'a été effectué pour les métiers des branches d'activités financières et des services des ménages.

Tableau 65: Placements effectués par sexe selon la qualification et le métier

		Homme		Femme		Total	
		Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Qualification	Cadre supérieur	178	20,5	28	11,0	206	18,3
	Cadre moyen (Technicien et agent de maîtrise)	46	5,3	18	7,1	64	5,7
	Ouvriers qualifiés	82	9,4	24	9,5	106	9,4
	Employés qualifiés	33	3,8	3	1,2	36	3,2
	Ouvriers spécialisés (ou non qualifiés)	1	0,1	2	0,8	3	0,3
	Employés spécialisés (ou non qualifiés)	2	0,2	1	0,4	3	0,3
	Manœuvres et assimilés	40	4,6	3	1,2	43	3,8
	Non spécifié	488	56,1	175	68,9	663	59,0
Métiers	Agriculture, Chasse et Sylviculture	5	0,6	1	0,4	6	0,5
	Pêche, Pisciculture et aquaculture	11	1,3	0	0,0	11	1,0
	Extraction et traitement de minéraux	2	0,2	0	0,0	2	0,2
	Activités de Fabrication	37	4,3	1	0,4	38	3,4
	Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	2	0,2	0	0,0	2	0,2
	Construction de Bâtiments, génie civil	9	1,0	1	0,4	10	0,9
	Commerce, Vente et location	34	3,9	2	0,8	36	3,2
	Hôtels et restaurants	3	0,3	1	0,4	4	0,4
	Transports, activités des auxiliaires de transport et communications	11	1,3	1	0,4	12	1,1
	Activités financières	0	0,0	0	0,0	0	0,0
	Immobilier, location et services aux entreprises	96	11,0	25	9,8	121	10,8
	Activités d'administration publique	53	6,1	6	2,4	59	5,3
	Education – Formation	1	0,1	1	0,4	2	0,2
	Santé et action sociale	92	10,6	40	15,8	132	11,7

	Homme		Femme		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Activités à caractère collectif ou personnel	26	3,0	0	0,0	26	2,3
Activité des ménages	0	0,0	0	0,0	0	0,0
Non spécifié	488	56,1	175	68,9	663	59,0
Total	870	77,4	254	22,6	1 124	100

Source : Calcul de l'ONEF à partir des données fournies par l'ANPE

4.3. Créations d'emplois et employabilité

Les analyses de l'année 2023 portent principalement sur les créations d'emplois par le secteur privé d'une part et d'autre part par le secteur public. Nous analysons ensuite l'employabilité de la main-d'œuvre surtout des jeunes à l'aide des statistiques des services sectoriels du Ministère en charge de l'emploi l'APEJ. Les informations sont fournies par les points focaux de l'ONEF auprès de la DNT et des départements ministériels.

4.3.1. Création d'emploi

Du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2023, il a été créé 239 664 emplois et 14 626 emplois ont été détruits ou perdus, d'où une création de 225 238 emplois nets. La création nette d'emploi a été la plus forte en 2022, grâce à une plus grande création d'emplois privés. Par ailleurs, les pertes d'emplois ont été beaucoup plus importantes comparativement à l'année 2023, mais les données des autres années sont inférieures à 3 000. Pour les années 2021 et 2022, il a été créé plus d'emplois publics que privés et ailleurs, on voit le phénomène inverse, plus d'emplois privés que publics avec en 2020, un rapport de plus 16 fois de plus et en 2019 et 2023, plus du simple. De 2013 à 2023, un certain nombre d'auto-emplois ont été générés par les services sectoriels du Ministère de l'Emploi et de la formation professionnelle, passant de 1 274 postes en 2019 à 17 988 postes en 2022 et ensuite baisse à 15 902 postes en 2023. En moyenne annuelle sur la période 2019 – 2023, on enregistre 47 933 emplois créés et 2 885 emplois perdus, soit une création moyenne annuelle de 45 048 emplois nets.

Tableau 66 : Evolution des emplois créés de 2019 à 2023

Type d'emplois	2019	2020	2021	2022	2023	Total
Emplois créés par le secteur privé	23 592	28 463	25 031	30 368	32 247	139 701
Emplois créés par le secteur public	14 867	1 736	30 564	31 351	21 445	99 963
Emplois permanents (recrutements fonctions Etat, Collectivité, Forces armées et Sécurité)	6 314	1 736	3 524	11 566	466	23 606
Emplois générés par les Projets, Programmes d'investissements en infrastructure	7 279	-	2 137	1 797	5 077	16 290
Auto-Emplois générés par les Projets, Programmes, Agences d'insertion	1 274	-	24 903	17 988	15 902	60 067
Total emplois créés	38 459	30 199	55 595	61 719	53 692	239 664
Pertes d'emplois	2 337	2 935	2 692	2 303	4 159	14 426
Total création nette d'emplois	36 122	27 264	52 903	59 416	49 533	225 238

Source : Calcul de l'ONEF à partir des données fournies par les points focaux emploi, 2023.

Les 32 247 emplois privés créés se décomposent en 19 969 CDD et 12 278 CDI. La part des femmes dans ces deux types de contrats est de 20,8% pour les CDD et 20,6% les CDI, part statistiquement identique dans les deux cas. Quel que soit le type de contrat, le plus de création se fait aux premier et quatrième trimestre de l'année, représentant 58,7% pour les emplois de CDD et 54,1%, pour le CDI. Les branches d'activités les plus pourvoyeurs d'emplois sont les activités de soutien et de bureau (20%), les activités pour la Santé Humaine et l'Action Sociale (11,8%), les activités extractives (10,9%) et activités des Organisations Extraterritoriales (10,1%). Le même constat est observable pour les CDD, mais avec des positions légèrement différentes. Concernant les CDI, les activités de soutien et de bureau (22,1%), les activités pour la Santé Humaine et l'Action Sociale (11,8%), les

activités de l'enseignement (11,7%) et les activités du commerce (11,1%). Chacune des autres branches d'activités a généré moins de 10% des emplois créés par le secteur privé.

Tableau 67: Répartition du nombre d'emplois créés par trimestre et par branche d'activités du secteur privé

	CDD			CDI			Total	
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Effectif	%
Trimestre 1	5 096	1 373	6 469	2 655	819	3 474	9 943	30,8
Trimestre 2	3 531	1 062	4 593	2 305	586	2 891	7 484	23,2
Trimestre 3	2 890	774	3 664	2 242	498	2 740	6 404	19,9
Trimestre 4	4 295	948	5 243	2 545	628	3 173	8 416	26,1
Agriculture, Sylviculture, Pêche	308	105	413	160	17	177	590	1,8
Activités Extractives	2 339	213	2 552	904	73	977	3 529	10,9
Activités de Fabrication	1 612	47	1 659	480	41	521	2 180	6,8
Production et Distribution D'électricité et de Gaz	28	9	37	262	56	318	355	1,1
Production et Distribution d'Eau, Assainissement, Traitement des Déchets et Dépollution	88	27	115	105	20	125	240	0,7
Construction	540	22	562	242	25	267	829	2,6
Commerce	682	174	856	1 080	285	1 365	2 221	6,9
Transports et Entreposage	279	48	327	257	21	278	605	1,9
Hébergement et Restauration	187	40	227	226	53	279	506	1,6
Information et Communication	190	75	265	157	38	195	460	1,4
Activités Financières et d'Assurance	285	116	401	272	98	370	771	2,4
Activités Immobilières	328	4	332	43	3	46	378	1,2
Activités Spécialisées, Scientifiques et Techniques	154	28	182	180	29	209	391	1,2
Activités de Services de Soutien et de Bureau	3 044	703	3 747	2 325	392	2 717	6 464	20,0
Activités d'Administration Publique	374	303	677	390	217	607	1 284	4,0
Enseignement	692	262	954	1 111	329	1 440	2 394	7,4
Activités pour la Santé Humaine et l'Action Sociale	1 419	937	2 356	835	619	1 454	3 810	11,8
Activités Artistiques, Sportives et Récréatives	12	5	17	5	3	8	25	0,1
Autres Activités de Services N.C.A.	1 194	394	1 588	279	84	363	1 951	6,1
Activités Spéciales des Ménages	9	5	14	1	4	5	19	0,1
Activités des Organisations Extraterritoriales	2 048	640	2 688	433	124	557	3 245	10,1
Total	15 812	4 157	19 969	9 747	2 531	12 278	32 247	100

Source : Calcul de l'ONEF à partir des données fournies par les points focaux emploi, 2023

Dans le secteur public, plus d'un cinquième (20,8 %) des emplois sont créés par le Ministère du Développement Rural. Il est suivi du Ministère de l'Entrepreneuriat national, de l'Emploi et de la Formation professionnelle (13,1%), du Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation (11,8 %) et du Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille (11 %) et des ONG/Association (10,7 %). Ces quatre départements Ministériels et ONG totalisent plus de deux tiers des emplois créés, soit 67,4%. La proportion de femmes recrutées est plus importante que celle des hommes dans le Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille (93,8% de femmes contre 6,2 % d'hommes); le Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation (72,8 % de femmes), les ONG / Association (72,6 % de femmes), le Ministère de l'Education nationale (55,1 %), le Ministère de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement Durable (51,7 % de femmes). Le Ministère de la Communication et de l'Economie numérique et de la Modernisation de l'Administration a créé très peu d'emplois en 2023, soit 9 emplois dont 5 hommes et 4 femmes. Aucune femme n'a été recrutée par Ministère des Transports et des Infrastructures.

Tableau 68 : Répartition du nombre d'emplois publics créés par département ministériel

Ministère ou Organisation / Projet ou programme d'investissement	Homme		Femme		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation	686	6,0	1 837	18,3	2 523	11,8
Ministère des collectivités territoriales	390	3,4	76	0,8	466	2,2
Ministère de l'Education nationale	414	3,6	508	5,0	922	4,3
Ministère de l'Entrepreneuriat national, de l'Emploi et de la Formation professionnelle	1 794	15,8	1 011	10,0	2 805	13,1
Ministère de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement Durable	718	6,3	770	7,7	1 488	6,9
Ministère de l'Industrie et du Commerce	308	2,7	3	0,0	311	1,5
Ministère de la Communication et de l'Economie numérique et de la Modernisation de l'Administration	5	0,0	4	0,0	9	0,0
Ministère de la jeunesse et des sports	48	0,4	32	0,3	80	0,4
Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille	146	1,3	2 221	22,1	2 367	11,0
Ministère de la Réconciliation, de la Paix et de la Cohésion Nationale	179	1,6	66	0,7	245	1,1
Ministère de la Santé et du Développement Social	206	1,8	80	0,8	286	1,3
Ministère des Mines, de l'Energie et de l'Eau	937	8,2	339	3,4	1 276	6,0
Ministère des Mines, de l'Energie et de l'Eau	162	1,4	30	0,3	192	0,9
Ministère des Transports et des Infrastructures	618	5,4	0	0,0	618	2,9
Ministère du Développement Rural	3 234	28,4	1 231	12,2	4 465	20,8
Commissariat à la Sécurité Alimentaire	907	8,0	185	1,8	1 092	5,1
ONG / Association	630	5,5	1 670	16,6	2 300	10,7
Total	11 382	53,1	10 063	46,9	21 445	100

Source : Calcul de l'ONEF à partir des données fournies par les points focaux des Départements Ministériels en 2023

4.3.2. Employabilité

Le stage de formation professionnelle est une sous composante du PEJ II qui vise à renforcer l'employabilité des jeunes diplômés en leur offrant la possibilité d'avoir une première expérience professionnelle.

Le 13^{ème} programme de stage de formation professionnelle a été officiellement lancé le 23 novembre 2023. La cérémonie de lancement a été présidée par le Ministre d'Etat, chargé de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation, Porte-parole du Gouvernement en présence du ministre de l'Entrepreneuriat national de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, du Directeur Général de l'APEJ et de nombreux autres invités dont les bénéficiaires du programme. Ledit programme qui concerne 2 000 jeunes a démarré le 1^{er} décembre 2023 et prendra fin le 30 novembre 2024. Les inscriptions de jeunes au programme de stage de formation professionnelle est un processus qui permet de favoriser leur employabilité. Au programme de stage de formation professionnelle de l'année 2023, ce sont 23 755 jeunes qui sont inscrits dont 54,4 % de femmes. Plus de la moitié des jeunes (50,7 %) se sont inscrits à Bamako, loin devant Koulikoro (16,5 %) et Sikasso (10,4 %) qui le poursuivent successivement. Les femmes semblent partout plus représentées sauf les régions du sud et du sud du pays (à Mopti, 49,4 % des inscrits de la région sont des femmes, 47,7% de femmes pour Gao, 44,5 % à Tombouctou, 41% à Kidal, 36,7% à Taoudéni et 18,5% de femmes à Ménaka). Sur les 23 755 demandes de stage de formation professionnelle enregistré, il y'a eu 2 746 cas de rejet dont principalement à Bamako (66,8 %) et dans la région de Koulikoro (10,2), soient au total 77 % des cas de rejet.

Tableau 69. Nombre de jeunes inscrits au programme de stage de formation professionnelle par région

	Homme		Femme		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Kayes	377	3,5	476	3,7	853	3,6
Koulikoro	1 561	14,4	2 259	17,5	3 820	16,1
Sikasso	1 079	10,0	1 399	10,8	2 478	10,4
Ségou	887	8,2	1 102	8,5	1 989	8,4
Mopti	597	5,5	584	4,5	1 181	5,0
Tombouctou	355	3,3	285	2,2	640	2,7
Gao	322	3,0	294	2,3	616	2,6
Kidal	36	0,3	25	0,2	61	0,3
Ménaka	22	0,2	5	0,0	27	0,1
Taoudéni	31	0,3	18	0,1	49	0,2
Bamako	5 560	51,4	6 481	50,1	12 041	50,7
Total	10 827	45,6	12 928	54,4	23 755	100

Source : Calcul de l'ONEF à partir des données du rapport d'activités 2023 de l'APEJ

Au titre du 13^{ème} Programme, 2 000 jeunes ont été sélectionnés dont 1 252 femmes, soit 62,6 % et 748 hommes, soit 37,4 %. Parmi ces 2 000 jeunes, figurent 15 jeunes en situation de handicap dont 11 femmes et 4 hommes. Sur les 23 755 jeunes diplômés inscrits au programme de stage de formation professionnelle, 2 000 sont sélectionnés et placés, soit 8,4 % des jeunes diplômés inscrits.

Par région, le district de Bamako englobe à lui seul plus de la moitié (54,1%) des diplômés sélectionnés et placés au programme de formation professionnelle. Ensuite vient la région de Koulikoro avec 15,2 % des cas, dû certainement avec sa proximité avec la capitale. Les régions de Sikasso, Mopti et Tombouctou représentent respectivement 5,9 %, 5,7 % et 4,8 % des diplômés placés en stage de formation professionnelle. Quelle que la région, le nombre de femmes inscrites et placées en stage de formation professionnelle est en delà de celui des hommes, à l'exception de Kidal et Taoudéni, où l'effectif des hommes est plus élevé que celui des femmes (respectivement 27 et 7 hommes contre 11 et 5 femmes).

Les 2 000 jeunes sélectionnés et placés, sont tous des diplômés allant du CAP au doctorat en passant par le BT, le BTS et la licence/maîtrise. Les diplômés en licence ou maîtrise représentent plus de la moitié (52,3%) des jeunes placés au programme de stage de formation professionnelle avec 47,4% chez les femmes et 60,6 % chez les hommes. Ils sont suivis de ceux du BT avec 27,6 % des jeunes placés dont 33,5 % pour les femmes. Quel que soit le niveau de diplôme, la participation numérique des femmes au programme de stage professionnelle est supérieure ou égale à celle des hommes.

Tableau 70. Nombre de jeunes sélectionnés et placés au programme de stage de formation professionnelle

	Femme		Homme		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
CAP	62	5,0	53	7,1	115	5,8
BT	420	33,5	132	17,6	552	27,6
BTS/DUT/DUTS	147	11,7	80	10,7	227	11,4
LICENCE/MAITRISE/MASTER I	593	47,4	453	60,6	1 046	52,3
DEA/DESS/DOCTORAT/MASTER II	30	2,4	30	4,0	60	3,0
Kayes	64	5,1	15	2,0	79	4,0
Koulikoro	210	16,8	93	12,4	303	15,2
Sikasso	80	6,4	37	4,9	117	5,9
Ségou	72	5,8	42	5,6	114	5,7
Mopti	58	4,6	38	5,1	96	4,8
Tombouctou	48	3,8	25	3,3	73	3,7
Gao	64	5,1	17	2,3	81	4,1
Kidal	11	0,9	27	3,6	38	1,9
Ménaka	3	0,2	3	0,4	6	0,3
Taoudéni	5	0,4	7	0,9	12	0,6

	Femme		Homme		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
District de Bamako	637	50,9	444	59,4	1 081	54,1
Total	1 252	62,6	748	37,4	2 000	100

Source : APEJ, rapport d'activités, 2023

Au total, 728 stagiaires ont été répartis entre les différents dispositifs de formation et qualification. Ainsi, plus de huit stagiaires sur dix (81,7%) ont suivi une formation en technique HIMO, 15,5% ont bénéficié d'un stage de qualification professionnelle et le reste, soit 2,7% ont reçu une formation en gestion d'entreprise (GERME). Aucun stagiaire n'a bénéficié d'une formation en création d'entreprise (CREE). La part des femmes en stage de qualification professionnelle est largement supérieure à celle des hommes. Il en est de même pour la formation en gestion d'entreprise, même si le phénomène inverse est observé au niveau des demandes de formation enregistrées en GERME.

Tableau 71: Répartition des stagiaires par Dispositif de formation et de qualification 2023 selon le sexe

Dispositif de formation	Homme		Femme		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Stage de qualification professionnelle	41	9,0	72	26,6	113	15,5
Formation en technique HIMO	408	89,3	187	69,0	595	81,7
Formation en création d'entreprise (CREE)	0	0,0	0	0,0	0	0,0
Formation en gestion d'entreprise (GERME)	8	1,8	12	4,4	20	2,7
Ensemble	457	62,8	271	37,2	728	100

Source : Calcul de l'ONEF à partir des données du rapport d'activités 2023 de l'APEJ

Sur une prévision de 150 jeunes, l'APEJ a placé 113 jeunes en stage de qualification dont 72 femmes (soit, 63,7 %) et 41 hommes (soit, 36,3 % d'hommes) auprès de 31 entreprises et ONG, soit un taux de placement de 73 %, qui sont inégalement répartis entre le district de Bamako et les régions.

Par région, les diplômés sélectionnés et placés au programme sont inscrits à 35,4 % à Bamako, 19,5 % à Koulikoro, 17,7 % pour chacune des régions de Tombouctou et Gao, soit 90,3% des diplômés pour ces 4 régions. Les régions de Ségou et Mopti se répartissent moins de 10 %. Ceci permet d'enduire que les autres régions du pays n'ont effectué aucun placement en stage de qualification. La part des hommes est en deçà de la parité quelle que soit la région, soit 42,5% à Bamako, 40 % à Mopti, Tombouctou et Gao, 33,3 % à Ségou et 18,2 % à Koulikoro. Parmi les 31 entreprises impliquées pour ce stage, on dénombre une seule à Koulikoro et 8 dans la région de Gao.

Tableau 72 : Répartition de jeunes placés en stage de qualification professionnelle

Région/District	Homme		Femme		Total		Nombre d'entreprises impliquées
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	
Koulikoro	4	18,2	18	81,8	22	19,5	1
Ségou	2	33,3	4	66,7	6	5,3	5
Mopti	2	40	3	60,0	5	4,4	5
Tombouctou	8	40	12	60,0	20	17,7	6
Gao	8	40	12	60,0	20	17,7	8
Bamako	17	42,5	23	57,5	40	35,4	6
Total	41	36,3	72	63,7	113	100	31

Source : APEJ, rapport d'activités 2023

Les modules spécifiques de formation tels que CREE (Créer votre entreprise), GERME (Gérer mieux votre entreprise) et autres permettent également de renforcer l'employabilité des demandeurs d'emplois. Ainsi, au total, 585 demandes de formation ont été enregistrées dont 234 en CREE, 101 en GERME et les 80% restants en autres modules de formation. Les demandes de formation des régions de Sikasso et Mopti portaient sur CREE (96 et 79 demandes) et GERME (20 et 10 demandes) respectivement. Tandis que la région de Kidal enregistre qu'autres modules de formation. Les régions

de Koulikoro et Gao enregistrent les demandes de tous types de formations (CREE, GERME et autres modules). Dans l'ensemble, les femmes s'intéressent moins à la formation comparativement aux hommes, et cela quel que soit la région, à l'exception de la région de Sikasso où le nombre de femmes demandeurs de formation est supérieur à celui des hommes.

Tableau 73: Répartition des demandes de formation enregistrées en CREE, GERME et autres modules par région et sexe

Coordinations régionales	CREE			Germe			Autres modules			Ensemble			
	H	F	T	H	F	T	H	F	T	H	F	T	%
Koulikoro	12	8	20	12	20	32	41	29	70	65	57	122	20,9
Sikasso	41	55	96	15	5	20	0	0	0	56	60	116	19,8
Mopti	54	25	79	10	0	10	0	0	0	64	25	89	15,2
Gao	21	18	39	19	20	39	77	23	100	117	61	178	30,4
Kidal	0	0	0	0	0	0	60	20	80	60	20	80	13,7
Total	128	106	234	56	45	101	178	72	250	362	223	585	100,0

Source : Calcul de l'ONEF à partir des données du rapport d'activités 2023 de l'APEJ, RG : Rive Gauche

En 2023, au total, 14 plans d'affaires ont été reçus et analysés par l'APEJ dont 3 portés par des femmes et 11 par des hommes. Il ressort de l'analyse des plans d'affaires que 173 543 272 FCFA sont requis pour le financement des 14 plans d'affaires, pour une prévision de création de 97 emplois directs.

Sur les 14 plans d'affaires reçus, le District de Bamako à lui seul englobe 8 plans d'affaires pour une prévision de création de 69 avec un coût total de 49 568 391 francs cfa (tableau 74). Il est suivi de loin, derrière la région de Koulikoro avec 3 plans d'affaires pour un coût total de 1 187 374 cfa et prévoit de créer 7 nouveaux emplois. La région de Mopti, avec un seul plan d'affaire souhaitera créer 14 nouveaux emplois pour un coût de financement de 60 401 832 cfa. Ce coût est largement supérieur à celui de Bamako de plus de 10 millions de francs cfa.

Tableau 74 : Répartition des plans d'affaire financés par l'APEJ en 2023 par région et par sexe

Région	Homme	Femme	Total général	Emplois à créer	Coûts Totaux	Secteurs d'activités
Bamako	6	2	8	69	49 568 391	Artisanat, Elevage et Service
Koulikoro	3	0	3	7	19 306 174	Elevage,
Sikasso	1	1	2	7	44 266 875	Elevage
Mopti	1	0	1	14	60 401 832	Education
Total	11	3	14	97	173 543 272	
%	78,6	21,4	100		100	

Source : APEJ, rapport d'activités 2023

5. Sécurité sociale

La sécurité sociale au Mali est un système mis en place pour assurer une protection sociale aux travailleurs, à leurs familles, ainsi qu'à certains autres groupes de la population. Elle couvre principalement les risques liés à la vieillesse, la maladie, les accidents du travail, et la maternité. Le système est géré par plusieurs institutions publiques, dont la plus importante est l'Institut National de Prévoyance Sociale (INPS).

Dans cette partie nous analysons la sécurité sociale à travers les activités de la Direction Nationale de la Protection Sociale et de l'Economie Solidaire (DNPSES), de la Caisse Malienne de Sécurité Sociale (CMSS), de l'Agence Malienne de Mutualité Sociale (AMAMUS) et de l'Institut National de Prévoyance Sociale (INPS).

5.1. Direction Nationale de la Protection Sociale et de l'Economie Solidaire

La Direction Nationale de la Protection Sociale et de l'Economie Solidaire (DNPS-ES) au Mali est une institution gouvernementale qui gère et supervise divers programmes et politiques liés à la protection sociale et à l'économie solidaire dans le pays. Elle est chargée de coordonner les activités liées à la protection sociale, à l'économie solidaire et d'autres initiatives visant à améliorer les conditions de vie des citoyens maliens.

Le tableau 75 présente les effectifs et les pourcentages des organisations fonctionnelles dans chaque catégorie. Parmi les 1 729 associations communautaires répertoriées, 1 451, soit environ 83,92 %, sont fonctionnelles. Concernant les 38 651 sociétés coopératives, 21 698 sont opérationnelles, représentant un peu plus de la moitié, soit 56,14 %. En ce qui concerne les mutuelles, environ 42,28 % sont fonctionnelles.

Tableau 75: Indicateurs de la protection sociale

Type d'organisation	Nombre total	Nombre fonctionnel	%
ASACO	1 729	1 451	83,92
Mutuelles de santé	175	74	42,28
Sociétés coopératives	38 651	21 698	56,14

Source : DNPSES, rapport d'activités 2023

5.2. Caisse Malienne de Sécurité Sociale

La CMSS gère plusieurs régimes de sécurité sociale au Mali, notamment le régime d'assurance maladie, le régime de retraite, le régime d'allocations familiales, et d'autres régimes visant à protéger les travailleurs et leurs familles contre les risques liés à la maladie, à la vieillesse, à l'invalidité etc.

La situation des pensionnés de la CMSS par région au 31 décembre 2023 est de 59 643 dont les civils représentent 64,7 % des bénéficiaires, soit 38 610 personnes, tandis que les militaires en constituent 35,3 %. En ce qui concerne la répartition régionale, Bamako enregistre plus de la moitié des bénéficiaires, avec 54 %, suivi des régions de Ségou et Koulikoro avec 10 %, et de Sikasso avec 9 %. Quant aux pensionnés de la CMSS, 57 % sont des civils, et 49 % des pensionnés militaires proviennent du district de Bamako.

Tableau 76: Situation des pensionnés de la CMSS par région au 31 décembre 2023

Régions	Civil		Militaire		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Kayes	2 523	7	761	4	3 284	5
Koulikoro	2 361	6	3 448	16	5 809	10
Sikasso	3 548	9	1 650	8	5 198	9
Ségou	3 941	10	2 198	11	6 139	10
Mopti	1 895	5	813	4	2 708	5
Tombouctou	692	2	553	3	1 245	2
Gao	937	2	945	5	1 882	3
Kidal	56	0	135	1	191	0
Bougouni	497	1	213	1	710	1
Taoudenni	-		-	0	-	0
Ménaka	-		-	0	-	0
Bamako	22 129	57	10 315	49	32 444	54
DG	31	0	2	0	33	0
TOTAL	38 610	64,7	21 033	35,3	59 643	100

Source : CMSS, rapport d'activités 2023

5.3. Agence Malienne de Mutualité Sociale

La mutualité sociale est un mécanisme de protection sociale qui repose sur la solidarité entre les membres d'une mutuelle ou d'une coopérative, visant à fournir des services de santé et d'autres avantages sociaux à ses adhérents.

Selon les données du tableau 77, il n'y a que 78 mutuelles cofinancées sur un total de mutuelles mixtes de 175. Le cofinancement implique souvent la participation financière d'entités gouvernementales, d'organisations internationales ou d'autres partenaires pour soutenir le fonctionnement des mutuelles.

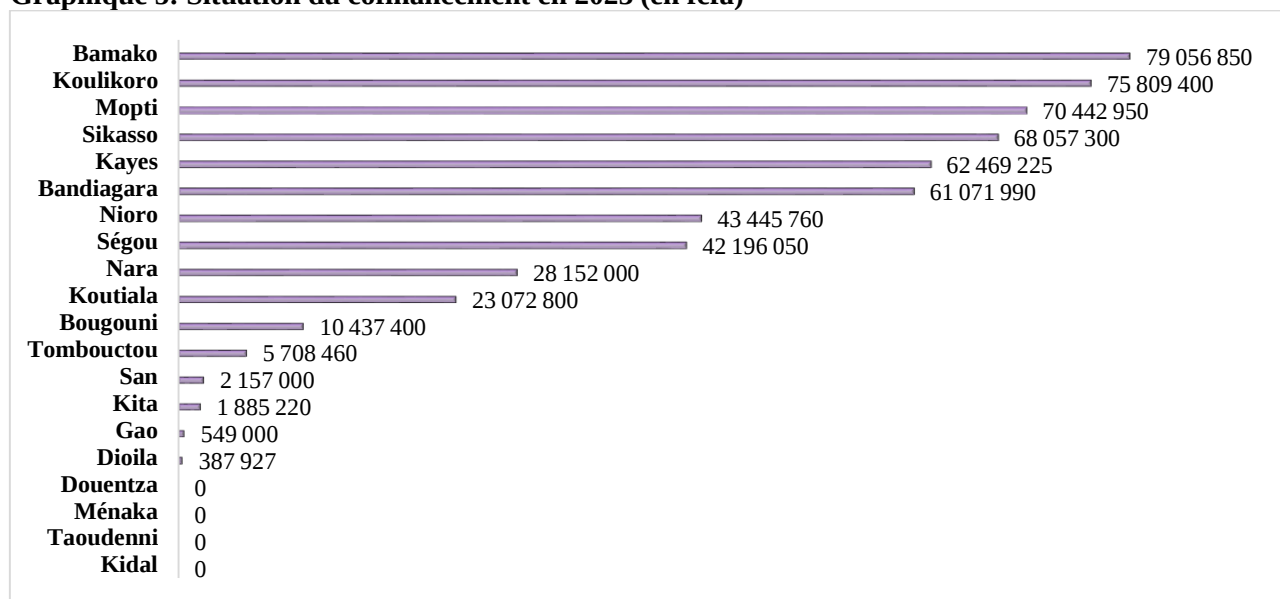
Ces données indiquent une répartition inégale des mutuelles de santé dans différentes régions du Mali. Bamako enregistre la plus grande proportion de mutuelles, soit 29,6 %, suivie de Ségou 13,2 %, Sikasso 7,9 % et Koulikoro 7,4 %. Les régions de Taoudenni et Douentza n'enregistrent la présence d'aucune mutuelles de santé.

Pour la situation dans les régions de Kidal et Ménaka, les données révèlent que dans ces régions, les mutuelles de santé sont principalement non cofinancées, ce qui signifie qu'elles ne reçoivent aucun soutien financier externe en plus des cotisations des membres, reflétant ainsi un besoin de financement externe plus important pour maintenir ces mutuelles en activité. Cette analyse laisse voir des disparités régionales en ce qui concerne les mutuelles de santé au Mali, et ces informations peuvent être utiles pour orienter les politiques de santé et de protection sociale dans le pays.

Tableau 77: Statistiques des mutuelles au titre de l'année 2023

Régions	Mutuelles de santé et mixte		Retraite/ décès	Risque agricole	Total mutuelles	
	Total	Cofinancées			Effectif	%
Kayes	6	6	0	0	6	3,2
Koulikoro	13	6	1	0	14	7,4
Sikasso	12	12	0	3	15	7,9
Ségou	25	16	0	0	25	13,2
Mopti	8	3	1	0	9	4,8
Tombouctou	15	4	0	0	15	7,9
Gao	7	2	0	0	7	3,7
Kidal	2	0	0	0	2	1,1
Ménaka	2	0	0	0	2	1,1
Taoudenni	0	0	0	0	0	0,0
Nioro	5	5	0	0	5	2,6
Kita	1	1	0	0	1	0,5
Nara	4	3	0	0	4	2,1
Dioïla	2	1	0	0	2	1,1
Bougouni	10	6	0	0	10	5,3
Koutiala	2	2	0	0	2	1,1
San	7	4	0	0	7	3,7
Bandiagara	7	3	0	0	7	3,7
Douentza	0	0	0	0	0	0,0
Bamako	47	4	9	0	56	29,6
TOTAL	175	78	11	3	189	100,0

En 2023, le montant total du cofinancement a connu une hausse significative, passant de 379 633 555 FCFA en 2022 à 574 899 330 FCFA. Cette augmentation notable reflète un renforcement des contributions pour les projets concernés. Parmi les régions spécifiques, Bamako a reçu la plus grande part du cofinancement avec 79 056 850 FCFA, suivi de Koulikoro avec 75 809 400 FCFA, représentant 58 % du total. Par contre, les régions de Douentza, Ménaka, Taoudenni et Kidal, n'ont pas réussi à recouvrer de fonds de cofinancement en 2023.

Graphique 5: Situation du cofinancement en 2023 (en fcfa)

Source : AMAMUS, 2023

Le tableau 78 présente la situation des ressources en 2023 à travers les cotisations attendues, les cotisations recouvrées auprès des adhérents, le cofinancement perçu et d'autres

financements. Ainsi, un total de 2 820 834 480 de FCFA était attendu comme cotisation, cependant, 771 267 445 FCFA ont été recouverts auprès des adhérents et un montant de 574 899 330 de FCFA ont été perçus en cofinancement. En additionnant les autres sources de financement, on arrive à un total de 1 393 173 040 FCFA comme total des entrées en ressource en 2023.

Par région, c'est Mopti qui enregistre la plus grande part avec 226 853 000 FCFA, suivi de Bandiagara avec 184 891 290 FCFA, Nioro avec 152 029 335 FCFA, le district de Bamako avec 158 113 700 FCFA, et Kayes avec 150 736 530 FCFA. Les régions Kidal, Taoudenni et Ménaka n'ont pas pu effectuer de recouvrement. Enfin, le montant global des cofinancements est de 574 899 330 FCFA. Au niveau du district de Bamako, le montant reçu est de 79 056 850 FCFA pour une cotisation attendue de 361 116 300 FCFA.

Tableau 78: Situation des ressources (entrées en FCFA) en 2023

Régions	Cotisations attendues	Cotisations recouvrées auprès des adhérents (50%)	Cofinancement perçu	Autres financements reçus	Total des entrées ressources en 2023
Kayes	696 044 600	61 217 130	62 469 225	27 050 175	150 736 530
Koulikoro	172 320 925	73 654 215	75 809 400	24 000	149 487 615
Sikasso	174 646 750	64 419 300	68 057 300	2 548 000	135 024 600
Ségou	150 323 550	37 638 750	42 196 050	3 211 500	83 046 300
Mopti	373 728 000	156 410 050	70 442 950	0	226 853 000
Tombouctou	213 017 210	15 628 770	5 708 460	721 000	22 058 230
Gao	7 052 100	3 912 080	549 000	0	4 461 080
Kidal	0	0	0	0	0
Ménaka	0	0	0	0	0
Taoudenni	0	0	0	0	0
Nioro	253 818 300	97 461 875	43 445 760	11 121 700	152 029 335
Kita	28 370 700	3 141 490	1 885 220	2 016 890	7 043 600
Nara	39 705 000	21 423 000	28 152 000	53 000	49 628 000
Dioïla	1 266 360	774 535	387 925		1 162 460
Bougouni	14 744 000	6 458 000	10 437 400	0	16 895 400
Koutiala	37 760 485	24 890 100	23 072 800	260 000	48 222 900
San	10 281 000	1 362 000	2 157 000	0	3 519 000
Bandiagara	286 639 200	123 819 300	61 071 990	0	184 891 290
Douentza	0	0	0	0	0
Bamako	361 116 300	79 056 850	79 056 850	0	158 113 700
Total	2 820 834 480	771 267 445	574 899 330	47 006 265	1 393 173 040

Source : AMAMUS, 2023

En 2023, le total des prestations s'élevait à 703 548 367 FCFA. Les femmes constituaient la majorité des bénéficiaires, recevant 412 930 481 FCFA, contre 290 617 886 FCFA pour les hommes. Le nombre total de bénéficiaires était de 102 568, avec une prépondérance féminine 71 365 femmes contre 51 213 hommes. Ce chiffre global est en baisse par rapport à l'année précédente, où le montant des prestations s'élevait à 716 739 956 FCFA.

En ce qui concerne la répartition des bénéficiaires par localité, c'est le district de Bamako qui arrive en tête avec 25 688 bénéficiaires des prestations, dont 13 683 femmes contre 12 005 hommes. Bamako est suivi de la région de Sikasso, avec 15 007 inscrits, dont 9 016 femmes, contre 5 991 hommes. La région de Mopti suivait, avec 7 198 femmes et 5 745 hommes, pour

un total de 12 943 bénéficiaires. Le montant total des prestations versées était de 703 548 367 FCFA. Là encore, les femmes ont reçu une part plus importante des prestations, avec 412 930 481 FCFA, contre 290 617 886 FCFA pour les hommes. Dans toutes les régions, indépendamment du nombre de bénéficiaires, les femmes ont reçu des montants plus élevés en termes de prestations, à l'exception de la région de Koutiala. Ces données montrent que, en 2023, les femmes étaient non seulement plus nombreuses parmi les bénéficiaires de prestations, mais elles ont également reçu des montants plus importants dans certaines régions. Cela pourrait refléter des besoins spécifiques des femmes ou des politiques sociales visant à soutenir leur participation aux activités économiques.

Tableau 79: Situation des prestations par les mutuelles en 2023

Région	Effectif des bénéficiaires des Prestations			Montant des Prestations		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Kayes	5204	7609	12 813	34 168 570	51 282 035	85 450 605
Koulikoro	2029	3710	5739	27 876 433	50 971 693	78 448 126
Sikasso	5991	9016	15 007	34 131 027	51 364 603	85 495 630
Ségou	4316	6895	11 271	15 019 839	23 665 858	38 885 697
Mopti	5745	7198	12 943	24 210 053	30 767 191	54 977 244
Tombouctou	1202	1998	3 100	6 158 038	8 029 797	14 187 835
Gao	218	364	582	458 000	759 000	1 217 000
Kidal	0	0	0	0	0	0
Ménaka	0	0	0	0	0	0
Taoudenni	0	0	0	0	0	0
Nioro	3849	6476	10 325	20 507 501	33 837 099	54 344 600
Kita	98	167	265	787 837	1 342 538	2 130 375
Nara	1531	2671	4 202	15 637 992	27 282 218	42 920 210
Dioïla	22	19	41	346 366	299 134	645 500
Bougouni	1402	1959	3 361	8 080 032	11 290 145	19 370 177
Koutiala	2436	3302	5 738	12 510 669	11 200 777	27 711 446
San	237	369	606	623 480	952 020	1 575 500
Bandiagara	4968	5919	10 887	34 316 439	42 303 324	76 619 763
Douentza	0	0	0	0	0	0
Bamako	12 005	13 683	25 688	55 785 610	63 583 049	19 668 659
Total	51 213	71 355	102 568	290 617 886	412 930 481	703 548 367

Source : AMAMUS, 2023

Le taux de couverture moyen du risque maladie par les mutuelles est de 2,58 % à l'échelle nationale, marquant une baisse de 0,32 point par rapport à l'année précédente (tableau 80). Le meilleur taux de couverture est observé dans la région de Kayes avec 7,05 %, suivie de Nara avec 4,57 % et Mopti avec 4,38 %. Dans les régions de Kidal, Ménaka et Douentza les taux de couverture sont très faibles, voire inexistantes. Dans les régions comme Koulikoro, Gao, San le faible taux de couverture indique la faiblesse du nombre de bénéficiaire comparativement à la population cible de ces régions. Cette situation suggère que ces régions rencontrent des défis importants et des lacunes dans la couverture du risque maladie par les mutuelles nécessitant de fortes interventions publiques ou des campagnes de sensibilisation.

Tableau 80: Taux de couverture du risque maladie par les mutuelles de santé en 2022

Régions	Nombre de mutuelles de santé (2)	Population actualisée en 2023 (3)	Population cible des mutuelles (78% de la population actualisée) en 2023 (4)	Nombre total de bénéficiaires des mutuelles en 2023 (5)	Taux de couverture avec le nombre total des bénéficiaires en 2023 (5) / (4) *100
Kayes	6	1 719 167	1 340 951	94 572	7,05
Koulikoro	14	2 518 369	1 964 328	31 409	1,6
Sikasso	12	1 501 290	1 171 007	44 839	3,83
Ségou	25	2 736 842	2 134 736	45 007	2,11
Mopti	8	1 302 381	1 015 857	44 453	4,38
Tombouctou	15	1 035 431	807 636	13 202	1,63
Gao	5	748 574	583 888	4 442	0,76
Kidal	0	103 942	81 074	0	0
Ménaka	0	83 560	65 176	0	0
Nioro	5	676 226	527 456	31 942	6,06
Kita	1	663 694	517 681	6 522	1,26
Nara	3	371 188	289 526	13 235	4,57
Dioïla	2	750 245	585 191	1 187	0,2
Bougouni	6	1 415 928	1 104 424	12 142	1,1
Koutiala	2	1 215 369	947 988	21 425	2,26
San	7	851 219	663 951	3 427	0,52
Bandiagara	3	1 443 632	1 126 033	33 101	2,94
Douentza	0	378 432	295 177	0	0
Bamako	4	2 777 902	2 166 763	47 995	2,22
Total	118	22 293 390	17 388 844	448 900	2,58

Source : AMAMUS, 2023

5.4. Agence Nationale d'Assistance Médicale (ANAM)

Agence Nationale d'Assistance Médicale¹⁴ « ANAM » est un Etablissement Public National à Caractère Administratif) doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière ; créé par la loi N°09-031/AN-RM du 27 juillet 2009. Le Décret N°09-554/P-RM du 12 octobre 2009 fixe les détails de l'organisation et les modalités de fonctionnement de l'ANAM. Elle est placée sous la tutelle du Ministère de la Solidarité et de l'Action Humanitaire. L'Agence Nationale d'Assistance Médicale a pour mission la gestion du Régime d'Assistance Médicale (RAMED). Le Régime d'Assistance Médicale (RAMED) a été mis en place pour lutter contre la précarité sanitaire et garantir un certain niveau d'accès aux soins de santé pour les couches les plus défavorisées de la population.

L'analyse des données du tableau 81 indique que le taux de couverture nationale des indigents au Mali est de 80,05 %, en 2023. Cela signifie qu'une très bonne partie de la population indigente du pays bénéficie d'une forme de couverture médicale ou d'aide spécifique. La région de Sikasso se distingue par un taux de couverture de 104,13 %, ce qui signifie que le nombre d'immatriculés dépasse les prévisions (223 855 prévus contre 233 102 immatriculés). Cela indique une excellente performance, suivi de Mopti avec 93,43 %) Gao 90,33 %, et Bamako 80,50 % sont également des régions performantes, dépassant ou approchant leur objectif de couverture et Koulikoro a un bon taux de couverture à 79,13 %, presque atteignant les prévisions. Les régions comme Ségou et Kidal ont les taux de couverture les plus bas, respectivement 14,16 % et 18,64 %. Ces résultats suggèrent des défis importants dans l'immatriculation des indigents, nécessitant une intervention ciblée et Tombouctou, avec un

¹⁴ <https://rsu.gouv.ml/portail/anam/> [Site visité le 14/11/2023]

taux de 39,17 %, présente aussi une performance inférieure à la moyenne, bien qu'elle soit meilleure que Ségou et Kidal.

Tableau 81: Taux de couverture nationale des indigents

Région	Prévision Nationale (5%)	Total Immatricules	Taux de couverture (%)
Kayes	195 800	114 201	58,32
Koulikoro	201 333	159 320	79,13
Sikasso	223 855	233 102	104,13
Ségou	152 642	113 201	14,16
Mopti	156 891	146 591	93,43
Tombouctou	58 971	23 104	39,17
Gao	42 567	38 452	90,33
Kidal	4 897	913	18,64
Bamako	266 530	214 578	80,50
Total	1 303 486	1 043 462	80,05

Source : ANAM, 2023

5.5. Institut National de Prévoyance Sociale

Pour l'Institut National de Prévoyance Sociale, nous évoquons les cotisations, les prestations des structures socio-sanitaires et les conventions internationales de sécurité sociale.

5.5.1. Les cotisations

L'analyse des données du tableau 82 montre que en 2023, sur une prévision de 236 582 475 834 de FCFA, il y'a eu une réalisation de 237 959 468 599 FCFA, soit un taux de réalisation de 100,58%. Ce taux a baissé comparativement à l'année précédente ou on avait obtenu un taux de réalisation de 100,7 % sur une prévision de 193 673 millions FCFA. L'INPS seul a réalisé 164 294 845 560 FCFA en 2022 pour une prévision de 173 696 000 000 FCFA soit un taux de réalisation de 102,46%. La réalisation de l'AMO est estimée à 49 908 891 255 FCFA pour une prévision de 53 572 000 000 soit un taux de réalisation de 95,36 %. L'ANPE a pu recouvrer 7 718 221 81 FCFA des cotisations alors qu'elle avait prévu 8 732 000 000 FCFA soit un taux de réalisation de 94, 90 FCFA Et sur une réalisation de 8 286 331 701 avec un taux de réalisation 94,90 %, l'ONEF a pu réaliser 580 941 427 FCFA pour une prévision de 582 475 834 FCFA soit un taux de réalisation de 107,6 %. Le taux de croissance annuelle a diminué, passant de 14,1 % en 2022 à 7,69 % en 2023. Cette baisse du taux de croissance pourrait être le reflet d'un ralentissement économique ou d'une révision des objectifs à la baisse.

Malgré des performances positives globales avec des taux de réalisation supérieurs ou proches de 100% dans plusieurs secteurs, il y a une baisse notable dans le taux de croissance annuelle et certaines institutions, comme l'AMO et l'ANPE, n'ont pas atteint leurs objectifs prévisionnels. Ces tendances méritent d'être suivies de près pour ajuster les stratégies futures et améliorer la planification budgétaire.

Tableau 82: Répartition des cotisations par structure (en fcfa)

Structure	2022	2023		Taux de réalisation (%)	Croissance annuelle
	Réalisation	Prévision	Réalisation		
INPS	164 294 845 560	173 696 000 000	177 960 747 813	102,46	8,32
AMO	49 908 891 255	53 572 000 000	51 088 686 699	95,36	2,36
ANPE	7 718 221 810	8 732 000 000	8 286 331 701	94,90	7,36
ONEF	580 941 427	582 475 834	623 702 386	107,08	7,36
Total	220 948 616 375	236 582 475 834	237 959 468 599	100,58	7,69

Source : INPS, rapport d'activités 2022 et 2023

5.5.2. Les prestations

En 2023, le total des nouveaux dossiers d'assurés et de prestations reçus a atteint 132 314, contre 106 236 en 2022, enregistrant ainsi une augmentation notable. Parmi les catégories spécifiques, le nombre de nouveaux assurés immatriculés au régime général a légèrement diminué, passant de 21 472 en 2022 à 20 915 en 2023. De même, les nouveaux assurés volontaires ont connu une baisse, passant de 4 666 à 4 508. En revanche, le nombre de nouveaux assurés au titre de l'AMO a connu une forte hausse, passant de 73 595 à 100 332. Concernant les bénéficiaires d'allocations familiales, il y a une légère baisse, de 6 669 à 6 422, tandis que les nouvelles victimes d'ATMP ont augmenté, passant de 210 à 244. Cette évolution montre une tendance générale à l'augmentation des dossiers, principalement grâce à la hausse significative des nouveaux assurés AMO.

Tableau 83: Répartition des nouveaux dossiers d'assurés et de prestations reçus en 2022 et 2023

	2022	2023
	Réalisation	Réalisation
Nouveaux assurés immatriculés au régime général	21 472	20 915
Nouveaux assurés volontaires immatriculés	4 666	4 508
Nouveaux assurés AMO immatriculés	73 595	100 332
Nouveaux bénéficiaires d'allocations familiales	6 669	6 422
Nouvelles victimes d'ATMP	210	244
Total	106 236	132 314

Source : INPS, rapport d'activités 2022 et 2023

Le tableau 84 présente la répartition des bénéficiaires par catégorie d'assurés et par sexe, avec un effectif total de 1 079 816 bénéficiaires. Parmi ceux-ci, les assurés principaux représentent 39,7% du total, soit 99 771 individus. Les ayants droits conjoints comptent 139 335 bénéficiaires, soit 12,9% du total, tandis que les ayants droits enfants constituent la majorité, avec 511 828 bénéficiaires, soit 47,4% du total. Cette répartition illustre la prédominance des ayants droits enfants parmi l'ensemble des bénéficiaires.

Tableau 84: Répartition des bénéficiaires par catégorie d'assurés et par sexe

	Total	
	Effectif	%
Assurés principaux	99 771	39,7%
Ayants droits conjoints	139 335	12,9%
Ayants droits enfants	511 828	47,4%
Total	1 079 816	100%

Source : INPS, rapport d'activités 2023

Le tableau 85 présente des informations cruciales sur la répartition des bénéficiaires et l'évolution des montants des prestations sur une période de deux ans. Les pensionnés constituent la grande majorité des bénéficiaires, représentant 87,83 % de l'ensemble. Les allocations familiales représentent 11,22 %, tandis que les accidents de travail, les maladies professionnelles et les assurances volontaires occupent des parts plus modestes, à hauteur de 0,54 % et 0,41 % respectivement.

En 2023, le montant total des prestations allouées aux bénéficiaires s'élevait à 103 965 437 159 FCFA, contre 85 581 311 963 FCFA en 2022. Cela représente une augmentation significative de 8,49 % en 2023, après une croissance négative de -0,9 % en 2022. Cette progression indique une amélioration notable de la croissance des montants alloués aux bénéficiaires par rapport à l'année précédente. De même, les assurés volontaires ont eu un impact significatif sur la croissance annuelle des montants alloués aux bénéficiaires au cours des deux dernières années, contribuant à hauteur de 57,7 %. Cela montre que l'augmentation du nombre d'assurés volontaires a contribué à la croissance des prestations.

En définitif, la majorité des bénéficiaires sont des pensionnés, et les allocations familiales, les accidents de travail et maladies professionnelles représentent une part plus petite. Les montants alloués aux bénéficiaires ont légèrement augmenté d'une année à l'autre, avec un taux de croissance négatif en 2022 par rapport à 2023. Cependant, il est important de noter que les assurés volontaires ont eu un impact positif sur la croissance des montants alloués aux prestations au cours des deux dernières années.

Tableau 85: Croissance annuelle et répartition des montants de prestations par type de pension entre 2022 et 2023

Prestations	2022		2023		Croissance annuelle
	Montant	%	Montant	%	
Prestations familiales	11 479 705 000	13,41	11 662 721 000	11,22	1,59
Pensions	73 191 083 112	85,52	91 316 345 526	87,83	24,76
Accidents de travail et maladies professionnelles	333 760 351	0,39	562 916 355	0,54	68,66
Assurance volontaire	576 763 500	0,67	423 454 278	0,41	-26,58
Total	85 581 311 963	100	103 965 437 159	100	21,48

Source : INPS, rapport d'activités 2022 et 2023

Au regard des données du tableau 86, le montant reçu par les bénéficiaires par type de pension est de 91 316 345 526 FCFA, 54 936 142 264 FCFA soit 60,16 % consacrés au paiement de pension normale, 20 775 390 873 FCFA soit 22,75 % destinés à l'anticipation volontaire et 14 099 111 224 FCFA soit 15,44 % consacrés au paiement de pension d'invalidité.

Sur un effectif total de 64 462 personnes, les hommes représentent 36 199 et les femmes 28 263. Parmi les types de pensions, les hommes sont majoritairement bénéficiaires des pensions de réversion, avec une part de 81,58 %. Chez les femmes, les pensionnaires de pensions normales sont les plus nombreuses, représentant 65,37 %, tandis que 28,40 % d'entre elles bénéficient de pensions anticipées volontaires. Les allocations familiales représentent 2,28 %, tandis que la part des bénéficiaires de pensions orphelines est de 1,10%. Les allocations de survivants et les anticipations pour cause de maladie constituent 0,02 %. En résumé, la majorité des bénéficiaires perçoivent des pensions de réversion, suivies des pensions normales (34,62 %) et des anticipations volontaires (15,84 %).

Tableau 86: Répartition des bénéficiaires de pensions par type de pension et par sexe

Type de pension	Homme		Femme		Total		Montant	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	FCFA	%
Allocation de solidarité	90	0,25	791	2,80	881	1,37	235 811 660	0,26
Allocation de survivant	79	0,22	7	0,02	86	0,13	86 385 174	0,09
Anticipation maladie	33	0,09	91	0,32	124	0,19	347 099 076	0,38
Anticipation volontaire	2 182	6,03	8 026	28,40	10 208	15,84	20 775 390 873	22,75
Pension de réversion	29 532	81,58	496	1,75	30 028	46,58	649 493 333	0,71
Pension d'invalidité	44	0,12	201	0,71	245	0,38	14 099 111 224	15,44
Pension normale	3 842	10,61	18 475	65,37	22 317	34,62	54 936 142 264	60,16
Pension orpheline	397	1,10	176	0,62	573	0,89	186 911 922	0,20
Total	36 199	100	28 263	100	64 462	100	91 316 345 526	100

Source : INPS, rapport d'activités 2022 et 2023

5.5.3. Les prestations des structures socio-sanitaires

Les prestations des structures socio-sanitaires se réfèrent aux services et soins offerts par des établissements de santé et de services sociaux. Ces prestations visent à répondre aux besoins de la population en matière de santé et de bien-être. Les structures socio-sanitaires peuvent comprendre divers types d'organisations, notamment les hôpitaux, les cliniques, les centres de santé, les maisons de retraite, les services de soins à domicile, les centres de réadaptation, les centres de santé mentale, et bien d'autres.

Le tableau 87 indique une évolution contrastée des prestations en faveur des accidentés du travail entre 2022 et 2023. Bien que le nombre total d'accidentés de travail ait diminué de manière significative (de 1 152 en 2022 à 803 en 2023), les variations entre les différentes prestations sont hétérogènes. Les frais médicaux pour les rentiers de France : Cette catégorie a connu une diminution notable, avec une réduction de 214. Tandis que les remboursements des frais médicaux des accidents de travail. Contrairement à la tendance générale, cette prestation a enregistré une augmentation, avec 350 remboursements supplémentaires.

Avis sur les taux d'incapacité permanente partielle (IPP) : Cette catégorie a également vu une hausse, avec 178 avis supplémentaires en 2023. Ces données montrent une évolution différenciée des besoins et des services en fonction des types de prestations, malgré la baisse globale des accidents de travail.

Tableau 87: Nombre de prestations en faveur des accidentés de travail

Effectifs	2022	2023	Croissance
			Annuelle (%)
Remboursements frais médicaux des accidents de travail	472	350	-26
Remboursements frais médicaux des rentiers de France	399	214-	-46
Avis sur les évacuations des accidentés de travail	7	0	-
Contrôles médicaux des accidentés de travail pour rentes	41	12	-71
Visites médicales de mise en invalidité	23	49	113
Avis sur les taux d'incapacité permanente partielle	210	178	-15
Total	1 152	803	-30

Source : INPS, rapport d'activités 2023

Le tableau 88 est relatif aux activités de prévention des accidents de travail et maladies professionnelles. Le taux de réalisation estimé en 2023, s'élève à 95 pour les visites médicales d'embauche, 31 pour les visites d'entreprise, 61 pour les visites médicales périodiques. Les campagnes d'information et de sensibilisation représentent n'ont pas fait de réalisation. L'objectif visé en 2023 n'a pas été atteint avec un taux d'évolution négatif contrairement en

2022 où le taux était à la baisse de 100. Le nombre d'activités des accidents de travail et maladies professionnelles a baissé quel que soit le type d'activités avec des taux de croissance annuelle de -3,17 pour les visites d'entreprises, les visites médicales périodiques -51,07 et visites médicales d'entreprise -23,69.

Les résultats montrent une diminution générale des activités de prévention en 2023. Ces baisses, surtout dans des domaines cruciaux comme les visites médicales périodiques, sont préoccupantes pour la santé et la sécurité des travailleurs. Il est essentiel d'identifier les causes de cette détérioration et d'élaborer des stratégies pour redresser la situation, en particulier en renforçant les campagnes de sensibilisation et les visites régulières de suivi.

Tableau 88: Activités de prévention des accidents de travail et maladies professionnelles

	Réalisation 2022	Prévision 2023	Réalisation 2023	Taux de réalisation	Croissance annuelle
Visites médicales d'embauche	6 231	5 000	4 755	95	-23,69
Visites médicales périodiques	6 285	10 000	3075	31	-51,07
Visites médicales d'entreprise	63	100	61	61	-3,17
Campagnes d'information et de sensibilisation	1	-	-	-	-
Séminaire de formation	0	-	-	-	-

Source : INPS, rapport d'activités 2023

Le tableau 89 présente l'évolution des activités médicales curatives en 2023 par rapport à 2022. Le nombre total d'activités médicales curatives est passé de 132 722 en 2022 à 118 032 en 2023, ce qui représente une diminution de 11,06. Le nombre de consultations médicales curatives générales est passé de 104 434 en 2022 à 91 891 en 2023, avec un taux de réalisation de 92 et un taux de croissance annuelle de -12,01. De même, le nombre de consultations médicales curatives spécialisées est passé de 3 334 en 2022 à 6 312 en 2023, ce qui représente une augmentation de 89,32 avec un taux de réalisation de 126. Ainsi, le nombre d'examens d'imagerie médicale est passé de 5 675 en 2022 à 6 667 en 2023, ce qui représente une augmentation de 17,48.

Les données révèlent une diminution des consultations générales, probablement associée à une baisse globale des activités médicales curatives. Cependant, les consultations spécialisées et les examens d'imagerie médicale ont connu une croissance significative. Ces tendances suggèrent une évolution des besoins de la population vers des soins plus spécialisés et un recours accru aux technologies de diagnostic, malgré une réduction globale des activités curatives.

Tableau 89: Activités médicales curatives

Activités	Réalisations 2022	Prévisions 2023	Réalisations 2023	Taux réalisation	Taux de croissance annuelle
Consultations médicales curatives générales	104 434	100 000	91 891	92	-12,01
Consultations médicales curatives spécialisées	3 334	5 000	6 312	126	89,32
Examens biomédicaux	18 887	30 000	13 073	44	-30,78
Examens d'imagerie médicale	5 675	5 000	6 667	133	17,48
Autres Examens para cliniques	392	1 110	89	8	-77,3
Total	132 722	141 110	118 032	84	-11,07

Source : INPS, rapport d'activités 2023

5.5.4. Les conventions internationales de sécurité sociale

Les conventions internationales de sécurité sociale sont des accords conclus entre deux ou plusieurs pays pour coordonner et harmoniser les systèmes de sécurité sociale afin de garantir la protection sociale des personnes qui se déplacent d'un pays à un autre. Ces conventions visent à éviter les doubles cotisations, à faciliter l'accès aux prestations sociales et à garantir la continuité de la protection sociale pour les travailleurs migrants, les membres de leurs familles et d'autres personnes déplacées.

Le tableau 90 fournit des informations sur les allocations familiales versées aux travailleurs maliens de l'extérieur, en précisant les montants alloués et les pays d'origine. Le montant total des allocations familiales versées s'élève à 917 048 858 FCFA, tandis que la prévision globale pour l'ensemble des travailleurs maliens de l'extérieur est de 11 695 110 841 FCFA, répartis entre 8 160 bénéficiaires. Parmi les pays concernés, la France se distingue avec un montant de 10 882 468 911 FCFA en allocations familiales. Ce montant varie selon les pays, en fonction des accords bilatéraux ou des lois en vigueur. En 2023, les données montrent que les allocations familiales en provenance de la Côte d'Ivoire s'élèvent à 660 392 924 FCFA, du Burkina Faso à 5 850 333 FCFA, et du Gabon à 139 905 922 FCFA. Ces montants indiquent que les informations concernant les allocations familiales provenant de ces pays sont désormais accessibles, contrairement à l'année précédente.

Tableau 90: Situation des prestations payées aux travailleurs maliens de l'extérieur

Pays	Pensions		Rentes		Allocations Familiales	
	Effectif	Montant	Effectif	Montant	Effectif	Montant
France	6 520	10 882 468 911	-	-	1 509	917 048 858
Burkina Faso	24	5 850 333	-	-	-	-
Côte d'Ivoire	1 501	660 392 924	72	22 916 073	-	-
Sénégal	20	6 492 751	-	-	-	-
Gabon	94	139 905 922	6	2 419 758	-	-
Total	8 160	11 695 110 841	78	25 335 831	1 509	917 048 858

Source : INPS, rapport d'activités 2023

Les informations du tableau 91 offrent un aperçu des montants versés aux bénéficiaires de pensions et de rentes maliennes résidant à l'étranger, en fonction des pays où ils vivent. Pour les pensionnés maliens de l'extérieur, le montant total versé s'élève à 630 845 100 FCFA, tandis que les rentiers reçoivent un total de 285 963 FCFA. En France, les pensionnés reçoivent 603 484 683 FCFA, et les rentiers perçoivent également 285 963 FCFA. Au Sénégal, le montant total payé aux bénéficiaires est de 16 229 278 FCFA, suivi du Burkina Faso avec 10 215 147 FCFA, et du Togo avec 915 992 FCFA. En revanche, au Bénin et au Niger, aucun montant n'a été versé, bien qu'il y ait deux bénéficiaires au total, un dans chaque pays.

Tableau 91: Situation des pensions et rentes maliennes payées à l'extérieur du Mali

Pays	Pension		Rente	
	Effectif	Montant	Effectif	Montant
France	137	603 484 683	2	285 963
Burkina Faso	8	10 215 147	0	0
RCI	0	0	0	0
Togo	1	915 992	0	0
Sénégal	3	16 229 278	0	0
Niger	-	-	-	-
Benin	-	-	-	-
TOTAL	149	630 845 100	2	285 963

Source : INPS, rapport d'activités 2023

6. Dialogue social

Cette section du rapport s'intéresse au dialogue social à travers la gestion des conflits, les contrats de travail et d'autres aspects très pertinents pour le travail décent. En effet, le Mali qui est signataire des conventions internationales du BIT relatives aux droits élémentaires assurant la santé, la sécurité au travail, le droit à l'association et à la protection sociale, connaît souvent des conflits collectifs à travers le pays et dans les entreprises et services publics. Nonobstant ces désaccords sociaux, la liberté syndicale et d'expression est un acquis pour le travailleur malien depuis longtemps. Outre ces conventions, des dispositifs juridiques sont soulignés dans le Statut Général des Fonctionnaires et dans le Code du travail. Ainsi cette section mesure l'énergie du Dialogue social au Mali.

6.1. Gestion des conflits collectifs

L'analyse des données de la répartition des conflits collectifs par région et entreprise selon le type (tableau 92), montre un total de 66 conflits enregistrés courant 2023 (Direction Nationale du Travail, 2023). A travers les régions, c'est Kayes qui enregistre une fois de plus grand nombre de conflits, soit 19, parmi lesquels quatre (7) observés, trois (8) suspendus et le reste levé. Ensuite vient la région de Gao avec neuf (9) conflits enregistrés. Dans l'ensemble, c'est la région de Sikasso qui enregistre le plus faible nombre de conflits, soit trois (3), deux (2) observés et un (1) levé. Ceci pourrait s'expliquer par le nouveau découpage administratif qui affecte l'essentiel des zones minières à la nouvelle région de Bougouni. Durant l'année 2023 on ne constate aucun cas de grève illimitée.

Tableau 92: Répartition des conflits collectifs par région

Régions Niveau national	Entreprises concernées par la grève	Nombre de conflits	Durée de la grève	Observations
Kayes	SAER-EMPLOI PW MINING	1	120h	Mot d'ordre observé
	BLY Mali SA	1	72h	Mot d'ordre observé
	DCM Astro	1	72h	Mot d'ordre suspendu
	BLY Mali SA	1	120h	Mot d'ordre observé
	MAXAM MALI SARL	1	72h	Mot d'ordre suspendu
	GIE des Chasseurs de Goukoto	1	72h	Mot d'ordre suspendu
	FEKOLA SA B2GOLD	1	72h	Mot d'ordre observé
	SAER-EMPLOI PW MINING	1	72h	Mot d'ordre levé
	SEMICO SA	1	120h	Mot d'ordre suspendu
	SEMICO SA	1	72h	Mot d'ordre suspendu
	EGTF	1	72h	Mot d'ordre levé
	SAER-EMPLOI PW MINING	1	72h	Mot d'ordre observé
	SAER-EMPLOI PW MINING	1	120h	Mot d'ordre suspendu
	SEMICO SA	1	96h	Mot d'ordre observé
	SEMICO SA	1	120h	Mot d'ordre suspendu
	GIE DJEBE LOULO	1	72h	Mot d'ordre levé
	COVEC-MALI	1	72h	Mot d'ordre levé
	FEKOLA SA B2GOLD	1	120h	Mot d'ordre suspendu
	SEMICO SA	1	120h	Mot d'ordre observé
Total	-	19	-	-

Koulikoro	SEMM	1	72h	Mot d'ordre observé
	SGDS	1	96h	Mot d'ordre observé
	SONALIM	1	96h	Mot d'ordre observé
	SONALIM	1	96h	Mot d'ordre observé
	APPM/AKSA Mali SA	1	72h	Mot d'ordre observé
	CMM SA	1	240h	Mot d'ordre levé
	SEMM SA	1	72h	Mot d'ordre levé
Total	-	7	-	-
Sikasso	Enseignement catholique	1	48 heures	Mot d'ordre levé
	Enseignement Catholique	1	72 heures	Mot d'ordre observé
	Enseignement Catholique	1	72 heures	Mot d'ordre observé
Total	-	03	-	-
Ségou	Office Riz Ségou	1	72h	Non géré par la DRT
	Hôtel Vue de l'Esplanade	1	120h	Mot d'ordre levé
	SUKALA SA	1	96h	Mot d'ordre levé
	SUKALA et N-SUKALA	1	120h	Mot d'ordre levé
Total	-	04	-	-
Tombouctou	Agence Mali Management (AMM)	1	48h	Mot d'ordre levé
	Office de Gardiennage et de Surveillance (OGS)	1	48h	Mot d'ordre observé
	Office de Gardiennage et de Surveillance (OGS)	1	72h	Mot d'ordre levé
	Office de Gardiennage et de Surveillance (OGS)	1	168h	Mot d'ordre observé
	Agence Mali Management (AMM)	1	192h	Mot d'ordre observé
Total	-	05	-	-
Gao	Adis Consulting RH	1	48h	Mot d'ordre levé
	OMENES	1	72h	Mot d'ordre levé
	SECURICOM PROTECT	1	72h	Mot d'ordre observé
	Adis Consulting RH	1	48h	Mot d'ordre observé
	Adis Consulting RH	1	24h	Mot d'ordre observé
	ESEMA	1	24h	Mot d'ordre observé
	OMENES	1	24h	Mot d'ordre levé
	SECURICOM PROTECT	1	24h	Mot d'ordre levé
	SECURICOM PROTECT	1	24h	Mot d'ordre levé
Total	-	9	-	-
Koutiala	Union régionale des Centres de gestion rurale de Koutiala (UR-CGR-K)	1	72h	Mot d'ordre observé
	ACE GLOBAL Mali	1	72 heures	Mot d'ordre levé
Bamako	Clean services	1	48 heures	Mot d'ordre levé
	Ecole privée laïque "le Tambaoura"	1	96h	Mot d'ordre levé
				Les parties n'ont pas répondu à la convocation pour la conciliation
	Etablissement "Liberté"	1	1 mois	
	City Messenger	1	120h	Mot d'ordre observé
	Ecole privée laïque "le Tambaoura"	1	120h	Mot d'ordre levé
	Ubipharm	1	120h	Mot d'ordre observé
Total	-	7	-	-
	VIVO ENERGY	1	Illimitée	Mot d'ordre suspendu
	ORYX ENERGIES	1	Illimitée	Mot d'ordre suspendu

Niveau national	Adis Consulting RH	1	48h	Mot d'ordre suspendu
	CAECE	1	96h	Mot d'ordre suspendu
	Diamond Cement Mali SA	1	120h	Mot d'ordre suspendu
			72h	
	Banques et Entreprises commerciales	1	reconductible à 196h	Mot d'ordre suspendu
	PMU-Mali	1	72h	Mot d'ordre suspendu
	PMU-Mali	1	72h	Mot d'ordre suspendu
	Enseignement catholique	1	120h	Mot d'ordre levé
			72h	
	Banques et Entreprises commerciales	1	reconductible à 196h	Mot d'ordre suspendu
	Diamond Cement Mali SA	1	240h	Mot d'ordre levé
Total		11		
Total général		66		

Source : Rapport annuel d'activités 2023, Direction nationale du travail (DNT)

6.2. Visas de contrats de travail

Le tableau 93 révèle que en 2023, ce sont 41 179 contrats de travail qui ont été établis dont 12 808 Contrats à Durée Indéterminé (CDI) et 28 371 de Contrats à Durée Déterminée (CDD). L'analyse par sexe révèle que d'une manière générale, les hommes avaient bénéficié de plus de contrats de travail que les femmes. En effet, plus du triple des visas de contrats de travail dans l'ensemble ont bénéficié aux hommes, soit 22 922 CDD et 10 030 CDI pour les hommes contre 5 449 et 2 778 enregistrés chez les femmes.

Par localité, c'est le District de Bamako qui enregistrait le plus grand nombre de visa de contrats, soit 19 448 au total en 2023, suivi de la région de Kayes et celle de Ségou. En termes de valeurs extrêmes, on note que seulement 2 visas de contrat CDD a été enregistré pour les hommes à Kita contre (20) visas de contrat CDI au bénéfice des femmes dans la même localité, alors que les hommes bénéficiaient respectivement de 02 CDD et de 150 CDI. La région de Taoudenni, non industrialisée et faiblement urbanisée présente 27 contrats CDI et 28 CDD pour les deux sexes.

D'une manière générale, quel que soit le sexe, la répartition spatiale du nombre de visas de contrats de travail, montre que les régions de Kidal, Taoudenni, Ménaka situées au nord du pays et les régions un peu plus au centre et à l'Ouest constituées de Douentza, Nioro, Dioïla, Nara et San enregistrent de très faibles nombres de Visas de contrat. Ces régions ont en commun un certain nombre d'aspects tel que l'insécurité omniprésente, une faible densité démographique et un faible taux d'urbanisation.

Tableau 93: Visa de contrats de travail

Régions & Bamako	Contrats à durée Déterminée (CDD)			Contrats à durée Indéterminée (CDI)			Total général
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	
Kayes	2 276	524	2 800	1 455	357	1 812	4 612
Koulikoro	755	359	1 114	916	340	1 256	2 370
Sikasso	732	183	915	638	191	829	1 744
Ségou	2 201	350	2 551	491	194	685	3 236
Mopti	1 214	453	1 667	373	127	500	2 167
Tombouctou	705	237	942	197	45	242	1 184
Gao	1 082	250	1 332	203	40	243	1 575
Kidal	48	4	52	10	2	12	64
Taoudenni	25	3	28	26	1	27	55
Ménaka	123	34	157	12	2	14	171
Bougouni	1 479	128	1 607	593	90	683	2 290
Dioïla	58	64	122	173	54	227	349
Nioro	26	15	41	66	28	94	135
Koutiala	283	139	422	207	36	243	665
Kita	2	0	2	150	20	170	172
Nara	102	41	143	17	14	31	174
San	153	90	243	96	42	138	381
Douentza	242	107	349	26	12	38	387
Bamako	1 1416	2 468	13 884	4 381	1 183	5 564	19 448
Total	22 922	5 449	28 371	10 030	2 778	12 808	41 179

Source : Rapport annuel d'activités 2023, Direction nationale du travail (DNT)

En termes de visa des contrats de travailleurs expatriés, l'analyse des données du tableau 93, indique clairement que ce sont les pays de la CEDEAO qui réunissent le plus grand nombre de travailleurs maliens avec 687, dont 582 CDD et 105 CDI, suivis des autres pays d'Afriques regroupant ensemble 290 visas de contrat. L'Amérique enregistre le plus petit nombre de Visas, avec 33 au total, dont 33 CDD.

La répartition selon le sexe montre une tendance globalement analogue au précédent cas, à savoir plus de visas de contrat aux hommes avec 1 413 au total sur les 1543, CDD et CDI combinés. Cette structure générale de faible bénéficiaire féminin, se retrouve au niveau de tous les continents. Aucun visa de contrat n'a été enregistré au bénéfice des femmes sur les continents d'Amérique et d'Océanie.

Tableau 94: Visa des contrats des travailleurs expatriés

Zones	CDD			CDI			Total général
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	
CEDEAO	532	50	582	90	15	105	687
Autres pays d'Afriques	245	27	272	15	3	18	290
Amériques	29	4	33	0	0	0	33
Europe	88	22	110	8	1	9	119
Asie, Proche et Moyen-Orient	333	8	341	9	0	9	350
Océanie	61	0	61	3	0	3	64
Total général	1 288	111	1 399	125	19	144	1 543

Source : Rapport annuel d'activités 2023, Direction nationale du travail (DNT)

6.3. Règlement des litiges individuels

Le rapport annuel d'activité de la Direction Nationale du Travail (DNT), montrait qu'en 2023, sur l'ensemble du territoire, et en termes de litiges individuels, 1 235 litiges restaient soumis ; 711 litiges réglés en conciliation ; 430 transmis au tribunal et 94 classés en instance (Tableau 90). Sur l'ensemble des litiges soumis, 611 cas étaient enregistrés à Bamako, alors que la nouvelle région de Ménaka n'a vu que deux soumissions.

Au regard des données transmises par la DNT dans le tableau 95, on peut déduire que les travailleurs et employeurs arrivent à un règlement en conciliation dans la plupart des cas (soit dans 711 cas). La région de Taoudenni et San, sont les seuls à n'avoir enregistré aucun litige transmis au tribunal. Dans la région de Koulikoro, Sikasso, Mopti, Dioïla, Nioro, Nara, San cependant, les litiges sont plutôt transmis au tribunal que réglé en conciliation (soit 45 cas contre 34).

Tableau 95: Litiges individuels selon le règlement et par région

Régions/District de Bamako	Nombre de litiges soumis	Nombres de litiges réglés en conciliation	Nombres de litiges transmis au Tribunal du Travail	Nombre de litiges classés sans suite ou en instance
Kayes	82	34	45	3
Koulikoro	23	11	12	0
Sikasso	30	19	11	0
Ségou	243	59	167	17
Mopti	156	155	1	0
Tombouctou	18	7	8	3
Gao	12	4	5	3
Ménaka	2	1	0	1
Bougouni	25	16	6	3
Dioïla	7	3	4	0
Nioro	5	4	1	0
Nara	4	3	1	0
San	17	13	4	0
Bamako	611	382	165	64
Total général	1235	711	430	94

Source : Rapport annuel d'activités 2023, Direction nationale du travail (DNT)

6.4. Accidents de travail et maladies professionnelles

Le tableau 96 résume les accidents de travail et maladies professionnelles survenues par région. On constate ainsi que 326 accidents de travail et maladies professionnelles ont été déclarés dont les plus fréquents enregistrés à Bamako, avec 178 cas, Bamako est suivi de Kayes avec 57 cas. San et Douentza n'avaient enregistré qu'un seul cas chacun. On constate que la plupart des accidents et maladies rapportés ont fait l'objet d'une enquête, à l'exception des régions de Bamako et Bougouni où le nombre d'enquêtes (respectivement à 152 et 2 enquêtes), est inférieure au nombre d'accidents et maladies professionnelles rapportés (Respectivement de 178 et 4). En outre, peu de cas n'ont pas fait l'objet d'arrêt de travail. En effet, quelle que soit la région, au total 17 accidents n'ont pas fait objet d'arrêt de travail.

On note également que dans sept (7) cas, l'accident ou la maladie professionnelle a été mortelle. Ce sont les régions de Sikasso, Ségou, Mopti, Bougouni, Nioro, Douentza et San qui n'ont rapporté aucun accident ou maladie professionnelle mortelle.

Tableau 96: Accident de travail et maladies professionnelles par région

Régions & Bamako	Nombre de cas d'accidents déclarés	Nombre de cas de maladies professionnelles déclarés	Enquêtes	Cas Mortels	Incapacités				Nombre d'accident sans arrêt de travail
					IT de 1 à 4 j	P/t 10 de 5 j à 1 mois	P/ t 11 de plus d'un mois	PP 100	
Kayes	57	0	57	3	8	21	10	0	1
Koulikoro	13	0	13	3	0	5	4	0	1
									0
Sikasso	25	0	25	0	19	9	7	0	0
Ségou	9	0	9	0	1	6	2	0	0
Mopti	8	0	8	0	1	1	2	0	2
Tombouctou	10	0	10	1	0	2	6	1	0
Bougouni	4	0	2	0	0	2	1	0	1
Nioro	2	0	2	0	0	0	1	1	0
Koutiala	18	0	18	2	7	5	3	0	0
San	1	0	1	0	0	0	0	0	0
Douentza	1	0	1	0	0	1	0	0	0
Bamako	178	0	152	8	7	61	64	0	12
Total	326	0	298	17	43	113	100	2	17

Source : Rapport annuel d'activités 2023, Direction nationale du travail (DNT)

6.5. Licenciements des travailleurs par branche d'activités et par motif de licenciement

L'analyse des données du tableau 97, indique qu'en 2023, un total de 4 381 licenciements de travailleurs a été constaté par la DNT. Parmi ces cas, on remarque que les situations les plus fréquentes étaient constituées de fautes professionnelles/mauvaise manière de servir/manque de confiance (soit 440 cas), pouvant être imputés aux travailleurs, suivi des cas d'abandon ou de démission (soit 260 cas). Les licenciements les plus fréquents étaient d'ordre économique avec 3 078 cas. Au total, 9 cas de décès et 1 cas d'invalidité ont été rapportés comme motif de licenciement. On note également que le District de Bamako a enregistré la majorité des cas de licenciement dus à des fautes lourdes, soit 234 sur les 247 situations enregistrées avec un seul cas enregistré à Koutiala.

Par région, les cas les plus fréquents de licenciement étaient observés dans le District de Bamako (1 006 cas) suivie de Gao avec 867. Les régions de Dioïla et Nara, déjà pauvre en termes de visa de contrat ont enregistrés le plus petit nombre, avec respectivement seulement deux et un cas dont deux et un cas de faute professionnelle et zéro cas d'abandon ou de démission chacune.

Tableau 97: Licenciement des travailleurs par région et par motif

Motifs de licenciement et de rupture										
Régions	Motif économique	Fautes professionnelles	Fautes lourdes	Abandon de poste	Démission	Rupture conventionnelle	Invalité	Fin de contrat/Retraite	Décès	Total
Bamako										
Kayes	386	74	3	11	18	3	0	43	7	545
Koulikoro	612	37	2	11	0	0	0	0	0	662
Sikasso	561	24	0	3	5	6	0	0	0	599
Ségou	40	4	5	7	9	1	0	1	0	67
Mopti	150	10	0	2	0	0	0	0	0	162
Tombouctou	251	6	0	2	4	3	0	21	0	287
Gao	788	7	2	1	4	63	2	0	0	867
Kidal	76	0	0	0	0	0	0	0	0	76
Taoudenni	4	0	0	1	1	0	0	0	0	6
Bougouni	3	15	0	2	0	0	0	0	0	20
Dioïla	0	2	0	0	0	0	0	0	0	2
Koutiala	3	6	1	2	0	0	0	0	0	12
Nioro	0	1	0	1	1	0	0	0	2	5
San	2	11	0	3	6	0	0	0	0	22
Nara	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1
Douentza	41	0	0	1	0	0	0	0	0	42
Bamako	161	243	234	213	138	17	0	0	0	1006
Total	3078	440	247	260	186	94	2	65	9	4 381

Source : Rapport annuel d'activités 2023, Direction nationale du travail (DNT)

7. Migration

En considérant l'évolution de l'ensemble des maliens reconduits à la frontière de 2017 à 2023 (tableau 93), on constate une augmentation globale du nombre des reconduits passant de 3 153 en 2017 à 5 643 en 2023, avec un pic constaté en 2019 de 8 202 personnes et une baisse légère entre 2022 et 2023. La seule année qui a enregistré une baisse notable de cette tendance fut en 2020 quand seulement 1 915 personnes ont été reconduites aux frontières. Ces chiffres, cependant doivent être pris avec précaution en tenant compte du contexte sécuritaire national. Par continent, c'est le continent africain qui a reconduit plus de monde et quelle que soit l'année, avec un maximum de 7 546 reconduites observées en 2018 et de 34 337 au total, depuis 2017. Après l'Afrique, c'est le continent Asie-Océanie qui a procédé à plus de reconduites, avec 2 122 depuis 2017 et le plus grand contingent en 2019 (soit 632). Et enfin, quel que soit le continent, l'année 2019 a été marquée par une reconduite record de maliens aux frontières, soit un minimum de 600 par continent et un maximum de 5 412 en Afrique.

Tableau 98: Evolution des effectifs des maliens reconduits par continent de 2017 à 2023

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Total
Afrique	2 773	7 546	5 412	1 679	4 718	6 567	5 642	34 337
Europe	3	13	1 129	22	63	7	1	1 238
Amérique	7	14	1 029	10	1	0	0	1 061
Asie-Océanie	370	420	632	204	496	0	0	2 122
Total	3 153	7 993	8 202	1 915	5 278	6 574	5 643	38 758

Source : *Annuaire statistique 2023, CPS/CI*

Le tableau 99, renseigne sur l'évolution des indicateurs clés de la migration de 2019 à 2023. Vu la diversification des indicateurs, une analyse de l'évolution par indicateur, serait à même d'offrir plus d'informations sur le tableau. Ainsi en commençant par le RAVEC, en 2021, 2022 et 2023 aucun enregistrement n'a eu lieu, ceci est dû au changement de mécanisme par les autorités à l'époque à cause du faible taux de recensement de la population en général et des maliens de l'extérieur en particulier. Pour les années de 2019 à 2021 cependant, l'état a enregistré un total de 452 900 personnes à travers ses chancelleries à l'étranger. Quant au nombre de CIC envoyé dans les MDC et Passeports transmis aux MDC, on note une évolution en dents de scie avec des pics observés en 2021 pour les deux (soit respectivement 121 000 et 23 996).

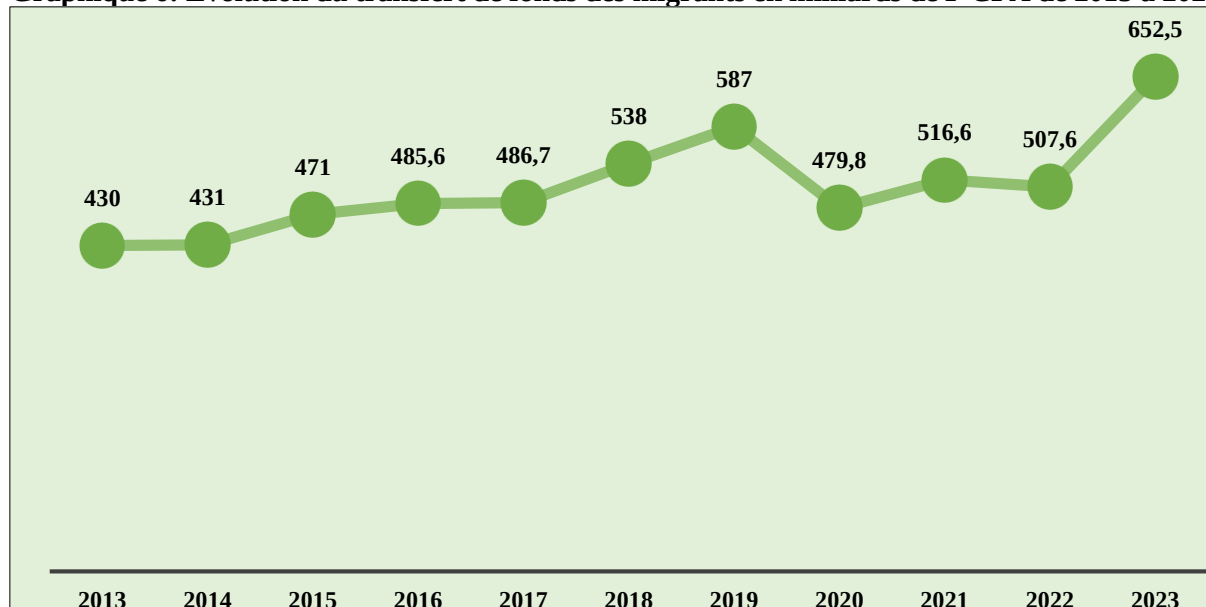
Pour les projets de réinsertion de femmes qui étaient à 130 en 2019, aucun n'a été enregistré en 2023. La même année a enregistré également le plus grand nombre de maliens à l'extérieur réinsérés soit 1802 et aucun enregistrement en 2023. En outre, dans le cadre du TOKTEN, aucune thèse de doctorat encadré et aucune nouvelle structure n'a fonctionné en 2020, 2021, 2022 et 2023. Et enfin, les missions de sensibilisation en faveur des maliens de l'extérieur qui ont également évolué en dents de scie, sont en baisse, avec 0 missions enregistrées en 2023 contre 7 l'année qui a précédée.

Tableau 99: Evolution des indicateurs clés de la migration de 2019 à 2023

Statistiques sur les migrants	2019	2020	2021	2022	2023
CIC envoyées dans les MDC	111 200	86 000	121 000	28 000	15 750
Passeports transmis aux MDC	7 190	11 612	23 996	18 578	25 994
Projets de réinsertion de femmes financés	130	10	59	0	0
Maliens de l'Extérieur insérés ou réinsérés	1 802	230	392	0	0
Thèses de doctorat encadrées dans le cadre du TOKTEN	4	0	0	0	0
Nouvelles structures enregistrées dans le cadre du TOKTEN	3	0	0	0	0
Maliens de l'extérieur recensés à travers le RAVEC	452 900	452 900	0	0	0
Dossiers litigieux traités	6	9	4	4	3
Missions d'identification et de sensibilisation en faveur des Maliens de l'extérieur	8	2	3	7	
TOTAL	573 243	97 863	598 354	46 589	41 747

Source : Annuaire statistique 2023, CPS/CI

Outre l'évolution des indicateurs clés de la migration, la tendance générale de l'évolution du transfert de fonds des migrants indiquée par le graphique 6 est croissante, en dents de scie, avec des périodes de forts transferts observés en 2023 d'un montant total de 652,5 milliards de FCFA. Ce montant avait chuté de 587 milliards de FCFA à 479,8 milliards de FCFA en 2020, probablement à cause de la crise sanitaire de la maladie à coronavirus, pour se situer à 507,6 milliards en 2022, année marquée par la crise Russo-Ukrainien.

Graphique 6: Evolution du transfert de fonds des migrants en milliards de F CFA de 2013 à 2023

Source : Annuaire statistique 2023, CPS/CI

Conclusion et Recommandations

❖ Conclusion

Ce rapport constitue une synthèse des données collectées auprès des structures publiques et parapubliques du Mali. Dans un souci d'amélioration par rapport aux productions précédentes et pour mieux intégrer les réalités émergentes du marché du travail, l'ONEF a mené une revue documentaire approfondie, suivie de visites dans les structures productrices et détentrices d'informations. Ces données ont ensuite été traitées, analysées, puis soumises à l'examen du comité technique et validées par le comité scientifique de l'ONEF.

Dans le prolongement de cette analyse, il est préoccupant de constater que les universités et grandes écoles accueillent de plus en plus d'étudiants, tandis que les centres de formation professionnelle enregistrent une baisse du nombre d'apprenants. Cette tendance appelle à des politiques d'inclusion et de diversification des carrières, afin non seulement de rééquilibrer les représentations entre les sexes dans les différentes filières, mais aussi de garantir une égalité d'accès et d'opportunités sur le marché du travail. Pour répondre aux besoins croissants dans des secteurs clés comme l'ingénierie, les technologies, l'agriculture durable et l'économie sociale, il devient impératif de promouvoir les filières sous-représentées par les femmes et d'adopter des stratégies de formation et de recrutement inclusives. Ainsi, c'est en favorisant un accès équitable aux différentes spécialités que l'on pourra renforcer l'égalité professionnelle et relever les défis à venir.

Par ailleurs, même si la population en âge de travailler continue de croître, le taux d'activité enregistré en 2023 est en recul. En dépit des efforts déployés pour améliorer la situation, le marché du travail malien reste marqué par l'informalité, la précarité et des salaires faibles, éléments qui constituent encore des réalités structurelles.

Dans ce contexte, les autorités maliennes ont entrepris d'étendre la sécurité sociale au-delà du cadre traditionnel des employés et employeurs. Désormais, elle s'adresse aussi aux indigents à travers le Régime d'Assistance Médicale (RAMED), avec une implication croissante des associations de santé communautaire et des mutuelles de santé dans la couverture sanitaire.

En parallèle, dans un environnement économique fragilisé où la conjoncture reste le principal motif de licenciement, le dialogue social joue un rôle crucial. Il permet de gérer les conflits, les litiges individuels et de promouvoir un travail décent au sein des organisations.

Enfin, il convient de noter que les Maliens reconduits proviennent majoritairement de pays africains. En 2023, le nombre de cartes d'identité consulaires délivrées a diminué, tandis que celui des passeports envoyés dans les missions diplomatiques et consulaires a connu une hausse. Le volume des transferts de fonds effectués par les migrants a également enregistré une augmentation significative, illustrant leur rôle grandissant dans l'économie nationale.

❖ Recommandations

Le Rapport d'Analyse Situationnelle Annuelle sur le Marché du Travail de 2023 a permis de faire des constats. A travers ces constats nous pouvons faire des recommandations suivantes :

- ✓ Pour à la fois améliorer l'employabilité des jeunes et réduire nombre d'années des études supérieures, les autorités de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la

formation professionnelle doivent mutualiser leurs efforts afin que plus la moitié des élèves qui décrochent le diplôme d'études fondamentales puissent suivre une formation professionnelle répondant au besoin réel du marché du travail ;

- ✓ Renforcer l'investissement et les politiques de formation dans le secteur moderne, notamment dans les sous-secteurs des industries et des services, afin de stimuler la croissance économique et d'améliorer les perspectives d'emploi. En parallèle, il serait important de favoriser l'inclusion et l'égalité des genres dans ces secteurs, en veillant à ce que les femmes bénéficient d'opportunités de formation égales et d'un accès aux ressources financières pour favoriser leur intégration professionnelle.
- ✓ Avec une croissance rapide de la population et un marché du travail caractérisé par l'informalité, la précarité et le bas salaire, les autorités en charge de la promotion de l'investissement, de la création d'entreprise et de la promotion d'emploi doivent multiplier la sensibilisation afin de promouvoir la création d'emploi en améliorant les mécanismes existant de facilitation relative à la création d'entreprises, à la promotion des investissements et la reconversion professionnelle.
- ✓ Renforcer la formalisation accrue des activités économiques et établir une meilleure coordination entre les acteurs institutionnels, associatifs et privés, en combinant planification rigoureuse et gestion axée sur les résultats, pour permettre d'instaurer un environnement économique plus équitable, résilient et propice au travail décent.

Bibliographie

- African Development Bank Group (AFDB). (2024). *Perspective économique en Afrique 2024, impulser la transformation de l'Afrique pour la réforme de l'architecture financière mondiale*.
- Direction Nationale de la Planification du Développement. (2023). *Rapport sur l'état des ressources humaines formées à l'extérieure du Mali en 2023*. Bamako.
- Direction Nationale du Travail. (2023). *Rapport annuel d'activité*. Bamako.
- Institut National de la Statistique (INSTAT). (2023). *Cinquième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH5), Résultats Globaux du RGPH5*. BAMAKO.
- Ministère de l'économie et des finances | Direction Générale du Budget. (2023). *Loi de Finance 2023*. Bamako.

ANNEXE :

Tableau 100. Répartition des inactifs par sources de revenus

Région	Pension			Aide			Revenus propriétés / rentes			Epargne			Mendie			Bourse			Autre			Total		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Kayes	1 811	6 592	8 402	71 370	235 068	306 438	0	0	0	334	450	785	0	0	0	141	0	141	2 901	42 078	44 979	76 557	284 187	360 745
Koulikoro	2 468	8 416	10 884	47 094	898 757	945 850	198	915	1 112	234	4 144	4 377	0	644	644	187	7 457	7 644	514	2 240	2 753	50 693	922 572	973 265
Sikasso	4 378	5 908	10 285	126 798	295 533	422 332	508	0	508	131	0	131	0	0	0	0	0	0	147	0	147	131 962	301 441	433 404
Ségou	4 661	4 675	9 336	93 123	606 548	699 671	0	2 871	2 871	907	7 499	8 406	0	0	0	159	0	159	0	0	0	98 850	621 594	720 444
Mopti	2 606	3 163	5 769	125 363	392 756	518 119	226	0	226	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	128 194	395 919	524 114
Tombouctou	431	1 201	1 633	18 740	60 584	79 324	600	4 416	5 016	97	951	1 048	81	0	81	0	380	380	0	0	0	19 949	67 533	87 481
Gao	1 147	294	1 441	40 933	104 431	145 364	374	0	374	1 170	3 569	4 739	0	0	0	0	0	0	85	0	85	43 709	108 294	152 002
Kidal	47	0	47	12 493	8 462	20 955	133	0	133	59	0	59	0	0	0	0	0	0	0	0	0	12 732	8 462	21 194
Taoudéni	0	94	94	0	8 035	8 035	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8 129	8 129
Ménaka	0	493	493	0	57 962	57 962	0	0	0	0	102	102	0	0	0	0	57	57	0	0	0	0	58 614	58 614
Bamako	23 244	0	23 244	598 197	0	598 197	5 519	0	5 519	2 312	0	2 312	357	0	357	6 667	0	6 667	1 534	0	1 534	637 830	0	637 830
Total	40 793	30 837	71 630	1 134 110	2 668 137	3 802 247	7 557	8 201	15 758	5 244	16 715	21 959	437	644	1 081	7 154	7 894	15 047	5 181	44 318	49 499	1 200 476	2 776 745	3 977 222

Source : Calculs de l'ONEF à partir des données de l'EMOP 2023